



Bulletin

de l'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Volume 5 - Numéro 30

1 août 2008



AUTORITÉ
DES MARCHÉS
FINANCIERS

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers

Autorité des marchés financiers

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada, 2007

ISSN 17104149

Table des matières

1. Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers	4
1.1 Avis et communiqués	
1.2 Réglementation	
1.3 Autres décisions	
2. Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières	6
2.1 Rôle d'audiences	
2.2 Décisions	
3. Distribution de produits et services financiers	21
3.1 Avis et communiqués	
3.2 Réglementation	
3.3 Autres consultations	
3.4 Retraits aux registres des représentants	
3.5 Modifications aux registres des inscrits	
3.6 Avis d'audiences	
3.7 Décisions administratives et disciplinaires	
3.8 Autres décisions	
4. Indemnisation	73
4.1 Avis et communiqués	
4.2 Réglementation	
4.3 Autres consultations	
4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers	
4.5 Fonds d'assurance-dépôts	

4.6 Autres décisions	
5. Institutions financières	75
5.1 Avis et communiqués	
5.2 Réglementation et lignes directrices	
5.3 Autres consultations	
5.4 Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers	
5.5 Sanctions administratives	
5.6 Autres décisions	
6. Marchés des valeurs	77
6.1 Avis et communiqués	
6.2 Réglementation et instructions générales	
6.3 Autres consultations	
6.4 Sanctions administratives pécuniaires	
6.5 Interdictions	
6.6 Placements	
6.7 Régime de l'autorité principale	
6.8 Offres publiques	
6.9 Information sur les valeurs en circulation	
6.10 Autres décisions	
6.11 Annexes et autres renseignements	
7. Bourses, chambres de compensation et organismes d'autorégulation	170
7.1 Avis et communiqués	
7.2 Réglementation de l'Autorité	
7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation et des OAR	
7.4 Autres consultations	
7.5 Autres décisions	

Liste des acronymes et abréviations :

Autorité :	Autorité des marchés financiers instituée en vertu de la LAMF
BDRVM :	Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières
CSF :	Chambre de la sécurité financière
ChAD :	Chambre de l'assurance de dommages instituée en vertu de la LDPSF
OAR :	Organismes d'autorégulation et organismes dispensés de reconnaissance à titre d'OAR mais qui sont assujettis à la surveillance de l'Autorité
OCRCVM :	Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières

1.

Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers

- 1.1 Avis et communiqués
 - 1.2 Réglementation
 - 1.3 Autres décisions
-

1.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

1.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

1.3 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

2.

Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières

2.1 Rôle d'audiences

2.2 Décisions

2.1 RÔLES D'AUDIENCES

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
1°	<i>Autorité des marchés financiers c. Joseph Jekkel</i>	2008-022	Jean-Pierre Major Gerald La Haye	6 août 2008, 9 h 30	Demande de blocage [LVM 249]	Avis d'audience du 21 juillet 2008
2°	<i>Normand Théberge c. Autorité des marchés financiers</i>	2008-020	Alain Gélinas Jean-Pierre Major	27 août 2008, 9 h 30	Demande de révision d'une décision de l'Autorité des marchés financiers [LVM 322]	Avis d'audience du 24 juillet 2008
3°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Future Growth Group inc. et Future Growth Fund Limited et Future Growth Market Neutral Equity Fund Limited et Future Growth World Fund et Adrian Samuel Leemhuis (intimés)</i>	2008-013	Alain Gélinas Jean-Pierre Major	28 août 2008, 9 h 30	Interdiction d'opération sur valeurs [LVM-265]	À la suite des audiences <i>pro forma</i> des 2, 20 mai et 26 juin 2008 <i>Audience pro forma</i>

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
4°	<i>Vincenzo Farrugia c. Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM)</i>	2008-026	Alain Gélinas Jean-Pierre Major	29 août 2008, 9 h 30	Demande de révision d'une décision d'un organisme d'autoréglementation [LVM 322]	Audience <i>pro forma</i> Avis d'audience du 24 juillet 2008
5°	<i>Autorité des marchés financiers c. Elliott Page Limitée</i>	2008-023	Alain Gélinas Jean-Pierre Major	29 août 2008, 14 h 00	Demande de blâme et de pénalité administrative [LVM 273 et 273.1]	Audience <i>pro forma</i> Avis d'audience du 24 juillet 2008
6°	<i>Autorité des marchés financiers c. Compagnie Trust CIBC</i>	2008-024	Alain Gélinas Jean-Pierre Major	29 août 2008, 14 h 00	Demande de blâme et de pénalité administrative [LVM 273 et 273.1]	Audience <i>pro forma</i> Avis d'audience du 24 juillet 2008
7°	<i>Autorité des marchés financiers c. Globevest Capital Inc.</i>	2008-025	Alain Gélinas Jean-Pierre Major	29 août 2008, 14 h 00	Demande de pénalité administrative [LVM 273.1]	Audience <i>pro forma</i> Avis d'audience du 24 juillet 2008

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
8°	<i>Autorité des marchés financiers c. Landbankers International MX, s.a. de c.v. et Sierra Madre Holdings MX, s.a. de c.v. et Bonzac Asociados, s.a. de c.v. et L&B Landbanking Trust, s.a. de c.v. et Especialistas en Tierra Ejidales Y Comunales, s.a. de c.v. et Grupo Sierra Vallarta, s.a. de c.v. et Brian J. Wolf Zacharias et Roger Fernando Ayuso Loyo et Alan Hemingway et Kelly Friesen et Sonja A. Mcadam et Ed Moore et Kim Moore et Jason Rogers et Dave Urrutia (intimés)</i>	2008-016	Alain Gélinas Jean-Pierre Major	4 sept. 2008, 9 h 30	Demande d'ordonnance réciproque d'interdiction d'opération sur valeurs et d'activités de conseiller en valeurs [LVM 265, 266, 318.2 et 323.8.1]	Suite de l'audience du 24 juillet 2008
9°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. F.D. De Leuw & Associés inc. et Francis Daniel De Leuw (McMillan Binch, Meldensohn,</i>	2006-026	Alain Gélinas Gerald La Haye	10 septembre 2008, 9 h 30	Interdiction d'opération sur valeurs, retrait des droits conférés par l'inscription, blâme & pénalité administrative [LVM-152, 265, 273 & 273.1]	À la suite de l'audience du 6 juin 2008

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
	avocats)					
10°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Girard et al.) c. <i>F.D. De Leuw & Associés inc.</i> et <i>Francis Daniel De Leuw</i> (McMillan Binch, Meldensohn, avocats)	2006-026	Alain Gélinas Gerald La Haye	11 septembre 2008, 9 h 30	Interdiction d'opération sur valeurs, retrait des droits conférés par l'inscription, blâme & pénalité administrative [LVM-152, 265, 273 & 273.1]	À la suite des audiences des 6 juin et 10 septembre 2008
11°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Girard et al.) c. <i>Themistoklis Papadopoulos</i> et <i>Mario Bright</i> et <i>PNB Management inc.</i> et <i>2967-9420 Québec inc.</i> et <i>David Mizrahi</i> et <i>Brian Ruse</i> et <i>4384610 Canada inc.</i> et <i>4190424 Canada inc.</i> (intimés) (Allali, avocats) et <i>Angela Shafidas</i> et <i>Services Financiers Dundee inc.</i> (Heenan Blaikie, avocats) et <i>M^e Daniel Meyer Ouaknine</i> et <i>Sydney Elhadad</i> et <i>Royal-Lepage</i>	2008-004	Alain Gélinas	18 septembre 2008, 9 h 30	Blocage, interdiction d'opération sur valeurs, interdiction d'agir à titre de conseiller en valeurs et recommandation au ministre de nommer un administrateur provisoire [LVM-249, 265, 257 et 266] Requête de levée partielle de blocage de M ^e Frédéric Allali (Allali avocats) pour les intimés 4384610 canada inc. et 4190424 canada inc.	À la suite de la décision 2008-004-004 du 29 avril 2008, de l'audience du 8 mai, du 3 juillet 2008 et du 18 juillet 2008

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
	<p><i>Versailles et Renée Sarah Arsenault et Nicolas Tétrault et Groupe Sutton Royal inc. et D. Mizrahi & Associated Ltd (Irving Mitchell Kalichman, avocats) et Giuseppe (Joseph) Geroue et Anthanasios Papadopoulos et Paul Chronopoulos et Officier de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal et Jean Robillard, ès qualités d'administrateur provisoire de P.N.B. Management inc., 2967-9420 Québec inc., 4190424 Canada inc. et 4384610 Canada inc. (McCarthy Tétrault) et Jean Robillard, es qualités d'administrateur provisoire de Gestion de Capital Triglobal inc. (McCarthy Tétrault) (mis en cause)</i></p>					

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
12°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Girard et al.) c. <i>Conseiller Interinvest Corporation du Canada Ltée</i> (Stein & Stein, avocats) (intimée)	2008-009	Alain Gélinas Jean-Pierre Major	19 septembre 2008, 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative [LVM-158 et 273.1]	À la suite de l'audience du 17 juin 2008 Si l'audience ne peut procéder le 19 septembre, celle-ci sera remise au 25 septembre 2008
13°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Girard et al.) c. <i>Gestion de Capital Triglobal inc.</i> et <i>Société de gestion de fortune Triglobal inc.</i> et <i>Themistoklis Papadopoulos</i> et <i>Anna Papathanasiou</i> et <i>Franco Mignacca</i> et <i>Joseph Jekkel</i> et <i>PNB Management inc.</i> et <i>Mario Bright</i> et <i>Focus Management inc.</i> et <i>Ivest Fund Ltd</i> et <i>Kevin Coombes</i> et <i>3769682 Canada Inc.</i> (intimés) et <i>Interactive Brokers</i> et <i>Banque CIBC</i> et <i>Groupe Financier Banque TD</i> et	2007-033	Alain Gélinas	22 septembre 2008, 9 h 30	Blocage, interdiction d'opération sur valeurs, interdiction d'agir à titre de conseiller en valeurs et recommandation au ministre de nommer un administrateur provisoire [LVM-249, 265, 257 et 266] Demande d'audience des intimés	À la suite de l'audience <i>pro forma</i> du 23 juin 2008

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
	<i>BNP Parisbas (Canada)</i> (mises en cause)					
14°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Gestion de Capital Triglobal inc. et Société de gestion de fortune Triglobal inc. et Themistoklis Papadopoulos et Anna Papatnasiou et Franco Mignacca et Joseph Jekkel et PNB Management inc. et Mario Bright et Focus Management inc. et Ivest Fund Ltd et Kevin Coombes et 3769682 Canada Inc. (intimés) et Interactive Brokers et Banque CIBC et Groupe Financier Banque TD et BNP Parisbas (Canada)</i> (mises en cause)	2007-033	Alain Gélinas	23 septembre 2008, 9 h 30	Blocage, interdiction d'opération sur valeurs, interdiction d'agir à titre de conseiller en valeurs et recommandation au ministre de nommer un administrateur provisoire [LVM-249, 265, 257 et 266] Demande d'audience des intimés	À la suite de l'audience <i>pro forma</i> du 23 juin 2008 et de l'audience du 22 septembre 2008 L'audience se terminera à 14 h 00

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
15°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Gestion de Capital Triglobal inc. et Société de gestion de fortune Triglobal inc. et Themistoklis Papadopoulos et Anna Papathanasiou et Franco Mignacca et Joseph Jekkel et PNB Management inc. et Mario Bright et Focus Management inc. et Ivest Fund Ltd et Kevin Coombes et 3769682 Canada Inc. (intimés) et Interactive Brokers et Banque CIBC et Groupe Financier Banque TD et BNP Parisbas (Canada) (mises en cause)</i>	2007-033	Alain Gélinas	24 septembre 2008, 9 h 30	Blocage, interdiction d'opération sur valeurs, interdiction d'agir à titre de conseiller en valeurs et recommandation au ministre de nommer un administrateur provisoire [LVM-249, 265, 257 et 266] Demande d'audience des intimés	À la suite de l'audience <i>pro forma</i> du 23 juin 2008 et des audiences des 22 et 23 septembre 2008

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
16°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Girard et al.) c. <i>Conseiller Interinvest Corporation du Canada Ltée</i> (Stein & Stein, avocats) (intimée)	2008-009	Alain Gélinas Jean-Pierre Major	25 septembre 2008, 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative [LVM-158 et 273.1]	À la suite de l'audience du 17 juin 2008
17°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Girard et al.) c. <i>Gestion de Capital Triglobal inc.</i> et <i>Société de gestion de fortune Triglobal inc.</i> et <i>Themistoklis Papadopoulos</i> et <i>Anna Papathanasiou</i> et <i>Franco Mignacca</i> et <i>Joseph Jekkel</i> et <i>PNB Management inc.</i> et <i>Mario Bright</i> et <i>Focus Management inc.</i> et <i>Ivest Fund Ltd</i> et <i>Kevin Coombes</i> et <i>3769682 Canada Inc.</i> (intimés) et <i>Interactive Brokers</i> et <i>Banque CIBC</i> et <i>Groupe Financier Banque TD</i> et <i>BNP Parisbas (Canada)</i>	2007-033	Alain Gélinas	26 septembre 2008, 9 h 30	Blocage, interdiction d'opération sur valeurs, interdiction d'agir à titre de conseiller en valeurs et recommandation au ministre de nommer un administrateur provisoire [LVM-249, 265, 257 et 266] Demande d'audience des intimés	À la suite de l'audience <i>pro forma</i> du 23 juin 2008 et des audiences des 22, 23 et 24 septembre 2008

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
	(mises en cause)					
18°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Gestion de Capital Triglobal inc. et Société de gestion de fortune Triglobal inc. et Themistoklis Papadopoulos et Anna Papathanasiou et Franco Mignacca et Joseph Jekkel et PNB Management inc. et Mario Bright et Focus Management inc. et Ivest Fund Ltd et Kevin Coombes et 3769682 Canada Inc. (intimés) et Interactive Brokers et Banque CIBC et Groupe Financier Banque TD et BNP Parisbas (Canada) (mises en cause)</i>	2007-033	Alain Gélinas	29 septembre 2008, 9 h 30	Blocage, interdiction d'opération sur valeurs, interdiction d'agir à titre de conseiller en valeurs et recommandation au ministre de nommer un administrateur provisoire [LVM-249, 265, 257 et 266] Demande d'audience des intimés	À la suite de l'audience <i>pro forma</i> du 23 juin 2008 et des audiences des 22, 23, 24 et 26 septembre 2008

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
19°	<i>Autorité des marchés financiers (Girard et al.) c. Gestion de Capital Triglobal inc. et Société de gestion de fortune Triglobal inc. et Themistoklis Papadopoulos et Anna Papathanasiou et Franco Mignacca et Joseph Jekkel et PNB Management inc. et Mario Bright et Focus Management inc. et Ivest Fund Ltd et Kevin Coombes et 3769682 Canada Inc. (intimés) et Interactive Brokers et Banque CIBC et Groupe Financier Banque TD et BNP Parisbas (Canada) (mises en cause)</i>	2007-033	Alain Gélinas	30 septembre 2008, 9 h 30	Blocage, interdiction d'opération sur valeurs, interdiction d'agir à titre de conseiller en valeurs et recommandation au ministre de nommer un administrateur provisoire [LVM-249, 265, 257 et 266] Demande d'audience des intimés	À la suite de l'audience <i>pro forma</i> du 23 juin 2008 et des audiences des 22, 23, 24, 26 et 29 septembre 2008

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
20°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Girard et al.) c. <i>Gestion de patrimoine Intégralis</i> (Gowling Lafleur Henderson) (intimée)	2008-019	Alain Gélinas Jean-Pierre Major	8 octobre 2008, 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative [LVM-159 et 273.1]	À la suite de la demande du 25 juin 2008, de l'avis d'audience du 26 juin 2008 et de la remise du 22 juillet 2008
21°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Girard et al.) c <i>9-1-1 Finance inc.</i> et <i>Groupe 9-1-1 Finance S.E.N.C.</i> et <i>Mario Corriveau</i> et <i>Frédéric C. Tremblay</i> et <i>Liz Perez Villarreal</i> et <i>Johanne L'Heureux</i> et <i>Alice Plamondon</i> et <i>Jean-Paul Mercier</i> (intimés) (Woods, avocats)	2008-005	Alain Gélinas	9 octobre 2008, 9 h 30	Demande d'interdiction d'opérations sur valeurs et d'agir à titre de conseiller en valeurs [LVM-265 et 266]	À la suite de l'audience du 31 janvier 2008, de la décision <i>ex parte</i> du 1 ^{er} février 2008 et des audiences <i>pro forma</i> du 11, 28 février et 31 mars 2008 ainsi que des remises du 16 mai, du 19 juin 2008 et du 15 juillet 2008 <i>Audience pro forma</i>

Le 1^{er} août 2008Salle d'audience : Salle *Paul Fortugno*

500, boulevard René-Lévesque Ouest, Bureau 16.40, Montréal (Québec) H2Z 1W7

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec M^o Claude St Pierre, Secrétaire général à l'adresse suivante :

500, boulevard René-Lévesque Ouest, Bureau 16.40, Montréal (Québec) H2Z 1W7 Tél. : (514) 873-2211

Courriel : secretariat@bdrvm.com www.bdrvm.com

2.2 DÉCISIONS

Aucune information.

3.

Distribution de produits et services financiers

- 3.1 Avis et communiqués
 - 3.2 Réglementation
 - 3.3 Autres consultations
 - 3.4 Retraits aux registres des représentants
 - 3.5 Modifications aux registres des inscrits
 - 3.6 Avis d'audiences
 - 3.7 Décisions administratives et disciplinaires
 - 3.8 Autres décisions
-

3.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

3.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

3.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

3.4 RETRAITS AUX REGISTRES DES REPRÉSENTANTS

Courtiers en valeurs

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
Bernier	Stephane	Valeurs Mobilières Berkshire inc.	2008-07-16
Boyer	Veronique	RBC Dominion Valeurs Mobilières inc.	2008-07-18
Cerny	Stephane	Valeurs Mobilières HSBC (Canada) Inc.	2008-07-09
Hermon	Julia Elizabeth	MacDougall, MacDougall & MacTier inc.	2008-07-18
Solivar	Ariel Go-Soco	Services Investisseurs CIBC inc.	2008-07-16
Veillet	François	Marchés mondiaux CIBC inc.	2008-05-27
Wang	Sean Yuanzheng	RBC Placements en Direct Inc.	2008-07-18
Yamini	Eskandar Alex	Valeurs Mobilières Berkshire inc.	2008-07-18

Conseillers en valeurs

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
Larochelle	Marcel	Mercer Gestion mondiale d'investissements	2008-07-02
Sullivan	Christopher	Goldman Sachs & Co.	2008-07-31

Cabinets de services financiers et sociétés autonomes

Sans mode d'exercice

Liste des représentants qui ne sont plus autorisés à agir dans une ou plusieurs disciplines

Vous trouverez ci-dessous la liste des représentants dont au moins l'une des disciplines mentionnées à leur certificat de l'Autorité est sans mode d'exercice. Par conséquent, ces individus ne sont plus autorisés à exercer leurs activités dans la ou les disciplines mentionnées dans cette liste et ce, depuis la date qui y est indiquée.

Représentants ayant régularisé leur situation

Il se peut que certains représentants figurant sur cette liste aient régularisé leur situation depuis la date de sans mode d'exercice de leur droit de pratique pour la ou les disciplines mentionnées. En effet, certains pourraient avoir procédé à une demande de rattachement et avoir récupéré leur droit de pratique dans l'une ou l'autre de ces disciplines. Dans de tels cas, il est possible de vérifier ces renseignements auprès du agent du centre de renseignements au :

Québec : (418) 525-0337
 Montréal : (514) 395-0337
 Sans frais : 1 877 525-0337.

Veillez vous référer à la légende suivante pour consulter la liste de représentants. Cette légende indique les disciplines et catégories identifiées de 1a à 9, et les mentions spéciales, de A à F.

Disciplines et catégories de disciplines	Mentions spéciales
1a Assurance de personnes	A Restreint à l'assurance-vie
1b Assurance contre les accidents ou la maladie	B Restreint aux produits d'assurance collective contre les accidents et la maladie
2a Assurance collective de personnes	C Courtage spécial
2b Régime d'assurance collective	D Courtage relatif à des prêts garantis par hypothèque immobilière
2c Régime de rentes collectives	E Expertise en règlement de sinistre à l'égard des polices souscrites par l'entremise du cabinet auquel il rattaché
3a Assurance de dommages (Agent)	F Placement de parts permanentes et de parts privilégiées
3b Assurance de dommages des particuliers (Agent)	
3c Assurance de dommages des entreprises (Agent)	
4a Assurance de dommages (Courtier)	
4b Assurance de dommages des particuliers (Courtier)	
4c Assurance de dommages des entreprises (Courtier)	
5a Expertise en règlement de sinistres	
5b Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des particuliers	
5c Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des entreprises	
5d Expertise en règlement de sinistres à l'emploi d'un assureur	
5e Expertise en règlement de sinistres à l'emploi d'un assureur en assurance de dommages des particuliers	
5f Expertise en règlement de sinistres à l'emploi d'un assureur en assurance de dommages des entreprises	
6 Planification financière	
7 Courtage en épargne collective	
8 Courtage en contrats d'investissements	
9 Courtage en plans de bourses d'études	

Certificat	Nom	Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
173925	Beaumont	Benoit	7, F	2008-07-21
163073	Bien-Aimé	Marie-Rosenie	7, F	2008-07-18
146446	Bilodeau	Patricia	7	2008-07-22
164873	Brisson	Louise	7	2008-07-22
165877	Bélanger	Nancy	7	2008-07-22
107423	Cloutier	Céline	7, F	2008-07-21
175818	De Leon	Walter	7	2008-07-21
153391	Desrosiers	Éric	7	2008-07-21
175937	Diaz Pertuz	Pedro Julio	9	2008-07-21
174802	Djebbour	Rym	7, F	2008-07-18
135606	Drouin	Peter	7	2008-07-22
153928	Fortin	Johanne	7, F	2008-07-21
162048	Fournier	Louise	7	2008-07-18
157295	Gamache	Salomon	7, F	2008-07-21
117548	Kirouac	Paul	7	2008-07-29
142031	Laflamme	Sylvie	7, F	2008-07-22
177734	Landry	Chantale	7	2008-07-21
170862	Landry	Sylvain	7	2008-07-22
168229	Lauzier	Vincent	7	2008-07-18
161757	Legault	Vincent	7, F	2008-07-21
165075	Malpartida Rodriguez	Milagritos	7	2008-07-21
144862	Melanson	Glenda	7	2008-07-18
162316	Michaud	Isabelle	4A	2008-07-28
155024	Morrow	Marilyne	7	2008-07-18
147629	Namsavanh	Lea Phetdavong	7	2008-07-18
152736	Ng-Kan	Geneviève Karine	7	2008-07-17
175060	Nguyen	Tony	7	2008-07-21
144970	Paquin	Audrey	4A	2008-07-30
137344	Pili-Pili	Raphael Kalula	7	2008-07-21
154404	Provencher	Ginette	7, F	2008-07-21
142886	Sabran	Lynne	7	2008-07-21
177799	Si Chaib	Si Ahcene	7	2008-07-21
131298	St-Amant	Isabelle	7	2008-07-22
131339	St-Cyr	Julie	7	2008-07-21
137898	Tassé	Jean-Marc	7	2008-07-17

3.5 MODIFICATION AUX REGISTRES DES INSCRITS

3.5.1 Les cessations de fonctions d'un dirigeant ou d'un dirigeant responsable

Courtiers en valeurs

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de cessation
Marchés mondiaux CIBC inc.	Tse	Edward	2008-07-18
Marchés mondiaux CIBC inc.	Veillet	François	2008-07-16
MGI Valeurs Mobilières Inc.	Bell	Nigel Hamilton	2008-07-16
RBC Dominion Valeurs Mobilières inc.	Komjathy	Barbara Katalin	2008-06-30
RBC Dominion Valeurs Mobilières inc.	Sachdeva	Raju Singh	2008-07-16
Services financiers Penson Canada inc.	Peacock	Steve Gareth	2008-07-18

Conseillers en valeurs

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de cessation
Fonds d'investissements de Citibank Canada limitée	Shepherd	Adam	2008-06-30
Gestion de fonds Qwest Energy ltée	Grafton	Allison Grace	2008-07-23
Gestion de placements Deutsche Canada ltée	Morgan	Christine	2008-07-18
Groupe Merrel inc.	Sills	Martine	2008-07-29
Mercer Gestion mondiale d'investissements	Larochelle	Marcel	2008-07-02

Cabinets de services financiers

Nom du cabinet	Nom	Prénom	Date de cessation
Assurexperts Fontana Ciambrone inc.	Fontana	Mireille	2008-07-25
Compagnie d'assurance Waterloo	Pavelack	Ronald	2008-07-29
La compagnie d'assurance Missisquoi	Pavelack	Ronald	2008-07-29
La Fédération compagnie d'assurances du Canada	Pavelack	Ronald	2008-07-29

3.5.2 Les cessations d'activités

Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet ou du	Disciplines	Date de cessation
-------------	----------------------	-------------	-------------------

représentant autonome			
504020	Agence d'assurance Jeannotte & Fournier inc.	Assurance de dommages	2008-07-24
508011	Derek Lorenzetti	Assurance de personnes Assurance collective de personnes Planification financière	2008-07-25
509194	Cunningham Lindsey Canada Limited	Expertise en règlement de sinistres	2008-07-24
509377	Sylvie Isabelle	Assurance de personnes	2008-07-29
511432	Ginette Hallé	Assurance de personnes	2008-07-24
511505	Sylvain Gendron	Assurance de personnes	2008-07-24
511605	Marc Émile Bourque	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2008-07-25
511756	Les assurances Richard Slythe inc.	Assurance de dommages	2008-07-24
513410	Nick Paleos	Assurance de personnes	2008-07-24
513577	Chantal Desrosiers	Assurance de personnes	2008-07-29

3.5.3 Les ajouts concernant les agréments des dirigeants ou dirigeants responsables

Courtiers en valeurs

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de la décision
Marchés mondiaux CIBC inc.	Dorland	Alan Malone	2008-07-17
Marchés mondiaux CIBC inc.	Hamel	Sylvain	2008-07-17
Partenaires financiers Richardson Limitée	Hopkins	Darrin John	2008-07-22
Partenaires financiers Richardson Limitée	Kinnon	Anthony John	2008-07-18
Partenaires financiers Richardson Limitée	Phillips	Vincent Matthew	2008-06-16
Valeurs Mobilières HSBC (Canada) Inc.	Delisle	Donald Bruce	2008-07-17
Valeurs Mobilière TD inc.	Hutchins	William Carlyle	2008-07-17

Conseillers en valeurs

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de la décision
Fonds d'investissements de Citibank Canada limitée	McGuire	Robert	2008-07-15
General Motors Acceptance Corporation du Canada Limitée	Duklas	Edward	2008-07-21
Gestion des capitaux Barometer	Pile	Lorna	2008-06-26
Gestion de portefeuille TD inc.	Sauvé	Sun Young	2008-07-16

Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet	Nom	Prénom	Date
505190	La Fédération compagnie d'assurances du Canada	Durocher	Louis	2008-07-29
505805	La compagnie d'assurance Missisquoi	Durocher	Louis	2008-07-29
511897	Assurexperts Tina Ciambrone et associés inc.	Ciambrone	Clementina	2008-07-25
512679	Compagnie d'assurance Waterloo	Durocher	Louis	2008-07-29

3.5.4 Les nouvelles inscriptions**Cabinets de services financiers**

Inscription	Nom du cabinet	Nom du dirigeant responsable	Disciplines	Date d'émission
513708	9198-0094 Québec inc.	Derek Lorenzetti	Assurance de personnes Assurance collective de personnes Planification financière	2008-07-25

3.6 AVIS D'AUDIENCES



**Bourse
de Montréal Inc.**

<input type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input type="checkbox"/>	Back-office - Options
<input type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/>	Technologie
<input type="checkbox"/>	Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/>	Réglementation
		<input type="checkbox"/>	MCeX

CIRCULAIRE
Le 30 juillet 2008

**AUDITION DEVANT LE COMITÉ DE
DISCIPLINE DE BOURSE DE MONTRÉAL INC.**

DEUTSCHE BANK SECURITIES INC.

Bourse de Montréal Inc. (la Bourse) tiendra une audition devant le Comité de discipline de la Bourse, le 28 août 2008 à 9 h, suite à la signification d'une plainte disciplinaire à Deutsche Bank Securities Inc., un participant agréé étranger de la Bourse.

Lieu : Bourse de Montréal Inc.
Salle du conseil
800, square Victoria
4^e étage
Montréal (Québec)

La plainte disciplinaire émise par la Bourse allègue qu'entre le 16 juin 2006 et le 8 mai 2007, Deutsche Bank Securities Inc. a contrevenu au paragraphe A) de l'article 6366 des Règles de la Bourse, en donnant accès à son personnel désigné au système de négociation automatisée de la Bourse, sans avoir préalablement obtenu l'approbation de la Bourse à leur égard.

Sous réserve des cas prévus à l'article 4154 des Règles de la Bourse, les auditions devant le Comité de discipline de la Bourse sont publiques.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec M. Francis Larin, directeur et conseiller juridique, Division de la réglementation, au 514-871-3516 ou par courriel à l'adresse flarin@m-x.ca.

Jacques Tanguay
Vice-président, Division de la réglementation

Circulaire no : 127-2008

Tour de la Bourse
C. P. 61, 800, square Victoria, Montréal (Québec) H4Z 1A9
Téléphone : (514) 871-2424
Sans frais au Canada et aux États-Unis : 1 800 361-5353
Site Internet : www.m-x.ca

3.7 DÉCISIONS ADMINISTRATIVES ET DISCIPLINAIRES

3.7.1 Autorité

Aucune information.

3.7.2 BDRVM

Aucune information.

3.7.3 OAR

Veillez noter que les décisions rapportées ci-dessous peuvent faire l'objet d'un appel, selon les règles qui leur sont applicables.

3.7.3.1 Comité de discipline de la CSF

COMITÉ DE DISCIPLINE

CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

N° : CD00-0651

DATE : 23 juillet 2008

LE COMITÉ : M ^e Janine Kean	Présidente
M ^{me} Gisèle Balthazard A.V.A.	Membre
M. Gaétan Magny	Membre

M^e MICHELINE RIOUX, ès qualités de syndic de la Chambre de la sécurité financière
Partie plaignante

c.

MICHEL PELLETIER, conseiller en sécurité financière et conseiller en assurance et
rentes collectives, représentant en épargne collective et planificateur financier
Partie intimée

DÉCISION SUR REQUÊTE POUR REJET DE LA PLAINTÉ

[1] Le 17 mars 2008, le comité de discipline de la Chambre de la sécurité financière s'est réuni à la Chambre située au 300 rue Léo-Pariseau, 26^e étage, à Montréal, pour procéder à l'audition d'une requête intitulée «requête de l'intimé pour rejet de la plainte disciplinaire amendée» datée du 12 mars 2008.

[2] Il est bon de préciser, comme le titre de la requête peut porter à confusion, que c'est la requête pour rejet de la plainte qui fut amendée et non pas la plainte disciplinaire.

CD00-0651

PAGE : 2

[3] La requête initiale pour rejet de la plainte est datée du 26 avril 2007. Elle faisait suite à une demande de remise soumise par l'intimé, lors d'une conférence téléphonique au mois d'avril 2007, eu égard aux dates d'audition fixées au mois de mai 2007. Devant les faits rapportés au soutien de la demande de remise, le président saisi du dossier à l'époque, invita l'intimé à présenter une requête à cet effet.

[4] Par la suite, la demande de remise fut accordée et les dates d'auditions reportées à l'automne 2007, tant sur la requête que sur la plainte disciplinaire, sous réserves de la disponibilité de la plaignante, qui était en congé de maladie.

[5] Au mois de juillet 2007 le dossier fut transféré au présent comité, suite à la nomination du président précédent à la Cour Supérieure du Québec, mais conserva les mêmes échéanciers.

[6] Ainsi, le 7 septembre 2007, il fut convenu avec les procureurs, lors de la conférence téléphonique de gestion et vu la non disponibilité de la plaignante pour les dates retenues pour le mois d'octobre, d'annuler ces dates et de faire un suivi au mois de janvier 2008.

[7] À cette dernière date, la plaignante accepta de procéder sur la requête pour rejet même en l'absence de la plaignante, d'où l'audition du 17 mars 2008.

Les principaux faits et arguments présentés par l'intimé/requérant

[8] Dans sa requête, l'intimé allègue, essentiellement, qu'il a été victime d'un préjudice sérieux dont l'issue même de l'audition ne pourrait remédier en ce que dès le début le processus disciplinaire a été inéquitable.

CD00-0651

PAGE : 3

[9] De façon plus précise, l'intimé soutient que le délai de près de vingt-cinq (25) mois entre le début de l'enquête en août 2004 et la signification de la plainte en septembre 2006, alors qu'il avait rencontré la syndic en mars 2005, est déraisonnable voire abusif.

[10] L'intimé soutient ne pas avoir fait l'objet d'un processus équitable, mettant en cause son droit à présenter une défense pleine et entière, d'où sa demande de rejet de la plainte.

[11] Lors de son témoignage à ce sujet devant le comité, l'intimé a affirmé que la syndic lui avait déclaré qu'il n'aurait pas besoin d'être accompagné par un avocat pour participer à cette rencontre qui se voulait amicale. À la fin de cette rencontre, elle lui aurait également dit qu'il pouvait dormir sur ses deux oreilles, «qu'aucune plainte ne serait portée» et qu'il avait nullement besoin d'en aviser ses assureurs en responsabilité professionnelle.

[12] Selon l'intimé, ces déclarations de la syndic l'auraient induit en erreur, l'amenant à penser que le dossier était définitivement fermé le tout étant corroboré par l'écoulement du temps jusqu'à la signification de la plainte.

[13] Ainsi, après la rencontre et vu le temps écoulé, l'intimé se serait départi des documents supportant son analyse des besoins financiers des clients (ci-après appelée ABF) pour ne conserver que «l'essentiel» soit les documents liés à ce dossier comme l'ABF, les fiches de communications (4 ou 5 pages) avec le point de vue personnel des

CD00-0651

PAGE : 4

clients et leurs intentions financières, document de douze (12) pages¹ (ci-après appelé PVP), et les deux polices d'assurance.

[14] Les documents, dont il serait privé, consistent en ses notes manuscrites, sa feuille d'assurance ainsi qu'une feuille faisant état des calculs concernant l'immeuble. L'intimé ajoute le passage du temps ne permettrait pas de se remémorer avec exactitude l'ensemble des discussions et rencontres qu'il a pu avoir avec les consommateurs en cause.

[15] En résumé, tel qu'énoncé au paragraphe vingt-neuf (29) de sa requête, le processus disciplinaire serait vicié par le manque d'équité procédurale «conjugué au délai injustifié, à sa mémoire estompée, aux faits que des documents peuvent maintenant avoir disparus».

[16] L'intimé, par l'entremise de son procureur, souligna combien était importante, pour la présentation d'une défense pleine et entière, la rédaction choisie des libellés des chefs 1 et 3 de la plainte laquelle lui reprochant de ne pas avoir «cherché à connaître tous les éléments nécessaires lui permettant de procéder à une analyse complète des besoins financiers notamment la police d'assurance-vie en vigueur de même que les données financières et fiscales relatives à l'immeuble...».

Analyse et décision

[17] Les procureurs des parties ont respectivement produit, au soutien de leur argumentation, des cahiers d'autorités rapportant la doctrine et jurisprudence pertinente. Bien que généralement, ils se soient appuyés sur une doctrine d'auteurs

¹ Notes sténographiques de l'audition du 17 mars 2008, page 13, lignes 17 à 24.

CD00-0651

PAGE : 5

différents et décisions différentes, ils reconnaissent tous deux qu'un arrêt de procédures est de nature exceptionnelle, la règle générale étant que l'on peut se défendre à l'audition.

[18] Cette doctrine et jurisprudence ont établi les circonstances où un délai pourrait être jugé déraisonnable et les conditions où il pourrait entraîner l'arrêt des procédures.

[19] Les procureurs ne s'entendent toutefois pas sur le sérieux du préjudice requis en application des faits en l'espèce.

[20] Tel que cité par Me Sylvie Poirier², l'arrêt de principe sur le caractère raisonnable du délai pris par l'organisme administratif dont l'objectif est la protection du public est l'affaire *Blencoe c. C-B. (Human Rights Commission)*³. Par cet arrêt, la Cour Suprême a établi «les circonstances dans lesquelles un délai pourra être jugé déraisonnable et les conditions auxquelles un tel délai pourra ultimement entraîner, de façon très exceptionnelle, l'arrêt des procédures en droit administratif.»⁴

[21] Ainsi, le juge Bastarache s'exprimant pour la majorité écrit à la fin du paragraphe 101 de l'arrêt:

«en droit administratif, il faut prouver qu'un délai inacceptable a causé un préjudice important.»

Et plus loin au paragraphe 115 :

«Je serais disposé à reconnaître qu'un délai inacceptable peut constituer un abus de procédure dans certaines circonstances, même lorsque l'équité de l'audience

² Sylvie Poirier, «L'objectif de protection du public : Quand la fin justifie les moyens - Variation sur un thème», 2005, dans *Développements récents en déontologie, droit professionnel et disciplinaire (2005)*, vol. 228, Service de la formation permanente, Barreau du Québec.

³ [2000] 2 R.C.S. 307.

⁴ *Id.*, note 2, p.136.

CD00-0651

PAGE : 6

n'a pas été compromise.... Ainsi, pour constituer un abus de procédure dans les cas où il n'y a aucune atteinte à l'équité de l'audience, le délai doit être manifestement inacceptable et avoir directement causé un préjudice important. Il doit s'agir d'un délai qui, dans les circonstances de l'affaire, déconsidérerait le régime de protection des droits de la personne. La question difficile dont nous sommes saisis est de savoir quel «délai inacceptable» constitue un abus de procédure.» et encore au paragraphe 121 :«...La personne visée par des procédures doit établir que le délai était inacceptable au point d'être oppressif et de vicier les procédures en cause.»

[22] Pour qu'il y ait manquement à l'obligation d'agir équitablement, le délai doit être déraisonnable ou excessif. Bien que le comité conçoive que le délai puisse causer un stress important au professionnel en attente de savoir si une plainte disciplinaire sera portée contre lui suite aux plaintes des consommateurs/clients, il estime néanmoins que le délai de vingt-cinq (25) mois écoulé en l'espèce n'est pas déraisonnable ou excessif.

[23] Certes, il est malheureux que la syndic, selon ce qu'a rapporté l'intimé, lui ait déclaré ne pas avoir besoin de se faire accompagner d'un avocat ou encore de ne pas aviser ses assureurs en responsabilité ou enfin lui laisser croire qu'aucune plainte disciplinaire ne serait portée.

[24] Par ailleurs, le comité de discipline, tel que représenté par la procureure de la plaignante, n'a pas le contrôle sur les agissements de la syndic et même une éventuelle illégalité commise par cette dernière n'entraîne pas l'irrecevabilité de la plainte.⁵

[25] Qui plus est, même si le comité a compétence pour se prononcer sur une demande d'arrêt de procédures, tel que mentionné par une autre formation du comité de discipline de la Chambre de la sécurité financière ayant procédé à une étude exhaustive de la jurisprudence sur le sujet: «le critère d'application en droit disciplinaire

⁵ Marie Paré, «Droit disciplinaire : l'enquête du syndic», (1999), 59 R. du B. 307 et *Syndic c. Réjean Giroux*, CD00-0629, décision rendue le 15 septembre 2006, paragraphe 42, citant de la jurisprudence à cet effet.

CD00-0651

PAGE : 7

est plus exigeant selon la décision de la *Cour d'appel dans Québec (Procureur général) c. Bouliane*, [2004] R.J.Q. 1185.»⁶.

[26] De même, l'intimé n'a pas convaincu le comité qu'il subirait un préjudice sérieux du fait de la destruction de certains documents.

[27] Comme a rappelé la procureure de la plaignante, en s'appuyant sur la décision rendue par la Cour d'appel du Québec dans *Notaires c. Legault*⁷, le droit à une défense pleine et entière ne signifie pas le droit à une défense idéale. Peut-être que l'intimé ne sera pas en mesure de présenter une défense idéale ou celle qu'il aurait souhaitée mais le droit à une défense pleine et entière ne va pas jusque là.

[28] De plus, l'intimé, l'ayant déclaré lui-même, a conservé «l'essentiel»⁸ en conservant l'ABF ainsi que les fiches de communications incluant les PVP des clients et leurs intentions financières.

[29] Également, comme l'a souligné la procureur de la plaignante, l'intimé n'a pas fait la preuve, bien que disant les avoir encore en sa possession, que les documents échangés par télécopieur étaient illisibles, choisissant plutôt de ne pas les produire à l'appui de sa requête.

[30] En outre, le comité retient que si l'intimé n'a plus en sa possession les documents prétendus nécessaires à sa défense pleine et entière, c'est parce qu'il les a lui-même jetés. Pourtant, celui-ci savait qu'une enquête disciplinaire avait été

⁶ *Giroux, supra*, paragraphe 43.

⁷ [2000] D.D.O.P. 187.

⁸ Notes sténographiques de l'audition du 17 mars 2008, page 47, ligne 4.

CD00-0651

PAGE : 8

entreprise et que, selon la syndic, l'*Autorité des marchés financiers* devrait communiquer avec lui pour entamer un processus de médiation ou de règlement.

[31] Ce faisant l'intimé, de l'avis du comité, a fait preuve de grande témérité en jetant ces documents sans s'assurer que le dossier était bel et bien fermé.

[32] Aussi, comme son propre procureur l'a reconnu et comme le comité a aussi été à même de le constater tout au long de son témoignage, les souvenirs de l'intimé ne semblent pas s'être estompés au cours des années, il a démontré au contraire une mémoire fidèle des faits⁹ liés à la vente des produits en cause et autres faits visés par la plainte disciplinaire.

POUR CES MOTIFS, le comité de discipline :

REJETTE la requête amendée pour rejet de la plainte. Frais à suivre.

(s) Janine Kean

M^e Janine Kean

Présidente du comité de discipline

(s) Gisèle Balthazard

M^{me} Gisèle Balthazard A.V.A.

Membre du comité de discipline

(s) Gaétan Magny

M. Gaétan Magny

Membre du comité de discipline

Me Marie-Claude Sarrazin
BORDEN LADNER GERVAIS
Procureure de la partie plaignante

⁹ Notes sténographiques de l'audition du 17 mars 2008, page 17, lignes 20 à 25 et pages 18 et 19.

CD00-0651

PAGE : 9

Me Martin Courville
LA ROCHE ROULEAU ET ASSOCIÉS
Procureur de la partie intimée

Date d'audience : 17 mars 2008

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL SIGNÉ

3.7.3.2 Comité de discipline de la ChAD

COMITÉ DE DISCIPLINE

CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

N° : 2004-02-01(E)

DATE : 14 juillet 2008

LE COMITÉ : M ^e François Folot	Président
M. Jean Bernatchez, expert en sinistre	Membre
M. Pierre David, expert en sinistre	Membre

M^{me} CAROLE CHAUVIN, ès qualités de syndic de la Chambre de l'assurance de dommages

Partie plaignante

c.

M. PIERRE CARON, expert en sinistre

Partie intimée

DÉCISION SUR SANCTION

[1] Le 8 avril 2008, le Comité de discipline s'est réuni au siège social de la Chambre de l'assurance de dommages sis au 999, de Maisonneuve Ouest, Montréal, et a procédé à l'audition sur sanction.

[2] D'entrée de jeu, les parties déclarèrent n'avoir aucune preuve à offrir et vouloir strictement soumettre au comité leurs représentations respectives.

2004-02-01(E)

PAGE : 2

LES REPRÉSENTATIONS DE LA PLAIGNANTE

[3] La plaignante, par l'entremise de son procureur, rappela d'abord que la sanction devait dans tous les cas être une sanction « sur mesure », conforme et appropriée à l'infraction reprochée.

[4] Elle insista ensuite sur l'importance pour le représentant de bien tenir son dossier notamment lorsqu'il s'agit du traitement de la réclamation d'un client.

[5] Elle invoqua qu'en l'espèce les manquements de l'intimé avaient peut-être contribué à retarder le traitement de la réclamation de M. Simoneau.

[6] Elle produisit deux (2) décisions antérieures du comité, soit une décision en date du 14 mai 2007 (Mme Carole Chauvin c. M. Gilles Houde) et une autre en date du 16 octobre 2007 (Mme Carole Chauvin c. M. Jacques Gaudreau). S'appuyant sur celles-ci, elle suggéra l'imposition d'une amende de 600 \$ et la condamnation de l'intimé au paiement d'un cinquième (1/5) des déboursés, ce dernier ayant été reconnu coupable d'un seul des cinq (5) chefs d'accusation portés contre lui.

LES REPRÉSENTATIONS DE L'INTIMÉ

[7] L'intimé entreprit ses représentations en soulignant qu'aucun facteur aggravant n'avait pu être invoqué contre lui par la plaignante.

[8] Il indiqua ensuite que sans vouloir minimiser la faute qu'il reconnaissait par ailleurs avoir commise, il estimait avoir largement « payé sa dette » puisque, suite à la plainte portée par la plaignante, il avait dû « subir » une « aventure » coûteuse d'abord devant le comité de discipline puis devant les tribunaux de droit commun qui avait duré

2004-02-01(E)

PAGE : 3

cinq (5) ans et qui s'était soldé par une déclaration de culpabilité sur un seul des cinq (5) chefs d'accusation portés contre lui à l'origine.

[9] Il suggéra donc au comité, en conséquence, de lui imposer une réprimande. Quant au paiement des déboursés, il proposa de le condamner au paiement de 10 % de ceux-ci, le seul chef d'accusation pour lequel il a été reconnu coupable n'ayant fait l'objet que d'un très court débat devant le comité.

MOTIFS ET DISPOSITIF

[10] L'intimé exerce sa profession depuis vingt (20) ans, sauf pour une courte interruption pendant une période d'environ une année et demie (1 ½).

[11] Il n'a aucun antécédent disciplinaire.

[12] Il n'a pas contesté mais au contraire a admis lors de l'audition sur culpabilité la seule faute pour laquelle il a été reconnu coupable.

[13] Depuis le dépôt de la plainte portée contre lui, il a vécu des moments difficiles ayant dû supporter, en plus de l'audition disciplinaire, une audition de l'affaire devant la Cour supérieure puis devant la Cour du Québec.

[14] Par ailleurs, lors des événements reprochés, il besognait dans un contexte difficile à la suite d'un surcroît de réclamations liées à des pluies torrentielles soudaines ayant causé des dégâts matériels considérables dans l'ensemble de la région de Sherbrooke, tel que mentionné plus particulièrement au paragraphe 92 de la décision sur culpabilité.

2004-02-01(E)

PAGE : 4

[15] Également, s'il faut en croire ce dernier, il aurait, à la suite de la signification de la plainte, corrigé sa façon de travailler alors que l'assureur en cause aurait aussi modifié sa façon de faire.

[16] De plus, la preuve présentée au comité n'a aucunement révélé que les fautes imputées à l'intimé, liées à sa tenue de dossier, auraient été la cause d'un quelconque préjudice pour le client. Aucune preuve n'a été administrée qui aurait pu établir que celles-ci auraient contribué de près ou de loin à un retard du traitement de la réclamation de M. Simoneau.

[17] En conclusion, si l'intimé a commis une faute relativement à la tenue de son dossier, il s'agit néanmoins en l'espèce d'une infraction mineure pour laquelle la sanction ordinairement prescrite est une simple réprimande.

[18] Dans l'affaire Carole Chauvin c. Jacques Gaudreau citée par la plaignante, le comité notait : « Quant au chef numéro 3 concernant la tenue du dossier, il est vrai qu'il s'agit d'une infraction de nature technique qui commande habituellement une simple réprimande et dans certains cas une amende de 600 \$ ».

[19] Compte tenu tant des facteurs objectifs que des facteurs subjectifs propres à ce dossier, le comité est d'avis que l'imposition d'une simple réprimande serait dans les circonstances une sanction juste et appropriée.

[20] Relativement au paiement des déboursés, le comité est d'avis qu'il y a lieu à ce que la condamnation de l'intimé au paiement de ceux-ci se limite à 10 % de leur valeur totale. Le comité en arrive à cette conclusion compte tenu notamment que les quatre (4) chefs d'accusation pour lesquels l'intimé a été acquitté ont accaparé plus de 90 % de

2004-02-01(E)

PAGE : 5

son travail, ce dernier admettant spontanément lors de l'audition, tel que mentionné précédemment à la décision sur culpabilité, sa faute sur le seul chef d'accusation pour lequel il a été reconnu coupable.

PAR CES MOTIFS, LE COMITÉ :

IMPOSE à l'intimé une réprimande sur le chef numéro 5;

CONDAMNE l'intimé au paiement de 10 % des déboursés liés aux auditions devant le comité de discipline, y compris les frais d'enregistrement conformément aux dispositions de l'article 151 du *Code des professions*.

M^e FRANÇOIS FOLOT, avocat
Président du comité de discipline

M. JEAN BERNATCHEZ, expert en sinistre
Membre du comité de discipline

M. PIERRE DAVID, expert en sinistre
Membre du comité de discipline

M^e Jean-Pierre Morin
MORIN, METCALFE
Procureurs de la partie plaignante

L'intimé se représente lui-même.

Date d'audience : 8 avril 2008

COMITÉ DE DISCIPLINE

CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

N° : 2008-01-01 (C)

DATE : 2 juillet 2008

LE COMITÉ : Me Patrick de Niverville	Président
M. Jean-W. Barry, C.d'A.A., courtier en assurance de dommages	Membre
M. Luc Bellefeuille, C.d'A.A., courtier en assurance de dommages	Membre

CAROLE CHAUVIN, ès qualités de syndic de la Chambre de l'assurance de dommages

Partie plaignante

c.

MARTIN BOUDREAU, courtier en assurance de dommages inactif et sans mode d'exercice

Partie intimée

DÉCISION SUR SANCTION

[1] Le 13 juin 2008, le Comité de discipline de la Chambre de l'assurance de dommages se réunissait afin de procéder à l'audition sur sanction dans le présent dossier;

[2] Lors de l'audition, la syndic était représentée par Me Claude G. Leduc et l'intimé était absent, malgré la signification en bonne et due forme d'un avis d'audition;

[3] Par conséquence, conformément aux articles 139, 144 et 150 du *Code des professions* (L.R.Q., c. C-26), le Comité a permis à la syndic de procéder aux représentations sur sanction en l'absence de l'intimé puisque celui-ci a fait défaut de se présenter à la date et au lieu fixés pour l'audition sur sanction et ce, malgré la signification de l'avis d'audition;

2008-01-01 (C)

PAGE : 2

I. Preuve sur sanction

[4] Après avoir été dûment assermentée, la syndic, Mme Chauvin, a témoigné à l'appui de ses représentations sur sanction;

[5] Essentiellement, son témoignage a permis d'établir les faits suivants :

- L'intimé, encore aujourd'hui, est en défaut de répondre aux demandes de renseignements de la syndic de la Chambre;
- La syndic a absolument besoin d'obtenir les renseignements requis, vu la gravité des infractions actuellement sous enquête;
- Au stade actuel de son enquête, la syndic est en mesure d'affirmer qu'il s'agit d'infractions particulièrement graves, soit :
 - Émission de faux documents d'assurance;
 - Appropriation d'argent;
 - Absence de couverture d'assurance;

[6] Finalement, la syndic insiste sur le fait que l'intimé pourrait éventuellement demander la remise en vigueur de son permis et, en conséquence, il est primordial qu'elle puisse compléter son enquête, vu la gravité des allégations contre l'intimé;

II. Représentations sur sanction

[7] Me Leduc, au nom de la syndic, remet dans un premier temps un plan d'argumentation fort détaillé et appuyé de nombreuses jurisprudences;

[8] Essentiellement, la syndic plaide que :

- 1) La protection du public constitue l'élément le plus important à considérer lors de l'imposition de la sanction¹;
- 2) L'entrave constitue une infraction d'une gravité objective particulièrement élevée compte tenu de l'obligation du professionnel de répondre à toute demande en provenance du Bureau du syndic²;

¹ *Pigeon c. Daigneault*, 2003 CanLII 32934 (QCCA);

² *Barreau c. Belliard*, 2007 QCCDBQ 94 (CanLII);

2008-01-01 (C)

PAGE : 3

[9] Concernant le laxisme et l'indifférence du professionnel face à son obligation de collaborer, Me Leduc réfère le Comité à l'affaire *Thibault c. Van Rensselaer*, 2006 CanLII 53426 (QCCDBQ), dans laquelle l'intimée s'est vu imposer une radiation de trois (3) mois et un jour;

[10] La syndic plaide également que l'amende ne saurait constituer une sanction appropriée puisque le montant minimal de 600\$ par jour depuis le 14 novembre 2007 constituerait un montant excessif et qu'il serait plus approprié pour la protection du public d'exiger de l'intimé qu'il fournisse les informations demandées par la syndic;

[11] En conséquence, la syndic suggère les sanctions suivantes :

- Une ordonnance contre l'intimé pour l'obliger à fournir les documents mentionnés à la pièce P-2, le tout en conformité avec l'article 156(d.1) C. prof.;
- Une suspension du droit de pratique de l'intimé jusqu'au moment où il aura fourni les documents requis;
- Une radiation de trois (3) mois applicable à partir de la réinscription de l'intimé;
- Le tout avec frais;

III. Analyse et décision

A. La nature de l'infraction reprochée

[12] L'infraction consistant à entraver le syndic dans le cadre des fonctions qui lui sont dévolues par la loi constitue une infraction dont la gravité objective ne fait plus aucun doute puisque le pouvoir d'enquête du syndic constitue la pierre d'assise du système professionnel³;

[13] D'ailleurs, la gravité objective de ce genre d'infraction a été reconnue à de nombreuses reprises par le Tribunal des professions⁴;

³ *Pharmascience c. Binet*, [2006] 2 R.C.S. 513;

⁴ *Administrateurs agréés c. L'Écuyer*, [2005] QCTP 48;
Baran c. Comeau, 1999 QCTP 039;
Michaud c. Médecins, [1994] D.D.C.P. 256 (T.P.)
Bond c. Pharmaciens, D.D.E. 86D-145 (T.P.)
Simoni c. Podiatres, [2002] QCTP 091;

2008-01-01 (C)

PAGE : 4

[14] Enfin, la Cour suprême, dans l'affaire *Pharmascience c. Binet*⁵, rappelait l'obligation pour les professionnels et même pour les tiers de collaborer à l'enquête du syndic, sous peine de sanctions et ce, dans les termes suivants :

27 *Le syndic joue un rôle crucial dans le fonctionnement du système disciplinaire créé par le Code des professions. Le syndic enquête sur la conduite d'un professionnel avant qu'une plainte formelle ne soit portée contre ce dernier devant le comité de discipline. Le syndic ouvrira une enquête sur la base d'une information selon laquelle un professionnel a commis une infraction visée à l'art. 116. Cette information pourra lui provenir de sources diverses. Comme il a été souligné précédemment, elle pourra lui être fournie par le comité d'inspection professionnelle. Un autre professionnel, une personne du public et le Bureau de l'ordre peuvent également demander au syndic de tenir une enquête. Enfin, le syndic a le droit d'agir de sa propre initiative, par exemple lorsqu'il constate lui-même une situation susceptible de fonder une plainte disciplinaire; un syndic pourrait par exemple visionner une publicité faite par un professionnel en contravention avec les règles prescrites en cette matière (Khalil c. Corporation professionnelle des opticiens d'ordonnances, [1991] D.D.C.P. 316 (T.P.); Delisle c. Corporation professionnelle des arpenteurs-géomètres, [1991] D.D.C.P. 190 (T.P.), répertoriés dans S. Poirier, La discipline professionnelle au Québec : principes législatifs, jurisprudentiels, et aspects pratiques (1998), p. 81). Comme il le fait pour l'enquête du comité d'inspection professionnelle, le législateur impose une obligation de collaborer à l'enquête du syndic à l'art. 122 C. prof. dont l'interprétation se situe au cœur du présent litige :*

122. Le syndic et les syndics adjoints peuvent, à la suite d'une information à l'effet qu'un professionnel a commis une infraction visée à l'article 116, faire une enquête à ce sujet et exiger qu'on leur fournisse tout renseignement et tout document relatif à cette enquête. . .

L'article 114 s'applique à toute enquête tenue en vertu du présent article.

À l'issue de son enquête, le syndic décide s'il y a lieu de porter une plainte devant le comité de discipline (art. 123).

31 *Le sens commun et grammatical de l'art. 122, qui prévoit que « [l]e syndic et les syndics adjoints peuvent [. . .] exiger qu'on leur fournisse tout renseignement et tout document » favorise davantage la thèse suivant laquelle toute personne est soumise à l'obligation de coopération et non seulement un groupe défini et restreint d'individus tels les professionnels d'un ordre donné. C'est d'ailleurs là le sens habituellement donné au terme « on », pronom indéfini :*

⁵ Op. cit, note 3;

2008-01-01 (C)

PAGE : 5

on pron. indéf. (lat. homo, homme). [Toujours sujet.] 1. Désigne une personne, un groupe de personnes indéterminées; quelqu'un, des gens.

(Petit Larousse illustré (2004), p. 715; jugement de première instance, par. 82-83)

34 Cette conclusion ne tient pas suffisamment compte de l'objectif de protection du public poursuivi par le Code des professions. **La réalisation de cet objectif implique nécessairement que les tiers soient visés ou touchés par certaines dispositions du Code des professions.** Par exemple, les art. 188.1 à 189 prohibent l'exercice illégal de la profession par des tiers non-membres. L'article 188 prévoit quant à lui l'imposition d'amendes à toute personne commettant une infraction. Comme son libellé l'indique, l'art. 2 vise à établir le caractère général du Code, son statut de loi cadre pour l'exercice des professions au Québec et la préséance des lois particulières à chaque ordre professionnel en cas d'incompatibilité. Le contexte dans lequel fut adopté le Code, que j'ai rappelé précédemment, confirme ce constat. L'article 2 ne prévoit pas que le Code ne s'applique qu'aux membres des ordres professionnels, mais vient plutôt confirmer que le Code s'applique à tous les membres de tout ordre professionnel, en établissant des règles de fonctionnement et des moyens d'action homogènes dans ce domaine. Cette interprétation fut d'ailleurs acceptée par la Cour d'appel du Québec dans un arrêt récent : *Ordre des comptables généraux licenciés du Québec c. Québec (Procureur général)*, [2004] R.J.Q. 1164, par. 18-19.

38 L'importance de ce « double rôle » doit nécessairement guider l'interprétation de l'art. 122. Le dépôt d'une plainte devant le comité de discipline peut constituer l'aboutissement de l'enquête du syndic. Pour le professionnel en cause, ce seul dépôt entraîne parfois des conséquences graves pour sa réputation et pour l'exercice de ses activités professionnelles. Pour agir avec efficacité, mais dans le souci et le respect des droits de tous les intéressés durant son enquête, **le syndic doit être en mesure d'exiger les documents et renseignements pertinents de toute personne et non seulement d'un professionnel**, comme le conclut la Cour d'appel. **L'obtention de renseignements en possession de tiers paraît souvent essentielle à la conduite efficace de l'enquête du syndic.** Bien que seul le professionnel accusé d'une infraction déontologique puisse éventuellement être cité devant le comité de discipline les situations susceptibles de provoquer des plaintes disciplinaires impliqueront fréquemment une tierce partie, d'une manière ou d'une autre.

39 L'infraction pour laquelle certains pharmaciens font l'objet d'une enquête en l'espèce, i.e. « recevoir [. . . un] avantage, ristourne ou commission » (art. 3.05.06 du Code de déontologie), ne fait pas exception. L'avantage est reçu d'une autre personne. **Un processus d'enquête concernant la commission d'une infraction devrait donc logiquement**

2008-01-01 (C)

PAGE : 6

*prévoir l'assujettissement des tiers. D'autres exemples illustrent cette nécessité. Un syndic pourrait avoir besoin d'obtenir des renseignements d'une infirmière ou d'un préposé, témoins de certains événements, afin de déterminer si une plainte pour harcèlement sexuel doit être portée contre un médecin. **L'enquête d'un syndic pourrait exiger l'accès à des renseignements détenus par une banque ou un comptable sur l'utilisation dérogatoire d'un compte en fidéicomis par un avocat.***

52 *La procédure qui sanctionne **le refus d'un tiers de communiquer des documents** au syndic met en jeu plusieurs dispositions du Code des professions, notamment ses art. 114, 122, 188 et 191. **L'article 114 établit l'interdiction générale de refuser de transmettre un document nécessaire à la poursuite d'une enquête disciplinaire.** Le dernier paragraphe de l'art. 122 précise que **cette interdiction s'applique aux demandes du syndic.** **L'article 188 prévoit que toute personne contrevenant à l'une des dispositions du Code des professions commet une infraction.** Par l'effet combiné des art. 122 et 188, **un tiers qui refuse de transmettre les documents réclamés par le syndic commet donc une infraction passible d'une amende d'au moins 600 \$ et d'au plus 6 000 \$.** En cas de répétition de toute infraction pénale prévue au Code des professions et après que des poursuites pénales aient été intentées, l'art. 191 permet au procureur général ou, après autorisation de ce dernier, à un ordre professionnel d'obtenir une injonction interlocutoire, et par la suite finale, afin de faire cesser la commission de l'infraction.*

59 ***Le rôle du syndic d'un ordre professionnel constitue clairement un devoir public.** La mission première du syndic est d'enquêter sur la conduite des professionnels afin de protéger les individus bénéficiant de leurs services. **La portée du Code des professions et le langage qui y est utilisé traduisent cet objectif qu'illustre le libellé de l'art. 23.** Comme nous l'avons vu, des considérations de politique judiciaire militent également en faveur de **la reconnaissance du droit du syndic d'obtenir tous les renseignements nécessaires à la poursuite efficace de son enquête** et à sa décision finale de porter ou non des plaintes disciplinaires.*

[15] À la lumière de cette décision-phare de la Cour suprême, la gravité objective particulièrement élevée de cette infraction ne fait plus l'ombre d'un doute et, en conséquence, le Comité devra en tenir compte pour déterminer l'importance de la sanction qui sera imposée à l'intimé;

B. Les circonstances aggravantes et atténuantes

[16] Parmi les facteurs objectifs et particulièrement aggravants dont le Comité tiendra compte, soulignons les suivants :

2008-01-01 (C)

PAGE : 7

- La mise en péril de la protection du public par la négligence et/ou le refus de l'intimé de répondre aux demandes de la syndic;
- La durée de l'infraction;
- La gravité objective de la faute reprochée;

[17] Parmi les circonstances atténuantes, une seule pourra être retenue par le Comité, soit l'absence d'antécédents disciplinaires;

[18] En effet, l'intimé ayant fait défaut de se présenter à l'audition sur sanction, il est impossible pour le Comité de prendre en considération d'autres circonstances atténuantes qui auraient pu être prouvées mais qui ne l'ont pas été;

C. La détermination de la sanction appropriée

[19] Parmi les facteurs dont le Comité peut tenir compte lors de l'imposition de la sanction, il y a, évidemment, le comportement antérieur de l'intimé, de même que le risque élevé de récidive en cas de réinscription de l'intimé, en raison de son attitude dans le présent dossier;

[20] À cet égard, même si l'intimé est présumé innocent des allégations qui font actuellement l'objet d'une enquête par le Bureau du syndic, soit l'émission de faux documents d'assurance et l'appropriation d'argent, il demeure néanmoins que cette enquête peut être considérée par le Comité lors de l'imposition de la sanction et ce, tel que déterminé par le Tribunal des professions;

[21] Dans l'affaire *Dupont*⁶, il fut décidé que la conduite du professionnel, même en l'absence d'une véritable condamnation, pouvait être examinée afin de déterminer l'évaluation du risque de récidive et, par voie de conséquence, la sanction juste et appropriée;

[22] Ce principe fut également repris par le Tribunal des professions dans l'affaire *Huneault*⁷, laquelle décision a fait l'objet d'une requête en révision judiciaire qui fut rejetée par la Cour d'appel, confirmant ainsi la justesse du jugement du Tribunal des professions⁸;

⁶ *Dentistes c. Dupont*, 2005 QCTP 7 (CanLII);

⁷ *Notaires c. Huneault*, 2005 QCTP 53 (CanLII);

⁸ *Laliberté c. Huneault*, 2006 QCCA 929 (CanLII);

2008-01-01 (C)

PAGE : 8

[23] Cela étant dit, le Comité tiendra compte de la gravité des faits actuellement allégués dans l'enquête afin d'évaluer le risque de récidive de l'intimé, soit l'appropriation d'argent et l'émission de faux documents d'assurances;

[24] Dans les circonstances, la mise en péril de la protection du public et les risques de récidive élevés exigent une sanction à la mesure de l'infraction reprochée;

[25] À titre d'exemple, dans l'affaire *Barreau du Québec c. Belliard*⁹, le Comité de discipline du Barreau, alors présidé par Me Delpha Bélanger, écrivait :

[57] La gravité des infractions commises et la volonté de l'intimé de persister dans sa décision de ne pas répondre au syndic commandent une sanction qui tient compte de ces deux aspects.

[26] De la même façon, dans l'affaire *Van Rensselaer*¹⁰, le Comité de discipline du Barreau, alors présidé par Me Réjean Blais, écrivait :

[26] L'intimée n'a aucune explication à présenter pour son refus ou sa négligence de répondre à la demande d'explications et de remise du dossier, formulée par la plaignante;

[27] Le Comité considère comme facteur aggravant l'attitude de l'intimée qui déclare ouvertement qu'elle n'avait pas à donner suite, par écrit, aux demandes d'explications formulées par la plaignante puisqu'elle lui avait répondu verbalement, suivant son témoignage;

[30] Une telle conduite est inacceptable;

[32] Le refus ou la négligence de l'intimée de fournir les explications demandées par la plaignante nuit au travail de cette dernière qui, en sa qualité de syndique adjointe du Barreau du Québec, doit veiller à assurer la protection du public;

[34] Le Comité juge que l'intimée présente un risque élevé de récidive;

[27] En conséquence, l'avocate Van Rensselaer fut condamnée à une radiation pour une période de trois (3) mois et un jour;

⁹ 2007 QCCDBQ 94 (CanLII);

¹⁰ *Thibault c. Van Rensselaer*, 2006 CanLII 53426 (QC CDBQ);

2008-01-01 (C)

PAGE : 9

D. L'ordonnance suivant l'article 156(d.1)

[28] Dans le présent dossier, la syndic suggère, en plus d'une radiation de trois mois, une suspension du droit de pratique de l'intimé jusqu'au moment où il aura fourni les documents requis;

[29] La syndic appuie cette proposition sur deux décisions du Tribunal des professions qui reconnaissent le droit au Comité de fixer des modalités et des conditions aux sanctions qu'il impose :

- *Mathieu c. Dentistes*, 2004 QCTP 27;
- *Denturologistes c. David*, 2007 QCTP 133 (CanLII);

[30] Par contre, le Comité estime qu'il doit fixer un terme à la suspension ou, à tout le moins, la formuler de telle sorte qu'elle puisse être d'une durée limitée;

[31] Ainsi, le Tribunal des professions, dans l'affaire *Denturologistes c. David*, écrivait :

[175] Le Comité ne l'a pas exprimé en ces termes. De plus, en raison de son libellé, celle-ci semble avoir été ordonnée pour une période illimitée.

[32] Dans les circonstances du présent dossier, le Comité considère que la durée de la suspension ne sera pas pour une période illimitée ou indéterminée puisqu'elle prendra fin automatiquement par la remise des documents et renseignements requis par la syndic;

[33] En conséquence, dès que l'intimé se sera acquitté de son obligation de collaborer à l'enquête de la syndic, en fournissant tous et chacun des renseignements et/ou documents requis, alors la suspension prendra fin automatiquement;

[34] La durée de celle-ci sera donc équivalente au refus ou à la volonté de l'intimé de se conformer à ses obligations professionnelles;

[35] Dans les circonstances, le Comité de discipline reconnaît la légalité et, surtout, la légitimité de cette recommandation de la syndic;

2008-01-01 (C)

PAGE : 10

E. Le contenu et la portée de l'ordonnance

[36] L'article 156(d.1) C. prof. permet au Comité d'imposer à l'intimé l'obligation de communiquer «un document ou tout renseignement qui y est contenu»;

[37] À cet égard, soulignons que l'obligation de remettre intégralement tous les documents est une obligation de résultat qui incombe au professionnel, suivant l'affaire *Chéné c. Chiropraticiens*¹¹;

[38] De plus, le professionnel ne doit pas se limiter à répondre évasivement ou de façon incomplète à certaines demandes de renseignements ou documents puisqu'il se trouve alors également en situation d'entrave, vu son omission de répondre à toutes les questions du syndic, tel que déterminé par le Tribunal des professions dans l'affaire *Michaud c. Médecins*¹²;

IV. Conclusion

[39] Pour l'ensemble de ces motifs, les recommandations de la syndic seront entérinées par le Comité de discipline;

PAR CES MOTIFS, LE COMITÉ DE DISCIPLINE :

[40] **ORDONNE** à l'intimé, conformément à l'article 156(d.1) C. prof. de répondre à **toutes** les questions de la syndic et à fournir **tous** les documents requis par celle-ci tels qu'énoncés dans la pièce P-2;

[41] **SUSPEND** le droit de pratique de l'intimé jusqu'au moment où il aura respecté intégralement l'ordonnance ci-haut mentionnée;

[42] **IMPOSE** à l'intimé une radiation de trois (3) mois laquelle deviendra exécutoire à compter de la remise en vigueur de son permis;

[43] **ORDONNE** à la secrétaire du Comité de discipline de faire publier un avis de la présente décision dans un journal circulant dans le lieu où l'intimé a son domicile professionnel, le tout conformément à l'article 156 du *Code des professions*;

[44] **CONDAMNE** l'intimé au paiement de tous les déboursés, y compris les frais de publication de l'avis de suspension et de radiation temporaire.

¹¹ 2006 QCTP 102 (CanLII);

¹² [1994] D.D.O.P. 256 (T.P.);

2008-01-01 (C)

PAGE : 11

Me Patrick de Niverville
Président du comité de discipline

M. Jean-W. Barry, C.d'A.A., courtier en
assurance de dommages
Membre du comité de discipline

M. Luc Bellefeuille, C.d'A.A., courtier en
assurance de dommages
Membre du comité de discipline

Me Claude G. Leduc
Procureur de la partie plaignante

M. Martin Boudreault, intimé
Absent et non représenté

Date d'audience : 13 juin 2008

COMITÉ DE DISCIPLINE

CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

N° : 2007-10-01 (C)

DATE : 4 juillet 2008

LE COMITÉ : Me Daniel M. Fabien	Président
M. Marc-Henri Germain, C.d'A.A., A.V.A., courtier en assurance de dommages	Membre

CAROLE CHAUVIN, ès qualités de syndic de la Chambre de l'assurance de dommages

Partie plaignante

c.

ROGER BÉLANGER, C.d'A.Ass., courtier en assurance de dommages

Partie intimée

DÉCISION SUR SANCTION

[1] Le 28 mars 2008, le Comité de discipline de la Chambre de l'assurance de dommages déclarait l'intimé coupable des actes dérogatoires suivants de la plainte amendée du 18 février 2008, à savoir :

« INFRACTIONS RELIÉES AU FAIT QUE L'INTIMÉ EXERCE SES ACTIVITÉS DANS DES CONDITIONS OU DES ÉTATS SUSCEPTIBLES DE COMPROMETTRE LA QUALITÉ DE SES SERVICES :

1. Depuis le début de l'année 2007 jusqu'à la date des présentes, a exercé ses activités dans des conditions et/ou des états susceptibles de compromettre la qualité de ses services notamment :
 - Dans le cas de l'assuré Marc Villeneuve en regard d'une police d'assurance habitation de L'Union Canadienne, no MR 8588668, il n'a pas recueilli adéquatement les données nécessaires pour l'identification des besoins de cet assuré et a causé un découvert;

2007-10-01 (C)

PAGE : 2

- dans le cas des assurés Bermice Parker et Claude Robertson, n'a pas expliqué les impacts de résilier les protections d'assurances sur un bateau et un moteur alors que l'assureur L'Union Canadienne avait annoncé que s'il y avait résiliation ce risque ne pourrait plus être couvert et de fait, ce bateau et ce moteur ne semblent plus couverts depuis le 24 avril 2007;
- dans le cas de l'assurée Chantal Sylvestre, il n'a pas obtenu les protections demandées en regard au nouveau véhicule 2007 Toyota Yaris aux dates appropriées;
- dans le cas de l'assuré Denis Lepage, il n'a pas été en mesure de bien identifier et de bien comprendre les besoins de cet assuré pour compléter une proposition d'assurances;
- dans le cas de l'assurée Essence Développement Organisationnel inc. et/ou monsieur Yvon Gauthier, il a accepté un mandat concernant une entreprise sise en Alberta, alors qu'il n'a ni les moyens ni la capacité de placer un tel risque;
- dans le cas des assurés Louise Cayer – Larry Kennedy, Sonia Séguin – André St-Cyr, Nathalie Potvin – Jude Laurin, il est incapable de comprendre les demandes des assurés et procède sans autorisation à retirer des protections;
- de façon générale pour cause d'âge, de maladie ou d'état général, il ne reconnaît plus ses clients, tels madame Francine St-Jacques, ou son voisin immédiat, monsieur Robert Fugère;
- de façon générale pour cause d'âge, de maladie ou d'état général, il fait des demandes à répétition auprès de l'assureur L'Union Canadienne qui a agi, ni plus ni moins, comme tuteur;
- de façon générale pour cause d'âge, de maladie ou d'état général, il broche un document ou un avenant avec un autre document qui ne lui est pas relié;
- de façon générale pour cause d'âge, de maladie ou d'état général, il envoie à son client Fernand Lemieux une facture alors qu'il devrait savoir que la prime a été payée en mode de paiement direct;
- le 28 septembre 2007, dans le cadre de l'enquête déontologique le concernant, a démontré pour cause d'âge, de maladie ou d'état général, de la confusion et son incapacité à agir comme courtier d'assurances,

le tout en contravention avec l'article 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, le *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*, notamment les articles 2, 9, 14, 17, 26, 37 (1) et 37 (2) dudit code et l'article 130, 3^o par. du *Code des professions*;

CAS DE L'ASSURÉ MONSIEUR MARC VILLENEUVE

2. Au mois de juillet 2007, n'a pas recueilli les renseignements nécessaires lors de la demande de l'assuré Marc Villeneuve d'ajouter un nouvel emplacement sur sa police d'assurance habitation émise par L'Union Canadienne sous le numéro MR 8588668, pour lui permettre d'identifier les besoins de cet assuré afin de lui proposer le produit d'assurance lui convenant le mieux, le tout en contravention avec les articles 16 et 27 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* et le *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*, notamment les articles 2, 37 (1), 37 (2) et 37 (6) dudit code;

2007-10-01 (C)

PAGE : 3

3. aux mois de juillet et août 2007, a été négligent dans l'exercice de ses activités de représentant en assurance de dommages en ne faisant pas de suivi auprès de l'assuré Marc Villeneuve qui avait requis d'ajouter un nouvel emplacement sur sa police d'assurance habitation émise par L'Union Canadienne sous le numéro MR 858868, causant ainsi un découvert d'assurance entre le 1^{er} août et le 15 août 2007, le tout en contravention avec l'article 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* et le *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*, notamment les articles 2, 25, 37 (1), 37 (2) et 37 (6) dudit code;

Cas des assurés madame Bermice Parker et monsieur Claude Robertson:

4. (chef retiré)
5. du 27 avril 2007 au 7 août 2007, a fait défaut d'agir en conseiller consciencieux auprès des assurés, Bermice Parker et Claude Robertson, en ne transmettant pas l'état réel des protections d'assurance en regard d'un bateau 1990 PrinceCraft et un moteur 1990 Mercury, laissant croire que ces biens étaient couverts aux termes de la police d'assurance habitation de L'Union Canadienne portant le numéro MR8611401, le tout en contravention avec l'article 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* et le *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*, notamment les articles 2, 37 (1), 37 (2) et 37 (6) dudit code;
6. à compter du 27 avril 2007, a laissé sans protection d'assurance et/ou n'a offert aucun produit d'assurances aux assurés Bermice Parker et Claude Robertson pour la couverture d'un bateau 1990 PrinceCraft et un moteur 1990 Mercury, le tout en contravention avec l'article 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* et le *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*, notamment les articles 2, 26, 37 (1), 37 (2) et 37 (6) dudit code;

CAS DE L'ASSURÉE MADAME CHANTAL SYLVESTRE :

7. aux mois de juin, juillet et août 2007, a été négligent et a fait défaut d'agir en conseiller consciencieux en n'obtenant, que le ou vers le 26 juillet 2007, pour l'assurée, Chantal Sylvestre, un avenant de garantie de valeur à neuf pour sa nouvelle voiture 2007 Toyota Yaris alors que ladite assurée avait pris possession de son véhicule le 15 juin 2007, le tout en contravention avec les articles 16 et 27 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* et le *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*, notamment les articles 2, 26, 37 (1), 37 (2), 37 (4) et 37 (6) dudit code;

CAS DE L'ASSURÉ MONSIEUR DENIS LEPAGE :

8. au mois de juin 2007, n'a pas recueilli les renseignements nécessaires afin de compléter une proposition d'assurance habitation pour l'assuré Denis Lepage auprès de L'Union Canadienne et de bien identifier les besoins de cet assuré afin de lui proposer le produit d'assurance lui convenant le mieux, le tout en contravention avec les articles 16 et 27 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* et le *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*, notamment les articles 2, 37 (1), 37 (2) et 37 (6) dudit code;
9. aux mois de juin et juillet 2007, a fait défaut d'agir en conseiller consciencieux en communiquant à l'assuré, Denis Lepage, le coût pour une prime d'assurance habitation de

2007-10-01 (C)

PAGE : 4

L'Union Canadienne alors qu'il n'avait aucun outil lui permettant d'établir une telle prime, le tout en contravention avec les articles 16 et 27 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* et le *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*, notamment les articles 2, 37 (1), 37 (2) et 37 (6) dudit code;

CAS DE L'ASSURÉE ESSENCE DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL INC. ET/OU MONSIEUR YVON GAUTHIER :

10. aux mois de juin et juillet 2007, a accepté un mandat d'obtenir une protection d'assurances des entreprises pour l'assurée Essence Développement Organisationnel inc. et/ou Yvon Gauthier alors qu'il lui était impossible d'obtenir une telle protection, le tout en contravention avec l'article 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* et le *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*, notamment les articles 2, 9, 17, 37 (2), 37 (4) et 37 (6) dudit code;

CAS DES ASSURÉS MADAME LOUISE CAYER ET MONSIEUR LARRY KENNEDY :

11. aux mois de juillet et août 2007, n'a pas agi en conseiller consciencieux en demandant à l'assureur L'Union Canadienne de résilier la police d'assurance habitation numéro MR 8515349 des assurés Louise Cayer et Larry Kennedy alors que ceux-ci voulaient seulement retirer la protection relative aux dégâts d'eau, le tout en contravention avec l'article 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* et le *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*, notamment les articles 2, 9, 37 (1), 37 (2) et 37 (6) dudit code;

CAS DES ASSURÉS MADAME SONIA SÉGUIN ET MONSIEUR ANDRÉ ST-CYR :

12. du mois d'août 2006 au mois d'avril 2007, a été négligent et a fait défaut d'agir en conseiller consciencieux envers les assurés, Sonia Séguin et André St-Cyr, en transmettant à l'assureur L'Union Canadienne relativement à leurs besoins en assurance automobile des informations et/ou demandes truffées d'erreurs, notamment en regard du nom des conducteurs, des numéros de série des véhicules et de leur description, le tout en contravention avec l'article 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* et le *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*, notamment les articles 2, 9, 37 (1), 37 (2) et 37 (6) dudit code;

CAS DES ASSURÉS MADAME NATHALIE POTVIN ET MONSIEUR JUDE LAURIN :

13. au mois de juillet 2007, n'a pas agi en conseiller consciencieux en faisant parvenir à l'assureur L'Union Canadienne une demande de résiliation de police en y joignant la police d'assurance habitation des assurés Nathalie Potvin et Jude Laurin, alors que ceux-ci désiraient résilier plutôt leur police d'assurance automobile, le tout en contravention avec l'article 16 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* et le *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*, notamment les articles 2, 9, 37 (1), 37 (2) et 37 (6) dudit code ;

L'intimé s'étant ainsi rendu passible pour les infractions ci-haut mentionnées des sanctions prévues à l'article 156 du *Code des professions*. »

[2] Le 13 juin 2008, le Comité présidé par Me Daniel M. Fabien et formé des membres M. Marc-Henri Germain, C.d'A.A., A.V.A., courtier en assurance de

2007-10-01 (C)

PAGE : 5

dommages et Mme Sylvie Campeau, courtier en assurance de dommages, se réunissait pour entendre les représentations sur sanction des parties. Lors de cette audition, l'intimé est absent, bien que dûment avisé. En conséquence, malgré l'absence de l'intimé, le Comité entendra les représentations sur sanction du procureur de la syndic.

[3] Par ailleurs, le 20 juin 2008, pendant le délibéré, le président du Comité est avisé de la récusation de Mme Sylvie Campeau à titre de membre du Comité en raison de sa récente attribution de fonctions au sein de la Chambre de l'assurance de dommages.

[4] Cette situation n'empêchera pas le Comité de poursuivre son délibéré considérant le deuxième alinéa de l'article 371 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, lequel prévoit ce qui suit :

« 371. Une plainte est entendue par trois membres du comité de discipline désignés par le président, dont un avocat qui préside l'audition.

Toutefois, lorsqu'un membre du comité de discipline, autre que celui qui le préside, devient empêché d'agir, l'instruction peut être validement poursuivie et une décision peut être validement rendue par les deux autres membres. »

(nos soulignements)

[5] Le Comité peut donc rendre sa décision sur sanction malgré la récusation de Mme Campeau.

I. Les représentations sur sanction de la syndic

[6] Me Claude G. Leduc, procureur de la syndic, soumet au Comité que dans les circonstances particulières de cette affaire, l'intimé doit être radié de façon permanente.

[7] Considérant que le rapport d'expertise médicale du Dr Alexis Gagnon conclut que la situation de l'intimé est irréversible, selon le procureur, une radiation permanente constitue une sanction juste compte tenu du cas très particulier dont est saisi le Comité.

[8] En effet, le procureur de la syndic plaide qu'une radiation permanente constitue la manière la plus efficace de protéger le public puisque l'intimé ne pourra plus obtenir de permis auprès de l'Autorité des marchés financiers.

[9] Me Leduc demande également que l'intimé soit condamné au paiement des frais, lesquels s'élèvent à la somme de 3 323,37 \$ plus les frais de déplacements indéterminés des membres du Comité.

2007-10-01 (C)

PAGE : 6

II. Analyse et décision

A. Le droit

[10] Rappelons que le Comité de discipline a l'obligation de motiver sa décision¹.

[11] En effet, qu'il s'agisse de la décision sur culpabilité ou de la décision sur sanction, ces décisions affectent les droits de tout intimé et ne doivent pas être le résultat d'une appréciation arbitraire mais doivent reposer sur une réflexion dont les raisons sont suffisamment explicites dans la décision².

[12] En matière disciplinaire, l'objectif de la sanction ne vise pas à punir le professionnel mais à éviter un comportement fautif pour protéger le public.

[13] Ainsi, afin d'établir la sanction juste et raisonnable aux circonstances particulières du présent dossier, le Comité de discipline devra pondérer l'ensemble des facteurs atténuants et aggravants, tant objectifs que subjectifs³.

[14] Parmi les facteurs objectifs dont le Comité tiendra compte dans le présent dossier, soulignons :

- 1) la mise en péril de la protection du public; et
- 2) la gravité des offenses.

[15] Parmi les facteurs subjectifs, le Comité tiendra compte des éléments suivants :

- 1) l'état de santé du professionnel qui le rend incapable d'exercer ses fonctions de courtier d'assurance;
- 2) l'âge avancé de l'intimé;
- 3) le risque d'aggravation de la situation; et
- 4) le danger de conséquences financières ou autres pour les clients.

¹ *François Delage c. Le Comité de surveillance de l'Association des intermédiaires en assurance de personnes du Québec*, [2001] IIJ CAN 19359 [QC. CQ.];

Bultz c. Dentistes, [2005] Q.C.T.P. 17;

² *Gonshor c. Dentistes*, [2001] Q.C.T.P. 032;

³ S. POIRIER. *La discipline professionnelle au Québec, principes législatifs, jurisprudentiels et aspects pratiques*, Éd. Yvon Blais, 1998, pp. 172 et ss.;

2007-10-01 (C)

PAGE : 7

[16] Dans le présent cas, le Comité considère qu'une radiation constitue, dans les circonstances, une sanction juste, raisonnable et appropriée, pour les motifs ci-après exposés.

[17] Premièrement, il y a lieu de constater le nombre élevé d'infractions commises par l'intimé et notamment, de souligner la gravité objective de celles-ci. L'état de confusion de l'intimé a mis en péril la protection de plusieurs assurés.

[18] Deuxièmement, la preuve médicale non contredite déposée dans ce dossier permet de conclure à l'inaptitude absolue de l'intimé à exercer la profession de courtier d'assurance.

[19] En fait, l'intimé n'a plus la capacité d'agir comme courtier d'assurance et suivant la seule preuve offerte, l'intimé ne pourra plus jamais exercer sa profession. Ses facultés ayant été affectées par une maladie dégénérative incurable, il appert que son retour à un état de santé lui permettant de travailler est impossible.

[20] Vu ce qui précède, l'intimé ne subira pas de préjudice indu s'il fait l'objet d'une radiation permanente.

B. La sanction

[21] Comme le Comité l'a déjà souligné dans sa décision sur culpabilité, l'honnêteté, l'intégrité et la loyauté de M. Bélanger ne sont aucunement en cause dans cette affaire. Il s'agit d'une bien malheureuse fin de carrière pour cet homme sans tache.

[22] L'intimé ne s'est pas manifesté devant le Comité, que ce soit lors de l'audition sur culpabilité ou sur sanction. M. Bélanger n'était probablement pas en mesure de faire des représentations compte tenu de son état de santé ou même de pouvoir considérer faire des représentations devant le Comité.

[23] Le Comité suivra la recommandation de la syndic quant à la radiation permanente de l'intimé. Le Comité précise toutefois que la présente décision ne saurait faire autorité ni constituer un précédent puisqu'il s'agit d'un cas d'espèce dans une affaire non contestée.

[24] Quant à la demande de la syndic que l'intimé soit condamné aux frais, pour des motifs humanitaires et par compassion pour l'intimé, cette demande sera refusée.

[25] En terminant, le Comité précise que c'est essentiellement dans le but de s'assurer que le public sera protégé pour l'avenir qu'il ordonnera la radiation permanente de l'intimé.

2007-10-01 (C)

PAGE : 8

PAR CES MOTIFS, LE COMITÉ DE DISCIPLINE :

ORDONNE la radiation permanente de l'intimé;

ORDONNE au secrétaire du Comité de discipline de faire publier dans un journal circulant dans le lieu où l'intimé a son domicile professionnel un avis de radiation permanente à l'égard de l'intimé.

LE TOUT, sans frais.

Me Daniel M. Fabien
Président du comité de discipline

M. Marc-Henri Germain, C.d'A.A., A.V.A.,
courtier en assurance de dommages,
Membre du comité de discipline

Me Claude G. Leduc
Procureur de la partie plaignante

M. Roger Bélanger, absent et non représenté

Date d'audience : 13 juin 2008

3.7.3.3 OCRCVM

Aucune information.

3.7.3.4 Bourse de Montréal Inc.

Aucune information.

3.8 AUTRES DÉCISIONS

3.8.1 Dispenses

CO-Operators Investment Counselling Limited (« CICL »)
Addenda Capital inc. (« Nouvelle Addenda »)

Contexte

L'autorité en valeurs mobilières ou l'agent responsable de chaque territoire (le « décideur ») a reçu de CICL et d'Addenda (ensemble, les « déposants ») une demande en vue d'obtenir une décision en vertu de la législation en valeurs mobilières des territoires (la « législation ») leur accordant une dispense des obligations prévues aux articles 2.2, 3.2, 3.3, 4.3 et 5.2 du Règlement 33-109 sur les renseignements concernant l'inscription (le « Règlement 33-109 ») afin qu'ils puissent se prévaloir des dispositions de dispense dans le cadre des transferts en bloc prévues à l'Instruction générale 33-109 du Règlement 33-109 (l'« Instruction générale 33-109 »).

Dans le cadre du traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires (demandes sous régime double) :

- a) l'Autorité des marchés financiers est l'autorité principale aux fins de la présente demande déposée dans le cadre de la fusion, le siège social de Nouvelle Addenda, l'entité issue de la fusion, étant situé dans la province de Québec;
- b) CICL et Addenda ont déposé l'avis selon lequel le paragraphe 4.7(1) du Règlement 11-102 sur le régime de passeport (le « Règlement 11-102 ») est censé s'appliquer dans les provinces d'Alberta, de la Colombie-Britannique, de la Saskatchewan, du Manitoba, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse;
- c) la décision est celle de l'autorité principale et fait foi de la décision de l'autorité en valeurs mobilières ou de l'agent responsable en Ontario.

La présente demande est déposée dans le cadre de la fusion en deux étapes de CICL et d'Addenda (la « fusion »).

Le 22 avril 2008, Addenda a fusionné avec 9192-8192 Québec inc. par fusion ordinaire aux termes de la Loi sur les compagnies (Québec) (la « LCQ »). Pour plus de précisions sur la première étape de la fusion, veuillez vous reporter à la circulaire de sollicitation de procurations datée du 12 mars 2008 en lien avec l'assemblée des actionnaires d'Addenda tenue le 17 avril 2008. L'entité issue de la première étape de la fusion, ADDENDA CAPITAL INC., est enregistrée auprès du Registraire des entreprises du Québec (le « registraire ») sous un nouveau numéro d'entreprise, soit le NEQ n° 1165123226. D'un point de vue juridique, aux termes de la LCQ, Nouvelle Addenda détient les droits des sociétés fusionnées et assume leurs obligations. Aucun transfert d'actifs n'a été effectué au cours de la première étape. L'unique élément à l'origine du transfert en bloc d'Addenda (défini ci-après) est causé par les restrictions techniques du système de la BDNI qui exigent la délivrance d'un nouveau numéro BDNI chaque fois que le registraire accorde un nouveau numéro d'entreprise.

À la suite de la fusion du 22 avril 2008, Services financiers Co-operators limitée en sa qualité d'actionnaire unique de CICL, a transféré la totalité des actions émises et en circulation de CICL à Nouvelle Addenda, et par la suite, CICL a été liquidée et fusionnée le même jour avec Nouvelle Addenda. Aux termes d'une convention de transport général, de prise en charge et de dissolution datée du 23 avril 2008, dans sa version modifiée du 24 avril 2008, CICL a transféré tous ses biens et actifs à Nouvelle Addenda (la « convention de transport »).

La convention de transport prévoit que tous les droits dont le transfert exige le consentement d'une tierce partie devraient être détenus par Nouvelle Addenda en fiducie au nom de CICL et que CICL devrait prendre toutes les mesures et poser tous les gestes nécessaires ou souhaitables pour que les obligations de CICL à l'égard de tels droits soient remplies de sorte que les droits soient préservés et s'appliquent en faveur de Nouvelle Addenda.

Puisque le transfert des activités enregistrées de CICL en faveur de Nouvelle Addenda requiert notamment que les autorités réglementant les valeurs mobilières au sein des territoires canadiens approuvent le transfert des représentants inscrits et personnes autorisées de CICL vers Nouvelle Addenda, les déposants sont d'avis qu'en vertu de la convention de transport tous les clients de CICL liés à ses activités enregistrées n'ont pas encore été transférés à Nouvelle Addenda. Dès que les activités enregistrées de CICL auront été transférées, les statuts de dissolution de CICL seront déposés auprès d'Industrie Canada.

Par conséquent, en date des présentes, les transferts en bloc (défini ci-après) n'ont pas été conclus.

Interprétation

Les expressions définies dans le Règlement 14-101 sur les définitions, le Règlement 11-102, le Règlement 31-102 sur la Base de données nationale d'inscription et le Règlement 33-109 ont le même sens dans la présente décision lorsqu'elles y sont employées, sauf si elles y reçoivent une autre définition.

Déclarations

1. Addenda a été constituée sous le régime de la LCQ et son siège social était situé à Montréal, au Québec. Addenda était une société de gestion de placements spécialisée dans la gestion active de portefeuilles à revenu fixe, principalement pour le compte de clients institutionnels. Le numéro BDNI d'Addenda était 8010. Addenda était inscrite :

en ALBERTA	comme	conseiller en placements et gestionnaire de portefeuille
en COLOMBIE-BRITANNIQUE	comme	gestionnaire de portefeuille (valeurs mobilières)
en SASKATCHEWAN	comme	conseiller en placements et gestionnaire de portefeuille
en ONTARIO	comme	conseiller en placements et gestionnaire de portefeuille, gestionnaires d'opérations sur marchandises et courtier sur les marchés de valeurs dispensées
au QUÉBEC	comme	conseiller de plein exercice (incluant les instruments dérivés)
au NOUVEAU-BRUNSWICK	comme	conseiller en placements et gestionnaire de portefeuille
en NOUVELLE-ÉCOSSE	comme	conseiller en placements et gestionnaire de portefeuille

Les emplacements d'Addenda sont situés aux adresses suivantes :

800, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 2750, Montréal (Québec) H3B 1X9;
36, rue Toronto, bureau 1150, Toronto (Ontario) M5C 2C5.
(collectivement, les « emplacements touchés d'Addenda »)

2. CICL est une société de gestion de placements dont le siège social est à Guelph, en Ontario, qui offre des services consultatifs en placements carte blanche aux régimes de retraite, aux compagnies d'assurances, aux fonds de dotation, aux gouvernements, aux sociétés clientes et aux organismes caritatifs. Le numéro BDNI de CICL est 650. CICL a été constituée sous le régime de la Loi canadienne sur les sociétés par actions et est une filiale indirecte du Groupe Co-operators limitée (« Co-operators »). CICL est actuellement inscrite :

en ALBERTA	comme	conseiller en placements et gestionnaire de portefeuille
en COLOMBIE-BRITANNIQUE	comme	conseiller en placements et gestionnaire de portefeuille (valeurs mobilières)
en SASKATCHEWAN	comme	conseiller en placements et gestionnaire de portefeuille
au MANITOBA	comme	gestionnaire de portefeuille
en ONTARIO	comme	conseiller en placements et gestionnaire de portefeuille et courtier sur les marchés de valeurs dispensées
au QUÉBEC	comme	conseiller de plein exercice
au NOUVEAU-BRUNSWICK	comme	conseiller en placements et gestionnaire de portefeuille
en NOUVELLE-ÉCOSSE	comme	conseiller en placements et gestionnaire de portefeuille

(collectivement, les « territoires canadiens »)

Les emplacements de CICL sont situés aux adresses suivantes :

98, Macdonell Street, Guelph Square, bureau 400, Guelph (Ontario) N1H 2Z6;
1920, College Avenue, Regina (Saskatchewan) S4P 1C4.

(collectivement, les « emplacements touchés de CICL »; les emplacements touchés d'Addenda et les emplacements touchés de CICL sont désignés collectivement sous l'expression « emplacements touchés »)

3. Co-operators est un groupe de sociétés canadiennes qui offre de l'assurances habitation, automobile, vie, collective, commerciale et agricole, ainsi que des produits de placement. Comptant des actifs de 7 milliards de dollars, Co-operators est une coopérative détenue par 40 coopératives, caisses populaires, organisations agricoles représentatives et autres organismes à vocation semblable canadiens.
4. Établie aux termes de la LCQ, Nouvelle Addenda est la société issue de la fusion entre Addenda et 9192-8192 Québec inc. et est une filiale de Co-operators. L'adresse du siège social de Nouvelle Addenda est le 800, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 2750, Montréal (Québec) H3B 1X9.
5. Aux fins de la Banque de données nationale d'inscription (la « BDNI »), la société inscrite qui succèdera à CICL et à Addenda sera Nouvelle Addenda. Veuillez noter que les formulaires d'inscription à cet effet ont été déposés sous support papier le 27 juin 2008.
6. Nouvelle Addenda organise présentement le transfert des entreprises enregistrées de CICL et d'Addenda à Nouvelle Addenda. La date de prise d'effet envisagée pour le transfert en bloc des représentants inscrits, personnes autorisées et autres employés de CICL et d'Addenda (collectivement, les « personnes ») et le matériel de soutien affecté à ces activités (y compris

tous les emplacements touchés) à Nouvelle Addenda est prévue pour le 31 juillet 2008 (chacun de ces transferts étant respectivement désignés sous les expressions « transfert en bloc de CICL » et « transfert en bloc d'Addenda »; le transfert en bloc de CICL et le transfert en bloc d'Addenda sont collectivement désignés aux présentes sous « transferts en bloc »).

7. Il serait indûment coûteux en argent et en temps de transférer individuellement tous les emplacements touchés et les personnes à Nouvelle Addenda conformément aux exigences du Règlement 33-109, eu égard au fait qu'aucun changement n'est prévu dans l'emploi ou les responsabilités des personnes en question et que chacune des personnes qui seront transférées de CICL et d'Addenda le seront dans la même catégorie. De plus, il est essentiel que les emplacements touchés et les personnes soient transférés à la même date afin que l'inscription soit sans interruption.
8. Suite à la fusion, les déposants ont informé leurs représentants qu'ils occuperont les mêmes fonctions auprès de la Nouvelle Addenda.
9. Veuillez noter que suite à la fusion et au fait que la Nouvelle Addenda a de nouveaux actionnaires importants, la Nouvelle Addenda analyse les conséquences de sa nouvelle structure corporative sur ses activités enregistrées. De plus, suite à la fusion, un nouvel administrateur a été nommé. Par ailleurs, le formulaire 33-109A4 de cet administrateur ne sera déposé qu'après la conclusion des transferts en bloc afin de ne pas retarder ceux-ci. Sous réserve de ce qui précède et suite à l'octroi de la décision, CICL et Nouvelle Addenda, au meilleur de leur connaissance, ne seront pas en défaut des exigences de la législation de tous les territoires canadiens.
10. Les transferts en bloc ne seront pas contraires à l'intérêt public et n'auront aucune conséquence défavorable sur la capacité de Nouvelle Addenda de se conformer à toutes les exigences des organismes de réglementation applicables ou de remplir ses obligations envers ses clients.

Décision

L'autorité principale estime que la décision respecte les critères prévus par la législation qui lui permettent de la prendre.

La décision de l'autorité principale en vertu de la législation est d'accorder la dispense des exigences prévues aux articles 2.2, 2.3, 3.3, 4.3 et 5.2 du Règlement 33-109, pourvu que les déposants prennent les arrangements nécessaires avec CDS INC. concernant le paiement des coûts associés au transfert en bloc et qu'ils les prennent avant le transfert en bloc.

Régime du passeport

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour à l'étape 3 - Date de décision, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées à l'étape 4 – Compétences, cocher le choix « aucune » à l'étape 5 – Législation, cocher le choix « aucune » à l'étape 6 – Cours, cocher le choix « valeurs mobilières » à l'étape 7 – Tribunaux administratifs et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

General Motors Acceptance Corporation du Canada Limitée

Une dispense a été accordée à General Motors Acceptance Corporation du Canada Limitée de posséder un établissement principal au Québec et dispenser le dirigeant responsable de résider au Québec;

- assortit le bénéfice de cette dispense des restrictions ou conditions suivantes :
 - détenir un dossier conforme aux exigences des lois applicables dans son territoire d'origine;
 - assurer un accès rapide et aisé à ses livres et à ses registres;
 - se soumettre au pouvoir de surveillance de l'Autorité et, à cet égard, consentir à ce que les frais de déplacement appropriés pour une inspection soient imputés au courtier;
 - désigner un fondé de pouvoir résidant au Québec conformément à la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales à qui toute procédure exercée contre le courtier en vertu d'une loi pourra être signifiée;
 - se soumettre au droit applicable au Québec et aux tribunaux du Québec en cas de litige avec un client domicilié au Québec, et prévoir une clause à cet effet dans le contrat signé à l'ouverture de compte du client;
 - s'assurer que ses représentants non-résidants faisant affaire au Québec travaillent exclusivement pour le même employeur que dans leur province de résidence.

Dispense d'exercer leur fonction à temps plein.

- Stéphan Morin
Demers Conseil inc.

Cette personne est dispensée de l'application de l'article 53 de l'Instruction générale No Q-9 afin de lui permettre d'exercer une autre activité.

Le bénéfice de cette dispense est assortie des restrictions ou conditions suivantes :

- le représentant exerce une autre activité en dehors de la période habituelle de travail ou d'une façon qui, de l'avis du directeur, n'interfère pas avec ses fonctions de représentant;
- le fait pour le représentant d'exercer une autre activité ne crée pas, de l'avis du directeur, de conflit d'intérêts ni d'apparence de conflit d'intérêts avec ses fonctions de représentant;
- le courtier en valeurs auprès duquel le représentant est inscrit consent par écrit à ce que celui-ci exerce une autre activité;
- le représentant ne pourra exercer d'autres activités que celle en planification financière conformément à la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*;
- le représentant souscrit auprès de l'Autorité des marchés financiers l'engagement d'informer par écrit le directeur de tout changement dans les informations soumises lors de la demande de dispense.

3.8.2 Exercice d'une autre activité

Aucune information.

3.8.3 Approbation d'un projet d'entente de partage de commissions, approbation d'une prise de position importante, emprunt ou remboursement autorisés**Emprunts et/ou remboursements autorisés par l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM)****JitneyTrade inc.**

Approbation de la réduction d'un emprunt de 250 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Gestion Pizzagalli inc. en faveur de JitneyTrade inc. courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Gestion Pizzagalli inc. renonce à concourir est de 520 000 \$.

Thomas Weisel Partners Canada Inc.

Approbation d'un emprunt de 950 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Thomas Weisel Capital Corporation en faveur de Thomas Weisel Partners Canada Inc. courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Thomas Weisel Capital Corporation renonce à concourir est de 950 000 \$.

3.8.4 Autres

Aucune information.

4.

Indemnisation

- 4.1 Avis et communiqués
 - 4.2 Réglementation
 - 4.3 Autres consultations
 - 4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers
 - 4.5 Fonds d'assurance-dépôts
 - 4.6 Autres décisions
-

4.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

4.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

4.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

4.4 FONDS D'INDEMNISATION DES SERVICES FINANCIERS

Aucune information.

4.5 FONDS D'ASSURANCE-DÉPÔTS

Aucune information.

4.6 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

5.

Institutions financières

- 5.1 Avis et communiqués
 - 5.2 Réglementation et lignes directrices
 - 5.3 Autres consultations
 - 5.4 Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers
 - 5.5 Sanctions administratives
 - 5.6 Autres décisions
-

5.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

5.2 RÉGLEMENTATION ET LIGNES DIRECTRICES

Aucune information.

5.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

5.4 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DE PERMIS DES ASSUREURS, DES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE ET DES STATUTS DES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

Aucune information.

5.5 SANCTIONS ADMINISTRATIVES

Aucune information.

5.6 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

6.

Marchés des valeurs

- 6.1 Avis et communiqués
 - 6.2 Réglementation et instructions générales
 - 6.3 Autres consultations
 - 6.4 Sanctions administratives pécuniaires
 - 6.5 Interdictions
 - 6.6 Placements
 - 6.7 Régime de l'autorité principale
 - 6.8 Offres publiques
 - 6.9 Information sur les valeurs en circulation
 - 6.10 Autres décisions
 - 6.11 Annexes et autres renseignements
-

6.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

6.2 RÉGLEMENTATION ET INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Aucune information.

6.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

6.4 Sanctions administratives pécuniaires

L'Autorité des marchés financiers publie dans cette section la liste des sanctions administratives pécuniaires. Les décisions de révision des sanctions administratives pécuniaires imposées aux émetteurs ainsi qu'aux initiés sont publiées à la section 6.4.3, distinctement des sections 6.4.1 et 6.4.2 qui contiennent les décisions initiales imposées suite à un défaut de respecter l'une des dispositions de la section II du chapitre II, ou du chapitre III du titre III de la *Loi sur les valeurs mobilières* (« LVM ») ou encore, les articles 96 à 98 ou 102 de cette même loi. (274.1 LVM / 271.13, 271.14 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

6.4.1 - Émetteurs assujettis

Le tableau publié dans cette section présente les sanctions administratives pécuniaires imposées aux émetteurs assujettis suivant leur défaut de respecter l'une des dispositions de la section II du chapitre II, ou du chapitre III du titre III de la *Loi sur les valeurs mobilières*. (274.1 *Loi sur les valeurs mobilières* et 271.13 et 271.15 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

271.13 RVM.

Tout émetteur assujetti qui contrevient à une disposition du titre III de la Loi, parce qu'il a fait défaut de déposer un document d'information périodique, est tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire de 100 \$ par document pour chaque jour ouvrable au cours duquel il est en défaut, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 5 000 \$ au cours d'un même exercice financier de l'Autorité.

271.15 RVM.

Une sanction administrative pécuniaire est exigible à compter du moment où l'Autorité en transmet avis.

L'imposition d'une sanction administrative pécuniaire, en application de l'article 271.13 RVM, est sans préjudice quant à tout autre recours dont peut se prévaloir l'Autorité des marchés financiers.

Le tableau produit ci-dessous indique le nom de l'émetteur concerné, la date où a été prise la décision d'imposer une sanction administrative pécuniaire ainsi que le montant imposé.

Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
----------	--------------	------------------	----------------

Aucune information

6.4.2 - Initiés

Le tableau publié dans cette section présente les sanctions administratives pécuniaires imposées aux initiés suivant leur défaut de respecter l'une des dispositions des articles 96 à 98 ou 102 de la *Loi sur les valeurs mobilières*. (274.1 Loi sur les valeurs mobilières et 271.14 et 271.15 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

271.14.

Tout initié ou dirigeant réputé initié qui contrevient à une disposition des articles 96 à 98 ou 102 de la Loi, parce qu'il a fait défaut de déclarer son emprise sur des titres ou une modification à cette emprise, est tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire de 100 \$ par omission de déclarer pour chaque jour au cours duquel il est en défaut, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 5 000 \$.

271.15.

Une sanction administrative pécuniaire est exigible à compter du moment où l'Autorité en transmet avis.

L'imposition d'une sanction administrative pécuniaire, en application de l'article 271.14 RVM, est sans préjudice quant à tout autre recours dont peut se prévaloir l'Autorité des marchés financiers.

Le tableau ci-dessous indique le nom de l'initié concerné, le nom de l'émetteur à l'égard duquel il n'a pas fait la déclaration requise, la date où a été prise la décision d'imposer une sanction administrative pécuniaire ainsi que le montant imposé.

Nom de l'initié	Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
CRONIN, PATRICK	BANQUE DE MONTREAL	20080014890-1	2008-07-22	300,00 \$
DESROCHERS, JEAN-PHILIPPE	RESSOURCES MURGOR INC.	20080014887-1	2008-07-22	200,00 \$

Nom de l'initié	Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
DOROSZ, WANDA MARY	NOVEKO INTERNATIONAL INC.	20080014892-1	2008-07-22	1 000,00 \$
KLEIN, GEORGE	CRYOCATH TECHNOLOGIES INC.	20080014895-1	2008-07-22	800,00 \$
LAROCHELLE, PIERRE	ADALTIS INC.	20080014891-1	2008-07-22	2 800,00 \$
LAU TUNG CHING, ERIC	GROUPE OPTIMAL INC.	20080014894-1	2008-07-22	2 200,00 \$
STRUBLE, MICHAEL L.	ALIMENTATION COUCHE-TARD INC.	20080014893-1	2008-07-22	100,00 \$
TREMBLAY, RODRIGUE	EXPLORATION LOUNOR INC.	20080014885-1	2008-07-22	5 000,00 \$
YANOFSKY, PETER	GROUPE OPTIMAL INC.	20080014896-1	2008-07-22	2 100,00 \$

6.4.3 - Décisions de révision

Les tableaux ci-dessous présentent les informations relatives aux décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires.

Il s'agit plus particulièrement des cas où l'Autorité, dans le cadre d'un processus de révision, a décidé de maintenir, de réduire ou encore d'annuler le montant de la sanction administrative pécuniaire précédemment imposée

6.4.3.1 - Émetteurs assujettis

Le tableau publié dans cette section présente les décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires qui concernent les émetteurs assujettis.

Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé initialement	Montant révisé
----------	--------------	------------------	-----------------------------	----------------

Aucune information

6.4.3.2 - Initiés

Le tableau publié dans cette section présente les décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires qui concernent les initiés.

Nom de l'initié	Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé initialement	Montant révisé
ANDRIQUE, JOHN	IMMUNOTEC INC.	20070007279-1	2007-04-03	1 200,00 \$	
		20070007279-2	2008-07-16		0,00 \$
ANTONINI, ORLANDO	ADALTIS INC.	20070003400-1	2007-02-14	5 000,00 \$	
		20070003400-2	2008-07-16		0,00 \$
ARBIC, RENE	ISEE3D INC.	20070017811-1	2007-07-31	10 000,00 \$	
		20070017811-2	2008-07-16		0,00 \$
BARIL, FLORENT	RESSOURCES MELKIOR INC.	20060015229-1	2006-07-28	10 000,00 \$	
		20060015229-2	2008-07-29		5 000,00 \$
BELANGER, LOUIS N.	LYRTECH INC.	20070016301-1	2007-07-11	600,00 \$	
		20070016301-2	2008-07-30		600,00 \$
BOUTARY, GEORGES	GROUPE SNC-LAVALIN INC.	20060020838-1	2006-11-03	300,00 \$	
		20060020838-2	2008-07-29		300,00 \$
BRERETON, DAVID	TECSYS INC.	20070016394-1	2007-07-12	5 000,00 \$	
		20070016394-2	2008-07-16		0,00 \$

Nom de l'initié	Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé initialement	Montant révisé
BRINK, ADRIAAN ARTHUR	JEUX DYNASTY INC.	20060007457-1	2006-04-13	5 000,00 \$	
		20060007457-2	2008-06-11		0,00 \$
		20070003362-1	2007-02-14	1 500,00 \$	
		20070003362-2	2008-07-29		1 500,00 \$
CLARKE INC.	FONDS DE REVENU TECHNOLOGIES AVANCEES DE FIBRES (AFT)	20060011215-1	2006-06-01	2 500,00 \$	
		20060011215-2	2008-06-11		0,00 \$
CLIFT, WILLIAM EARL	MITEC TELECOM INC.	20060003346-1	2006-02-14	2 300,00 \$	
		20060003346-2	2008-06-11		2 300,00 \$
COHEN, JACQUES JOEL	IMMUNOTEC INC.	20070007280-1	2007-04-03	1 200,00 \$	
		20070007280-2	2008-07-16		0,00 \$
COLSON, MAURICE	RESSOURCES GOLDEN TAG LTEE	20060011240-1	2006-06-01	2 000,00 \$	
		20060011240-2	2008-06-11		0,00 \$
CYR, BENOIT	FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER BTB	20070017477-1	2007-07-25	3 600,00 \$	
		20070017477-2	2008-07-30		3 600,00 \$

Nom de l'initié	Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé initialement	Montant révisé
DE GUISE, ANDRE	EXPLORATION PUMA INC.	20070008775-1	2007-04-19	5 000,00 \$	
		20070008775-2	2008-07-16		0,00 \$
DEVOS, PETER	BANQUE ROYALE DU CANADA	20060020866-1	2006-11-03	5 000,00 \$	
		20060020866-2	2008-07-29		0,00 \$
DIFLEY, SHARI LYNN CORPORATION	MINIERE NORD ABITIBI	20060020876-1	2006-11-03	1 400,00 \$	
		20060020876-2	2008-07-29		1 400,00 \$
DIGIROLAMO, JULIO	INNOVIUM MEDIA PROPERTIES CORP.	20060015236-1	2006-07-28	200,00 \$	
		20060015236-2	2008-07-29		100,00 \$
DROGE, WULF	IMMUNOTEC INC.	20070008208-1	2007-04-12	2 400,00 \$	
		20070008208-2	2008-07-16		0,00 \$
DUBE, JEAN-PIERRE	GROUPE ODESIA INC.	20060020843-1	2006-11-03	700,00 \$	
		20060020843-2	2008-07-29		500,00 \$
ELMAN, SHELDON BARRY	FONDS DE REVENU GROUPE SANTE MEDISYS	20060011253-1	2006-06-01	1 800,00 \$	
		20060011253-2	2008-06-11		300,00 \$
FRASER, SERGE	PROSEP INC.	20060020878-1	2006-11-03	3 200,00 \$	

Nom de l'initié	Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé initialement	Montant révisé
		20060020878-2	2008-07-29		0,00 \$
GAGNON, ETIENNE	EXFO INGENIERIE-ELECTRO-OPTIQUE INC.	20070008919-1	2007-04-23	5 000,00 \$	
		20070008919-2	2008-07-16		0,00 \$
GILPIN, ANDREA	THERATECHNOLOGIES INC.	20070018177-1	2007-08-06	2 600,00 \$	
		20070018177-2	2008-07-16		0,00 \$
GOBEIL, CLAUDE	ISACSOFT INC.	20070003367-1	2007-02-14	5 000,00 \$	
		20070003367-2	2008-07-30		1 000,00 \$
LAKDAWALA, LEENA	DECTRON INTERNATIONALE INC.	20060020853-1	2006-11-03	5 000,00 \$	
		20060020853-2	2008-07-29		0,00 \$
LAPERLE, JEAN NICOLAS	SONOMAX SANTE AUDITIVE INC.	20070017326-1	2007-07-23	1 400,00 \$	
		20070017326-2	2008-07-30		1 400,00 \$
LAZARUS, MORDEN	ISEE3D INC.	20060020863-1	2006-11-03	10 000,00 \$	
		20060020863-2	2008-07-29		5 000,00 \$
LEBRUN, JEANNE	GROUPE SPORTSCENE INC.	20060003335-1	2006-02-14	6 600,00 \$	
		20060003335-2	2006-07-03		2 200,00 \$

Nom de l'initié	Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé initialement	Montant révisé
		20060003335-3	2008-06-11		0,00 \$
LEONARD, MICHEL	FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER BTB	20070017480-1	2007-07-25	20 000,00 \$	
		20070017480-2	2008-07-30		20 000,00 \$
MARSHALL, DAVID HUGH	IMMUNOTEC INC.	20070007276-1	2007-04-03	1 200,00 \$	
		20070007276-2	2008-07-16		0,00 \$
MCQUAY, MICHAEL JAMES	BOMBARDIER INC.	20060015246-1	2006-07-28	10 000,00 \$	
		20060015246-2	2008-07-29		0,00 \$
ORR, CHARLES LEE	IMMUNOTEC INC.	20070008553-1	2007-04-17	2 700,00 \$	
		20070008553-2	2008-07-16		0,00 \$
OUELLETTE, GUY	BANQUE NATIONALE DU CANADA	20070016299-1	2007-07-11	5 000,00 \$	
		20070016299-2	2008-07-16		0,00 \$
PATTE, RICHARD MAURICE	IMMUNOTEC INC.	20070008207-1	2007-04-12	2 400,00 \$	
		20070008207-2	2008-07-16		0,00 \$
PATTERSON, RONALD PAUL	BANQUE ROYALE DU CANADA	20070004168-1	2007-02-22	5 000,00 \$	
		20070004168-2	2008-07-15		0,00 \$

Nom de l'initié	Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé initialement	Montant révisé
PHARAND, GILLES	DOMTAR INC.	20070015590-1	2007-07-04	400,00 \$	
		20070015590-2	2008-07-16		0,00 \$
PILOSOFF, RICHARD VICTOR	BANQUE ROYALE DU CANADA	20060004512-1	2006-03-06	17 500,00 \$	
		20060004512-2	2008-06-11		0,00 \$
QUINCAILLERIE RICHELIEU LTEE	QUINCAILLERIE RICHELIEU LTEE	20060011209-1	2006-06-01	2 400,00 \$	
		20060011209-2	2008-06-11		2 400,00 \$
RAYMOND, PAUL	GROUPE CGI INC.	20070008779-1	2007-04-19	5 000,00 \$	
		20070008779-2	2008-07-16		0,00 \$
REID, KENNETH WILLIAM	IMMUNOTEC INC.	20070008205-1	2007-04-12	2 400,00 \$	
		20070008205-2	2008-07-16		0,00 \$
ROLLS, JOHN A	ABITIBIBOWATER INC.	20080013704-1	2008-07-07	1 900,00 \$	
		20080013704-2	2008-07-29		0,00 \$
SAMPALIS, FOTINI	NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.	20060011221-1	2006-06-01	5 000,00 \$	
		20060011221-2	2008-06-11		5 000,00 \$
SUTHERLAND, ANNE LOUISE BOURBONNIERE	BANQUE ROYALE DU CANADA	20060020829-1	2006-11-03	2 100,00 \$	

Nom de l'initié	Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé initialement	Montant révisé
		20060020829-2	2008-07-29		0,00 \$
THEBERGE, NORMAND	ISACSOFT INC.	20060011244-1	2006-06-01	21 000,00 \$	
		20060011244-2	2008-06-11		21 000,00 \$
USECHE GUTIERREZ, AURELIO ANTONIO	DECTRON INTERNATIONALE INC.	20060020830-1	2006-11-03	10 000,00 \$	
		20060020830-2	2008-07-29		0,00 \$
VAN HOUTTE, PIERRE	VAN HOUTTE INC.	20070019688-1	2007-08-28	15 000,00 \$	
		20070019688-2	2008-07-30		10 000,00 \$
WARREN, DAVID JOHN	GOODFELLOW INC.	20070017805-1	2007-07-31	1 700,00 \$	
		20070017805-2	2008-07-29		300,00 \$
WOODS, LORNE ALLAN	CORPORATION MINIERE OSISKO	20060002044-1	2006-02-02	2 000,00 \$	
		20060002044-2	2008-06-11		300,00 \$
WORKING INTEREST EXPLORATIONS CORPORATION	NAMEX INC.	20070003404-1	2007-02-14	15 000,00 \$	
		20070003404-2	2008-07-29		5 000,00 \$

6.5 INTERDICTIONS

6.5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs

Solutions Électroniques Saratoga Inc.

Interdit à George Durst, André Link, Pierre Arbour, Alkebec Inc., Donald W. Seal, Richard Vallée, Martin Fontaine, Alfredo Perez, Charbel Fraifer et Luc Charlebois d'effectuer, directement ou indirectement, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de Solutions Électroniques Saratoga Inc., aux motifs que l'émetteur ne s'est pas conformé aux obligations de dépôt de ses états financiers annuels et rapport de gestion annuel prévues au Règlement 51-102 et que ces personnes ont été administrateurs ou dirigeants de l'émetteur depuis que celui-ci a déposé ses derniers états financiers conformément aux exigences applicables et, en tant qu'initiés de l'émetteur, ces personnes peuvent avoir été informées de tout fait ou changement important concernant l'émetteur qui n'a pas été rendu public après la date des états financiers déposés.

L'interdiction est prononcée le 30 juillet 2008.

Décision n°: 2008-MC-0777

6.5.2 Révocations d'interdiction

Aucune information.

6.6 PLACEMENTS

6.6.1 Visas de prospectus

6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Discovery 2008 Flow-Through Limited Partnership	23 juillet 2008	Ontario
Fonds d'actions américaines Sceptre Fonds d'actions internationales Sceptre	29 juillet 2008	Ontario
Java Capital, Inc.	24 juillet 2008	Alberta
Société en commandite accréditive CGF Resource 2008	24 juillet 2008	Alberta

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Catégorie mondiale Métaux précieux IG Mackenzie	25 juillet 2008	Manitoba

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Caterpillar Financial Services Limited	28 juillet 2008	Ontario
Enbridge Inc.	29 juillet 2008	Alberta
Enbridge Finance Company Inc.	29 juillet 2008	Alberta
Énergie renouvelable Brookfield inc.	29 juillet 2008	Ontario
Fonds d'accumulation de revenu de dividendes Aviance	29 juillet 2008	Ontario
Fonds américain à revenu élevé IG Putnam	25 juillet 2008	Manitoba
Fonds CI	25 juillet 2008	Ontario
Catégorie de société d'actions canadiennes Cambridge		
Catégorie de société d'actions mondiales Cambridge		
Fonds d'actions de croissance Alpin CI		
Fonds d'actions américaines CI		
Catégorie de société d'actions américaines CI		
Catégorie de société gestionnaires américains ^{MD} CI		
Fonds américain de petites sociétés CI		
Catégorie de société américaine petites sociétés CI		
Fonds de valeur américaine CI		
Catégorie de société valeur américaine CI		
Catégorie de société petite capitalisation can-am CI		
Fonds de placements canadiens CI		
Catégorie de société de placements canadiens CI		
Fonds canadien petite/moyenne capitalisation CI		
Fonds marchés nouveaux CI		
Catégorie de société marchés nouveaux CI		
Fonds européen CI		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Catégorie de société européenne CI		
Fonds mondial CI		
Catégorie de société mondiale CI		
Catégorie de société biotechnologie mondiale CI		
Catégorie de société produits de consommation mondiaux CI		
Catégorie de société services financiers mondiaux CI		
Catégorie de société sciences de la santé mondiales CI		
Fonds mondial avantage dividendes élevés CI		
Catégorie de société mondiale avantage dividendes élevés CI		
Catégorie de société gestionnaires mondiaux ^{MD} CI		
Fonds mondial de petites sociétés CI		
Catégorie de société mondiale petites sociétés CI		
Catégorie de société sciences et technologies mondiales CI		
Fonds de valeur mondiale CI		
Catégorie de société valeur mondiale CI		
Fonds international CI		
Catégorie de société internationale CI		
Fonds de valeur internationale CI		
Catégorie de société valeur internationale CI		
Catégorie de société japonaise CI		
Fonds Pacifique CI		
Catégorie de société Pacifique CI		
Catégorie de société valeur de fiducie CI		
Fonds Harbour		
Catégorie de société Harbour		
Catégorie de société d'actions étrangères Harbour		
Fonds d'actions canadiennes pur Knight		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
<p>Bain</p> <p>Fonds à petite capitalisation Knight Bain</p> <p>Fonds de ressources canadiennes Signature</p> <p>Catégorie de société ressources canadiennes Signature</p> <p>Catégorie de société énergie mondiale Signature (auparavant, Catégorie de société énergie mondiale CI)</p> <p>Fonds canadien sélect Signature</p> <p>Catégorie de société canadienne sélect Signature</p> <p>Fonds américain Synergy</p> <p>Catégorie de société américaine Synergy</p> <p>Catégorie de société canadienne Synergy</p> <p>Catégorie de société gestion de style canadien Synergy</p> <p>Fonds d'actions canadiennes focus Synergy</p> <p>Fonds d'actions mondiales focus Synergy</p> <p>Catégorie de société mondiale Synergy</p> <p>Catégorie de société gestion de style mondial Synergy</p> <p>Catégorie de société canadienne de répartition de l'actif Cambridge</p> <p>Catégorie de société mondiale équilibrée CI</p> <p>Fonds équilibré international CI</p> <p>Catégorie de société équilibrée internationale CI</p> <p>Catégorie de société de croissance et de revenu étrangers Harbour</p> <p>Fonds de revenu et de croissance Harbour</p> <p>Catégorie de société de revenu et de croissance Harbour</p> <p>Fonds diversifié de revenu mensuel Knight Bain</p> <p>Fonds canadien de répartition stratégique Signature (auparavant, Fonds canadien de</p>		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
répartition stratégique CI)		
Fonds équilibré canadien Signature		
Fonds mondial de croissance et de revenu Signature		
Catégorie de société mondiale croissance et revenu Signature		
Fonds de croissance et de revenu Signature		
Catégorie de société de croissance et de revenu Signature		
Fonds de répartition tactique d'actifs Synergy		
Fonds marché monétaire CI		
Fonds marché monétaire É-U CI		
Catégorie de société avantage à court terme CI		
Catégorie de société à court terme CI		
Catégorie de société à court terme en dollars US CI		
Fonds d'obligations mondiales CI		
Catégorie de société obligations mondiales CI		
Fonds d'obligations canadiennes Knight Bain		
Fonds d'obligations de sociétés Knight Bain		
Fonds d'obligations canadiennes Signature (auparavant, Fonds d'obligations canadiennes CI)		
Catégorie de société obligations canadiennes Signature (auparavant, Catégorie de société obligations canadiennes CI)		
Fonds d'obligations de sociétés Signature		
Catégorie de société obligations de sociétés Signature		
Fonds de dividendes Signature		
Catégorie de société dividendes Signature		
Fonds de revenu élevé Signature		
Catégorie de société revenu élevé		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
<p>Signature</p> <p>Fonds d'obligations à long terme Signature (auparavant, Fonds d'obligations à long terme CI)</p> <p>Fonds de placements hypothécaires Signature (auparavant, Fonds de placements hypothécaires CI)</p> <p>Fonds d'obligations à court terme Signature (auparavant, Fonds d'obligations à court terme CI)</p> <p>Série Portefeuilles de revenu</p> <p>Série Portefeuilles prudente</p> <p>Série Portefeuilles équilibrée</p> <p>Série Portefeuilles équilibrée prudente</p> <p>Série Portefeuilles croissance équilibrée</p> <p>Série Portefeuilles croissance</p> <p>Série Portefeuilles croissance maximale</p> <p>Catégorie de société Portefeuille géré Select 100r</p> <p>Catégorie de société Portefeuille géré Select 80r20a</p> <p>Catégorie de société Portefeuille géré Select 70r30a</p> <p>Catégorie de société Portefeuille géré Select 60r40a</p> <p>Catégorie de société Portefeuille géré Select 50r50a</p> <p>Catégorie de société Portefeuille géré Select 40r60a</p> <p>Catégorie de société Portefeuille géré Select 30r70a</p> <p>Catégorie de société Portefeuille géré Select 20r80a</p> <p>Catégorie de société Portefeuille géré Select 100a</p> <p>Catégorie de société gestion du revenu Select</p> <p>Catégorie de société gestion d'actions canadiennes Select</p> <p>Catégorie de société gestion d'actions</p>		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
américaines Select Catégorie de société gestion d'actions internationales Select Fonds de lancement Select		
Fonds d'actions canadiennes Lakeview Disciplined Leadership Fonds d'actions américaines Lakeview Disciplined Leadership Fonds à revenu élevé Lakeview Disciplined Leadership	24 juillet 2008	Ontario
Fonds d'obligations de sociétés TD Fonds obligations monde TD Fonds de fiducie de revenu TD	24 juillet 2008	Ontario
Fonds mutuels TD	25 juillet 2008	Ontario
Fonds bons du Trésor canadiens TD Fonds du marché monétaire canadien TD Fonds du marché monétaire Plus TD Fonds du marché monétaire américain TD Fonds d'obligations à court terme TD Fonds hypothécaire TD Fonds d'obligations canadiennes TD Fonds d'obligations canadiennes de base plus TD Fonds d'obligations de sociétés à rendement en capital TD Fonds d'obligations à rendement réel TD Fonds d'obligations mondiales TD Fonds de revenu à haut rendement TD Fonds de revenu mensuel TD Fonds de revenu équilibré TD Fonds de revenu mensuel diversifié TD Fonds de croissance équilibré TD Fonds de revenu de dividendes TD Fonds de croissance de dividendes TD		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds de fiducie de revenu à rendement en capital TD		
Fonds de valeurs sûres canadiennes TD		
Fonds d'actions canadiennes TD		
Fonds d'actions canadiennes optimal TD		
Fonds de petites sociétés canadiennes TD		
Fonds nord-américain de dividendes TD		
Fonds de valeurs sûres américaines TD		
Fonds quantitatif d'actions américaines TD		
Fonds valeur de grandes sociétés américaines TD		
Fonds neutre en devises de valeur de grandes sociétés américaines TD		
Fonds de moyennes sociétés américaines TD		
Fonds de petites sociétés américaines TD		
Fonds mondial de dividendes TD		
Fonds valeur mondiale TD		
Fonds mondial sélect TD		
Fonds de sociétés mondiales à capitalisation variée TD		
Fonds mondial de développement durable TD		
Fonds d'actions internationales TD		
Fonds de croissance d'actions internationales TD		
Fonds de croissance européen TD		
Fonds de croissance japonais TD		
Fonds de croissance asiatique TD		
Fonds de la région du Pacifique TD		
Fonds des marchés émergents TD		
Fonds de croissance latino-américain TD		
Fonds ressources TD		
Fonds ressources énergétiques TD		
Fonds métaux précieux TD		
Fonds communications et divertissement		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
TD Fonds science et technologie TD Fonds sciences de la santé TD Fonds indiciel d'obligations canadiennes TD Fonds indiciel équilibré TD Fonds indiciel canadien TD Fonds indiciel moyenne Dow Jones des industrielles ^{MD} TD Fonds indiciel américain TD Fonds neutre en devises indiciel américain TD Fonds indiciel Nasdaq® TD Fonds indiciel international TD Fonds neutre en devises indiciel international TD Fonds indiciel européen TD Fonds indiciel japonais TD Portefeuille à revenu favorable TD Portefeuille d'actions américaines favorable TD Portefeuille neutre en devises d'actions américaines favorable TD Portefeuille d'actions mondiales favorable TD Portefeuille confortable TD – conservateur Portefeuille confortable TD – modéré Portefeuille confortable TD – équilibré Portefeuille confortable TD – croissance Portefeuille confortable TD – actions	25 juillet 2008	Ontario
Fonds mutuels TD Fonds du marché monétaire canadien TD Fonds du marché monétaire Plus TD Fonds d'obligations à court terme TD Fonds d'obligations canadiennes TD		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds d'obligations canadiennes de base plus TD		
Fonds d'obligations de sociétés à rendement en capital TD		
Fonds d'obligations à rendement réel TD		
Fonds d'obligations mondiales TD		
Fonds de revenu à haut rendement TD		
Fonds de revenu mensuel TD		
Fonds de revenu équilibré TD		
Fonds de revenu mensuel diversifié TD		
Fonds de croissance équilibré TD		
Fonds de revenu de dividendes TD		
Fonds de croissance de dividendes TD		
Fonds de fiducie de revenu à rendement en capital TD		
Fonds de valeurs sûres canadiennes TD		
Fonds d'actions canadiennes TD		
Fonds d'actions canadiennes optimal TD		
Fonds de petites sociétés canadiennes TD		
Fonds nord-américain de dividendes TD		
Fonds de valeurs sûres américaines TD		
Fonds valeur de grandes sociétés américaines TD		
Fonds neutre en devises de valeur de grandes sociétés américaines TD		
Fonds de moyennes sociétés américaines TD		
Fonds de petites sociétés américaines TD		
Fonds mondial de dividendes TD		
Fonds valeur mondiale TD		
Fonds mondial sélect TD		
Fonds de sociétés mondiales à capitalisation variée TD		
Fonds mondial de développement durable TD		
Fonds d'actions internationales TD		
Fonds de croissance d'actions		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
internationales TD		
Fonds de croissance japonais TD		
Fonds de croissance asiatique TD		
Fonds des marchés émergents TD		
Fonds de croissance latino-américain TD		
Fonds ressources TD		
Fonds ressources énergétiques TD		
Fonds métaux précieux TD		
Fonds communications et divertissement TD		
Fonds science et technologie TD		
Fonds sciences de la santé TD		
Fonds indiciel d'obligations canadiennes TD		
Fonds indiciel canadien TD		
Fonds indiciel moyenne Dow Jones des industrielles ^{MD} TD		
Fonds indiciel américain TD		
Fonds neutre en devises indiciel américain TD		
Fonds indiciel Nasdaq® TD		
Fonds indiciel international TD		
Fonds neutre en devises indiciel international TD		
Fonds indiciel européen TD		
Fonds indiciel japonais TD		
Portefeuille à revenu favorable TD		
Portefeuille d'actions américaines favorable TD		
Portefeuille neutre en devises d'actions américaines favorable TD		
Portefeuille d'actions mondiales favorable TD		

Fonds Unie

30 juillet 2008

Ontario

Fonds monétaire

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds de revenu à court terme		
Fonds de revenu fixe canadien		
Fonds de revenu fixe international		
Fonds de revenu amélioré		
Fonds de valeur d'actions canadiennes		
Fonds diversifié d'actions canadiennes		
Fonds de croissance d'actions canadiennes		
Fonds de sociétés de petites capitalisations d'actions canadiennes		
Fonds de valeur d'actions américaines		
Fonds diversifié d'actions américaines		
Fonds de croissance d'actions américaines		
Fonds d'actions de sociétés américaines à petite capitalisation		
Fonds de valeur d'actions internationales		
Fonds diversifié d'actions internationales		
Fonds de croissance d'actions internationales		
Fonds d'actions de marchés émergents		
Fonds immobilier		
Catégorie de société de revenu à court terme		
Catégorie de société de revenu fixe canadien		
Catégorie de société de revenu fixe international		
Catégorie de société de revenu amélioré		
Catégorie de société de valeur d'actions canadiennes		
Catégorie de société diversifiée d'actions canadiennes		
Catégorie de société de croissance d'actions canadiennes		
Catégorie de société alpha d'actions canadiennes		
Catégorie de société d'actions canadiennes à petite capitalisation		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Catégorie de société de valeur d'actions américaines		
Catégorie de société de valeur d'actions américaines couverte contre les risques de change		
Catégorie de société diversifiée d'actions américaines		
Catégorie de société de croissance d'actions américaines		
Catégorie de société alpha d'actions américaines		
Catégorie de société d'actions américaines à petite capitalisation		
Catégorie de société de valeur d'actions internationales		
Catégorie de société de valeur d'actions internationales couverte contre les risques de change		
Catégorie de société diversifiée d'actions internationales		
Catégorie de société de croissance d'actions internationales		
Catégorie de société alpha d'actions internationales		
Catégorie de société d'actions de marchés émergents		
Catégorie de société immobilier		
Portefeuilles Artisan	29 juillet 2008	Ontario
Portefeuille de bons du Trésor canadiens Artisan		
Portefeuille Artisan le plus conservateur		
Portefeuille Artisan conservateur		
Portefeuille Artisan prudent		
Portefeuille Artisan de croissance		
Portefeuille Artisan de croissance élevée		
Portefeuille Artisan de croissance maximale		
Portefeuille Artisan de la nouvelle		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
économie		
Portefeuille gestion institutionnelle	29 juillet 2008	Ontario
Fonds de revenu gestion institutionnelle		
Fonds d'actions canadiennes gestion institutionnelle		
Fonds d'actions américaines gestion institutionnelle		
Fonds d'actions internationales gestion institutionnelle		
Fonds de revenu gestion institutionnelle		
Portefeuilles LifePoints	24 juillet 2008	Ontario
Portefeuille équilibré de revenu LifePoints		
Portefeuille équilibré de croissance LifePoints		
Portefeuille de croissance à long terme LifePoints		
Portefeuille tout actions LifePoints		
Portefeuille équilibré LifePoints		
Portefeuille LifePoints 2010		
Portefeuille LifePoints 2020		
Portefeuille LifePoints 2030		
Fonds d'investissement à revenu fixe canadien Russell		
Fonds d'investissement d'actions canadiennes Russell		
Fonds d'investissement d'actions américaines Russell		
Fonds d'investissement d'actions outre-mer Russell		
Fonds d'investissement d'actions mondiales Russell		
Silver Wheaton Corp.	25 juillet 2008	Colombie-Britannique
Whitemud Resources Inc.	29 juillet 2008	Alberta

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.3 Modifications du prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds iShares	28 juillet 2008	Ontario
iShares CDN S&P/TSX 60 Index Fund		
iShares CDN S&P/TSX Capped Composite Index Fund		
iShares CDN S&P/TSX Completion Index Fund		
iShares CDN S&P/TSX Capped Energy Index Fund		
iShares CDN S&P/TSX Capped Financials Index Fund		
iShares CDN S&P/TSX Capped Materials Index Fund		
iShares CDN S&P/TSX Global Gold Index Fund		

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Aucune information.

6.6.2 Dispenses de prospectus

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser

les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour à l'étape 3 - Date de décision, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées à l'étape 4 – Compétences, cocher le choix « aucune » à l'étape 5 – Législation, cocher le choix « aucune » à l'étape 6 – Cours, cocher le choix « valeurs mobilières » à l'étape 7 – Tribunaux administratifs et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

Le personnel de l'Autorité tient à rappeler qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient de la dispense statutaire prévue aux articles 43 ou 51 de la Loi, tels qu'ils se lisaient avant le 14 septembre 2005, ou des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription* («Règlement 45-106»).

Le personnel rappelle également qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements de même que de fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

Veuillez prendre note que les informations contenues aux avis déposés en vertu de l'ancien article 46 de la Loi et aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 sont publiées ci-dessous tel que fournies par les émetteurs concernés. Il est de la responsabilité des émetteurs de fournir une information adéquate et l'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date(s) du placement	Nombre et type de titre émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteur(s) QC / Hors QC		Dispense(s) invoquée(s) (Règlement 45-106)
4363507 Canada Inc.	2008-07-03	697 500 actions privilégiées de catégorie A et 500 000 actions ordinaires	2 000 000 \$	0	1	2.3
AmeraCan Energy Holdings (2008) Limited Partnership	2008-07-10	parts de société en commandite	310 000 \$	1	6	2.3

Nom de l'émetteur	Date(s) du placement	Nombre et type de titre émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteur(s)		Dispense(s) invoquée(s) (Règlement 45-106)
				QC /	Hors QC	
BELLUS Santé Inc.	2008-08-17	920 601 actions ordinaires	994 250 \$	1	0	2.3
Bi-Optic Ventures Inc.	2008-07-17	4 500 000 actions ordinaires et 4 500 000 bons de souscription d'actions ordinaires	495 000 \$	1	23	2.3 / 2.5
BroadSign International, Inc.	2008-06-23	100 000 actions ordinaires	100 000 \$ US	1	0	2.3
Capital BLF Inc.	2008-07-09	9 999 999 actions ordinaires	2 999 999,70 \$	1	0	2.10
Canadian Spirit Resources Inc.	2008-07-09	2 493 319 unités et 400 000 actions accréditatives	3 097 985 \$	10	38	2.3 / 2.5
Cantronic Systems Inc.	2008-07-08 et 2008-07-10	16 428 570 actions ordinaires	5 749 999,50 \$	1	33	2.3
Carlyle Asia Growth Partners IV, L.P.	2008-06-24	parts de société en commandite	10 173 000 \$	1	0	2.3
Century Aluminum Company	2008-07-16	500 actions ordinaires	31 180 \$	1	0	2.3
Cervus LP	2008-07-10	1 000 000 unités et 500 000 bons de souscription d'achat d'unités	25 000 000 \$	2	25	2.3
Exploration Orbite VSPA Inc.	2008-06-26	500 unités	1 750 000 \$	30	5	2.3 / 2.5

Nom de l'émetteur	Date(s) du placement	Nombre et type de titre émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteur(s) QC / Hors QC		Dispense(s) invoquée(s) (Règlement 45-106)
Les Ressources Threegold Inc.	2008-07-09	648 000 actions ordinaires et 648 000 bons de souscription	162 000 \$	9		2.3 / 2.5
Maxim Power Corp.	2008-07-10	10 211 500 actions ordinaires	66 374 750 \$	1	49	2.3
Mint Technology Corp.	2008-07-15	2 600 000 unités	520 000 \$	10	1	2.3
Network Infrastructure Inventory Inc. - N(i)2 Inc.	2008-07-14	349 662 actions ordinaires	524 492 \$	10	7	2.3 / 2.5 / 2.24
Noveko International Inc.	2008-07-10	500 000 actions catégorie A	1 990 000 \$	1		2.12
Nuvo Research Inc.	2008-07-07	1 débenture	2 000 000 \$	1		2.10
Pavilion Energy Corp.	2008-06-18	25 000 actions ordinaires et 140 000 bons de souscription	25 000 \$	3		2.3 / 2.5
Polar Star Mining Corporation	2008-07-08	7 415 400 unités	4 820 010 \$	1	17	2.3
Sigma Dek Ltd.	2008-07-11	270 000 actions ordinaires catégorie C	135 000 \$	3	4	2.9
StrataVest Capital Inc.	2008-06-20 et 2008-06-25	362 500 actions ordinaires	72 500 \$	1	7	2.3
Therma Blade Inc.	2007-07-17	7 500 actions ordinaires catégorie B	150 000 \$		3	2.3

Nom de l'émetteur	Date(s) du placement	Nombre et type de titre émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteur(s) QC / Hors QC		Dispense(s) invoquée(s) (Règlement 45-106)
Therma Blade Inc.	2007-10-24	55 000 actions ordinaires catégorie B	1 100 000 \$	31		2.3
Therma Blade Inc.	2008-01-25	1 250 actions ordinaires catégorie B	50 000 \$	1		2.3
Therma Blade Inc.	2008-04-17	10 200 actions ordinaires catégorie B	510 000 \$	23		2.3
Therma Blade Inc.	2008-06-06	16 000 actions ordinaires catégorie B	800 000 \$	46		2.3
Thermal Energy International Inc.	2006-09-19, 2006-10-10, 2006-12-04, 2006-12-29, 2006-12-30 et 2007-01-03	2 030 000 actions ordinaires accréditives et 1 862 162 unités	622 745,92 \$	5	26	2.3
Vacci-Test Corporation	2008-07-07	51 unités	516 375 \$	1	12	2.3
Walton Ottawa Region Investment Corporation	2008-07-10	345 772 actions ordinaires	3 457 720 \$	11	140	2.3 / 2.9
Walton TX South Grayson Investment Corporation	2008-07-09	131 165 actions ordinaires catégorie B	1 311 650 \$	1	60	2.3 / 2.9
X-Terra Resources Corporation	2008-07-11	5 000 000 actions ordinaires et 5 000 000 bons de souscription	5 000 000 \$	2	11	2.3 / 2.10

SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Nom de l'émetteur	Date(s) du placement	Nombre et type de titre émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteur(s) QC / Hors QC		Dispense(s) invoquée(s) (Règlement 45-106)
Caisse privée CDBN Opportunités internationales	2007-01-01 au 2007-12-31	433 376,46 parts	4 343 236 \$	23		2.10 et 2.19
Claymore Global Agriculture ETF	2008-05-07 au 2008-05-28	7 700 actions	176 117 \$	2		2.3
CMC Markets Canada Inc.	2008-07-05 au 2008-07-11	3 contrats pour différence	14 000,00 \$	1	2	2.3
DJ EURO STOXX 50 Fund	2008-05-29	12 500 actions	731 750 \$	1		2.3
FIER Croissance Durable, société en commandite	2008-07-15	62 500 parts	62 500,00 \$	1		Décision 2008-MC-0443
FIER Croissance Durable, société en commandite	2008-07-15	3 687 500 parts	3 687 500 \$	4		2.3
FIER Innovation Durable, société en commandite	2008-07-15	316 666 parts	316 666 \$	2		Décision 2008-MC-0443
FIER Innovation Durable, société en commandite	2008-07-15	4 683 334 parts	4 683 334 \$	4		2.3
F.I.E.R.T.E., société en commandite	2008-07-15	1 320 000 parts	1 320 000 \$	8		2.3
Financial Select Sector SPDR Fund	2008-05-07 au 2008-05-30	304 766 actions	8 388 940,48 \$	3	4	2.3
FondsHorizons BetaPro S&P/TSX 60 Haussier Plus	2008-05-07, 2008-05-08, et 2008-05-29	3 100 actions	100 109 \$	2		2.3
Fonds immobilier mondial Sentry Select	2008-05-07 au 2008-05-27	16 800 actions	150 212 \$	2		2.3

Nom de l'émetteur	Date(s) du placement	Nombre et type de titre émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteur(s) QC / Hors QC		Dispense(s) invoquée(s) (Règlement 45-106)
iPath MSCI India Index ETN	2008-05-13 et 2008-05-16	8 600 actions	595 378 \$	2		2.3
iShares CDN S&P/TSX 60 Index Fund	2008-05-05 au 2008-05-27	34 700 actions	1 922 139 \$	2	3	2.3
iShares CDN S&P/TSX Global Gold Index Fund	2008-05-01	400 actions	31 688 \$	1		2.3
iShares CDN S&P/TSX Global Gold Index Fund	2008-04-10, 2008-04-29, et 2008-05-01	51 800 actions	4 497 246 \$	3		2.3
iShares COMEX Gold Trust	2008-05-06 au 2008-05-30	3 800 actions	329 413 \$	2		2.3
iShares FTSE/Xinhua China 25 Index Fund	2008-05-06 au 2008-05-30	35 100 actions	5 357 805 \$	2		2.3
iShares Lehman 20+ Year Treasury Bond Fund	2008-05-06, 2008-05-09 et 2008-05-27	237 600 actions	21 356 808 \$	2		2.3
iShares MSCI Brazil Index Fund	2008-05-07 au 2008-05-28	72 170 actions	6 872 148,78 \$	2	2	2.3
iShares MSCI Emerging Markets Index Fund	2008-05-07 au 2008-05-30	416 000 actions	60 460 290 \$	2	2	2.3
iShares MSCI Hong Kong Index Fund	2008-05-07 au 2008-05-29	73 100 actions	1 376 814 \$	1	1	2.3
iShares MSCI Malaysia Index Fund	2008-03-11, et 2008-03-19	116 000 actions	1 350 360 \$	2		2.3
iShares MSCI Malaysia Index Fund	2008-05-08 au 2008-05-28	115 900 actions	1 824 233,44 \$	2		2.3

Nom de l'émetteur	Date(s) du placement	Nombre et type de titre émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteur(s) QC / Hors QC		Dispense(s) invoquée(s) (Règlement 45-106)
iShares MSCI Mexico Investable Market Index Fund	2008-05-09	40 600 actions	2 466 044 \$	2		2.3
iShares MSCI Singapore Index Fund	2008-05-06 au 2008-05-30	437 900 actions	7 771 160 \$	2		2.3
iShares MSCI South Africa Index Fund	2008-05-28	4 400 actions	584 100 \$	2		2.3
iShares MSCI South Korea Index Fund	2008-05-06 au 2008-05-30	actions	3 092 129 \$	2	2	2.3
iShares MSCI Taiwan Index Fund	2008-05-12	252 170 actions	4 221 976 \$	2		2.3
iShares MSCI Turkey Index Fund	2008-05-07, et 2008-05-14	27 800 actions	1 476 878 \$	2		2.3
iShares S&P Global Financials Sector Index Fund	2008-05-19	3 660 actions	274 736,70 \$	2		2.3
NYLCAP Select Manager Canada Fund, L.P.	2008-07-11	14 400 parts	14 535 360 \$	6	17	2.3
iShares S&P Latin America 40 Index Fund	2008-05-19 et 2008-05-29	9 400 actions	2 745 550 \$	1	2	2.3
Market Vectors Russia ETF	2008-05-28	5 300 actions	299 980 \$	1		2.3
SciVest Conservative Market Neutral Equity Fund	2004-04-08	parts de catégorie F	150 000 \$	1		2.3
SciVest Market Neutral Equity Fund	2002-01-01 au 2006-12-31	parts de catégorie A et de catégorie F	490 000 \$	7		2.3
SCP Atlantic Fund, LP	2008-06-23	230,04 parts série AU	507 999,99 \$	1		2.3

Nom de l'émetteur	Date(s) du placement	Nombre et type de titre émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteur(s) QC / Hors QC		Dispense(s) invoquée(s) (Règlement 45-106)
SPDR Gold Trust	2008-05-13 au 2008-05-27	157 116 actions	13 662 042,50 \$	1	3	2.3
SPDR Trust Series 1	2008-03-05 au 2008-04-03	2 073 250 actions	272 210 242,10 \$	2	19	2.3
SPDR Trust Series 1	2008-05-06 au 2008-05-30	2 234 503 actions	312 710 706,35 \$	2	13	2.3
Stanfield Structured Opportunity Fund, Ltd.	2008-06-02	actions	1 001 300 \$	1		2.3
TD Capital Global Private Equity Investors (Canada) IV, LP	2008-06-30	1 860 parts	18 945 960 \$	3	16	2.3
UBS Dynamic Alpha Fund Class A	2007-09-13, 2007-09-21 et 2007-10-10	43 423 parts	503 056,25 \$	4		2.3
United States Oil Fund LP	2008-05-08 au 2008-05-30	59 969 actions	6 119 901,98 \$	2	4	2.3
Value Contrarian Canadian Equity	2008-07-01	222,90 parts	500 000 \$	1		2.10
Vision Opportunity Fund Trust	2008-07-02	Parts	5 100 000 \$	6	4	2.3

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

6.6.4 Refus

Aucune information.

6.6.5 Divers

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser

les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet

www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour à l'étape 3 -

Date de décision, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées à l'étape 4 – Compétences, cocher le choix « aucune » à l'étape 5 – Législation, cocher le choix « aucune » à l'étape 6 – Cours, cocher le choix « valeurs mobilières » à l'étape 7 – Tribunaux administratifs et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.7 RÉGIME DE L'AUTORITÉ PRINCIPALE (RÈGLEMENT 11-101)

La section 6.7 du Bulletin ne contient désormais plus d'information vu l'entrée en vigueur du *Règlement 11-102 sur le régime de passeport*.

6.8 OFFRES PUBLIQUES

6.8.1 Avis

Aucune information.

6.8.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour à l'étape 3 - Date de décision, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées à l'étape 4 - Compétences, cocher le choix « aucune » à l'étape 5 - Législation, cocher le choix « aucune » à l'étape 6 - Cours, cocher le choix « valeurs mobilières » à l'étape 7 - Tribunaux administratifs et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.8.3 Refus

Aucune information.

6.8.4 Divers

Aucune information.

6.9 INFORMATION SUR LES VALEURS EN CIRCULATION

6.9.1 Actions déposées entre les mains d'un tiers

Aucune information.

6.9.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser

les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour à l'étape 3 - Date de décision, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées à l'étape 4 – Compétences, cocher le choix « aucune » à l'étape 5 – Législation, cocher le choix « aucune » à l'étape 6 – Cours, cocher le choix « valeurs mobilières » à l'étape 7 – Tribunaux administratifs et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.9.3 Refus

Aucune information.

6.9.4 Révocations de l'état d'émetteur assujetti

Quinto Mining Corporation

Révoque l'état d'émetteur assujetti de Quinto Mining Corporation.

Décision n°: 2008-MC-0779

6.9.5 Divers

Aucune information.

6.10 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

6.11 ANNEXES ET AUTRES RENSEIGNEMENTS

ANNEXE 1 DÉPÔTS DE DOCUMENTS D'INFORMATION

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
ALIMENTS MAPLE LEAF INC. (LES)	2008-06-30
ALPHINAT INC.	2008-05-31
AMERIGO RESOURCES LTD.	2008-06-30
ANGIOTECH PHARMACEUTICALS, INC.	2008-06-30
ATCO LTD.	2008-06-30
ATIKWA MINERALS CORPORATION	2008-05-31
BAFFINLAND IRON MINES CORPORATION	2008-06-30
BALLARD POWER SYSTEMS INC.	2008-06-30
BIG 8 SPLIT INC.	2008-06-15
BIOMERGE INDUSTRIES LTD.	2008-06-30
BONAVENTURE ENTERPRISES INC.	2008-05-31
CANADIAN LIFE COMPANIES SPLIT CORP.	2008-05-31
CANADIAN UTILITIES LIMITED	2008-06-30
CANFOR CORPORATION	2008-06-30
CANFOR PULP INCOME FUND	2008-06-30
CAPITAL GAINS INCOME STREAMS CORPORATION	2008-05-31
CAPITAL PRO-EGAux INC.	2008-05-31
CATALYST PAPER CORPORATION	2008-06-30
CATEGORIE FIDELITY CANADA PLUS (#5486)	2008-05-31
CATEGORIE FIDELITY CHINE (#5486)	2008-05-31
CATEGORIE FIDELITY CROISSANCE AMERIQUE (#5486)	2008-05-31
CATEGORIE FIDELITY DISCIPLINE ACTIONS AMERIQUE (#5486)	2008-05-31
CATEGORIE FIDELITY DISCIPLINE ACTIONS CANADA (#5486)	2008-05-31
CATEGORIE FIDELITY DISCIPLINE ACTIONS INTERNATIONALES (#5486)	2008-05-31
CATEGORIE FIDELITY DISCIPLINE ACTIONS MONDIALES (#5486)	2008-05-31
CATEGORIE FIDELITY DIVIDENDES (#5486)	2008-05-31
CATEGORIE FIDELITY DIVIDENDES MONDIALE (#5486)	2008-05-31
CATEGORIE FIDELITY EQUILIBRE CANADA (#5486)	2008-05-31
CATEGORIE FIDELITY ETOILE D'ASIE (#5486)	2008-05-31
CATEGORIE FIDELITY ETOILE DU NORD (#5486)	2008-05-31
CATEGORIE FIDELITY EUROPE (#5486)	2008-05-31
CATEGORIE FIDELITY EXPANSION CANADA (#5486)	2008-05-31
CATEGORIE FIDELITY EXTREME-ORIENT (#5486)	2008-05-31
CATEGORIE FIDELITY FRONTIERE NORD (#5486)	2008-05-31
CATEGORIE FIDELITY IMMOBILIERE MONDIALE (#5486)	2008-05-31
CATEGORIE FIDELITY JAPON (#5486)	2008-05-31
CATEGORIE FIDELITY MONDIALE (#5486)	2008-05-31
CATEGORIE FIDELITY PETITE CAPITALISATION AMERIQUE (#5486)	2008-05-31
CATEGORIE FIDELITY POTENTIEL AMERIQUE (#5486)	2008-05-31
CATEGORIE FIDELITY POTENTIEL CANADA (#5486)	2008-05-31
CATEGORIE FIDELITY REPARTITION D'ACTIFS CANADIENS (#5486)	2008-05-31
CATEGORIE FIDELITY REVENU A COURT TERME CANADA (#5486)	2008-05-31
CATEGORIE FIDELITY SPECIALITE TECHNOLOGIE (#5486)	2008-05-31
CATEGORIE FIDELITY SPECIALITE TELECOMMUNICATIONS (#5486)	2008-05-31
CATEGORIE FIDELITY SPECIALITE PRODUITS DE CONSOMMATION (#5486)	2008-05-31
CATEGORIE FIDELITY SPECIALITE RESSOURCES NATURELLES (#5486)	2008-05-31
CATEGORIE FIDELITY SPECIALITE SERVICES FINANCIERS (#5486)	2008-05-31
CATEGORIE FIDELITY SPECIALITE SOINS DE LA SANTE (#5486)	2008-05-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE FIDELITY CROISSANCE (#5486)	2008-05-31

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
CATEGORIE PORTEFEUILLE FIDELITY CROISSANCE MONDIALE (#5486)	2008-05-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE FIDELITY EQUILIBRE (#5486)	2008-05-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE FIDELITY EQUILIBRE MONDIALE (#5486)	2008-05-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE FIDELITY REVENU (#5486)	2008-05-31
CATEGORIE PORTEFEUILLE FIDELITY REVENU MONDIALE (#5486)	2008-05-31
CELESTICA INC.	2008-06-30
CENTRAL GOLD-TRUST	2008-06-30
CFI TRUST	2008-05-31
CHEMTRADE LOGISTICS INCOME FUND	2008-06-30
COMMERCE SPLIT CORP.	2008-05-31
COMPAGNIE D'IMMOBILIER REVENUE LIMITEE	2008-06-30
COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA	2008-06-30
COMPAGNIES LOBLAW LIMITEE (LES)	2008-06-14
CONSUMERS' WATERHEATER INCOME FUND (THE)	2008-06-30
CONSUMERS' WATERHEATER OPERATING TRUST (THE)	2008-06-30
CORPORATION MINIERE NIOGOLD	2008-05-31
CORPORATION MINIERE NORD ABITIBI	2008-06-30
CORPORATION POURVOYEURS MONDIAUX SAFARI NORDIK	2008-05-31
CREDIT SUISSE	2008-06-30
CU INC.	2008-06-30
DIVIDEND 15 SPLIT CORP.	2008-05-31
DIVIDEND 15 SPLIT CORP. II	2008-05-31
DUNDEE PRECIOUS METALS INC.	2008-06-30
E.G. CAPITAL INC.	2008-05-31
ENBRIDGE INCOME FUND	2008-06-30
ENCANA CORPORATION	2008-06-30
ENCANA HOLDINGS FINANCE CORP.	2008-06-30
ENDESA, S.A.	2008-06-30
ENTREPRISES MINIERES GLOBEX INC.	2008-06-30
EPCOR POWER EQUITY LTD.	2008-06-30
EQUITABLE GROUP INC.	2008-06-30
EXCO TECHNOLOGIES LIMITED	2008-06-30
EXPLORATION AZIMUT INC.	2008-05-31
EXPLORATION FIRST GOLD INC.	2008-05-31
EXPLORATION NQ INC.	2008-05-31
EXPLORATION PUMA INC.	2008-05-31
EXPLORATION TYPHON INC.	2008-05-31
FIDUCIE CLAREGOLD	2008-05-31
FIDUCIE DE CAPITAL INDUSTRIELLE ALLIANCE	2008-06-30
FIDUCIE HOUILLERE CANADIENNE FORDING	2008-06-30
FINANCIAL 15 SPLIT CORP.	2008-05-31
FINANCIAL 15 SPLIT CORP. II	2008-05-31
FIRST NATIONAL FINANCIAL INCOME FUND	2008-06-30
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER RIOCAN	2008-06-30
FONDS OPTIMUM OBLIGATIONS QUEBEC	2008-06-30
GEORGE WESTON LIMITEE	2008-06-14
GOLDMARK MINERALS LTD	2008-06-30
GREAT-WEST LIFECO FINANCE (DELAWARE) LP	2008-06-30
GREAT-WEST LIFECO FINANCE (DELAWARE) LP II	2008-06-30
GREAT-WEST LIFECO INC.	2008-06-30
GREENSHIELD EXPLORATIONS LIMITED	2008-06-30
GROUPE CGI INC.	2008-06-30
GROUPE SNC-LAVALIN INC.	2008-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
GRUPE TMX INC.	2008-06-30
HALO RESOURCES LTD.	2008-05-31
HEMISPHERE GPS INC.	2008-06-30
HUBBAY MINERALS INC.	2008-06-30
INCOME STREAMS III CORPORATION	2008-05-31
INDIGO BOOKS & MUSIC INC.	2008-06-28
INDUSTRIELLE ALLIANCE, ASSURANCE ET SERVICES FINANCIERS INC.	2008-06-30
INTERNATIONAL FOREST PRODUCTS LIMITED	2008-06-30
INVESTISSEMENTS TSPL INC.	2008-05-31
KEG ROYALTIES INCOME FUND (THE)	2008-06-30
KLONDIKE GOLD CORP.	2008-05-31
LAB RECHERCHE INC.	2008-06-30
LOOK COMMUNICATIONS INC.	2008-05-31
M SPLIT CORP.	2008-05-31
MACDONALD DETTWILER AND ASSOCIATES LTD	2008-06-30
MARSULEX INC.	2008-06-30
MATTEL, INC.	2008-06-30
MINES DE NICKEL NEARCTIC INC. (LES)	2008-05-31
MOTAPA DIAMONDS INC.	2008-05-31
NEWMONT MINING CORPORATION	2008-06-30
NEWMONT MINING CORPORATION OF CANADA LIMITED	2008-06-30
NORBORD INC.	2008-06-28
NOVA CHEMICALS CORPORATION	2008-06-30
NOVADAQ TECHNOLOGIES INC.	2008-06-30
ONCOLYTICS BIOTECH INC.	2008-06-30
PAIN CANADA COMPAGNIE, LIMITEE	2008-06-30
PASSEPORT METALS INC.	2008-05-31
PEMBINA PIPELINE INCOME FUND	2008-06-30
PETRO-CANADA	2008-06-30
PRIME DIVIDEND CORP.	2008-05-31
PRIME RATE PLUS CORP.	2008-05-31
PROEX ENERGY LTD.	2008-06-30
RESSOURCES ABITEX INC.	2008-05-31
RESSOURCES APPALACHES INC.	2008-05-31
RESSOURCES BEAUFIELD INC.	2008-05-31
RESSOURCES MAJESCOR INC.	2008-05-31
RESSOURCES MELKIOR INC.	2008-05-31
RESSOURCES MINIERES NORMABEC LTEE	2008-05-31
ROGERS COMMUNICATIONS INC.	2008-06-30
ROGERS SUGAR INCOME FUND	2008-06-30
SAMUEL MANU-TECH INC.	2008-06-30
SEAMARK ASSET MANAGEMENT LTD.	2008-06-30
SELKIRK METALS CORP.	2008-05-31
SHERRITT INTERNATIONAL CORPORATION	2008-06-30
SILVER WHEATON CORP.	2008-06-30
SOCIETE D'ENERGIE TALISMAN INC.	2008-06-30
SOCIETE DE FINANCEMENT GE CAPITAL CANADA	2008-06-30
SOCIETE EN COMMANDITE EPCOR POWER	2008-06-30
SOCIETE FINANCIERE DAIMLER CANADA INC.	2008-06-30
SOCIETE INVESTORS LIMITEE	2008-06-30
SUNCOR ENERGIE INC.	2008-06-30
TDB SPLIT CORP.	2008-05-31
TECHNOLOGIES MIRANDA INC.	2008-06-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
TECK COMINCO LIMITED	2008-06-30
TEXTRON FINANCIAL CORPORATION	2008-06-30
TITANIUM CORPORATION INC.	2008-05-31
UNIQUE BROADBAND SYSTEMS, INC.	2008-05-31
US FINANCIAL 15 SPLIT CORP.	2008-05-31
VITRAN CORPORATION INC.	2008-06-30
WESCAST INDUSTRIES INC.	2008-06-29
WEST FRASER TIMBER CO. LTD.	2008-06-30
WESTERN FOREST PRODUCTS INC.	2008-06-30
WGI HEAVY MINERALS INCORPORATED	2008-06-30
XANTREX TECHNOLOGY INC.	2008-06-30
ZARLINK SEMICONDUCTOR INC.	2008-06-27
5BANC SPLIT INC.	2008-06-15

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
CATEGORIE D' ACTIONS CANADIENNES MANUVIE (#6814)	2008-04-30
CATEGORIE D' ACTIONS MONDIALES TOTALES SEAMARK MANUVIE (#6814)	2008-04-30
CATEGORIE D' APPRECIATION AMERICAINE A GRANDE CAPITALISATION MANUVIE (#6814)	2008-04-30
CATEGORIE D' APPRECIATION AMERICAINE A MOYENNE CAPITALISATION MANUVIE (#6814)	2008-04-30
CATEGORIE D' APPRECIATION CANADIENNE MANUVIE (#6814)	2008-04-30
CATEGORIE D' APPRECIATION CANADIENNE A GRANDE CAPITALISATION MANUVIE (#6814)	2008-04-30
CATEGORIE D' APPRECIATION INTERNATIONALE MANUVIE (#6814)	2008-04-30
CATEGORIE D' APPRECIATION MONDIALE MANUVIE (#6814)	2008-04-30
CATEGORIE D' OBLIGATIONS STRUCTUREES MANUVIE (#6814)	2008-04-30
CATEGORIE D' OCCASIONS CHINE MANUVIE (#6814)	2008-04-30
CATEGORIE D' OCCASIONS DE CROISSANCE MANUVIE (#6814)	2008-04-30
CATEGORIE D' OCCASIONS JAPON MANUVIE (#6814)	2008-04-30
CATEGORIE D' OCCASIONS MONDIALES MANUVIE (#6814)	2008-04-30
CATEGORIE DE BASE CANADIENNE MANUVIE (#6814)	2008-04-30
CATEGORIE DE BASE MONDIALE MANUVIE (#6814)	2008-04-30
CATEGORIE DE CROISSANCE AMERICAINE A GRANDE CAPITALISATION MANUVIE (#6814)	2008-04-30
CATEGORIE DE PLACEMENT INTERNATIONAL MAWER MANUVIE (#6814)	2008-04-30
CATEGORIE DE RENDEMENT A COURT TERME MANUVIE (#6814)	2008-04-30
CATEGORIE DISTINCTION CANADIENNE AIM MANUVIE (#6814)	2008-04-30
CATEGORIE F.I. DISCIPLINE ACTIONS CANADA MANUVIE (#6814)	2008-04-30
CATEGORIE LEADERS MONDIAUX MANUVIE (#6814)	2008-04-30
CATEGORIE MONDIALE TRIMARK MANUVIE (#6814)	2008-04-30
CERTICOM CORP.	2008-04-30
CHARIOT RESOURCES LIMITED	2008-04-30
CORPORATION HELICOPTERE CHC	2008-04-30
CORPORATION KOMUNIK	2008-04-30
CYMAT TECHNOLOGIES LTD.	2008-04-30
DACHA CAPITAL INC.	2008-03-31
DUMONT NICKEL INC.	2008-03-31
EXPLORATION LOUNOR INC.	2008-03-31
EXPLORATION SULLIDEN INC.	2008-04-30
GES TECHNOLOGIES INC.	2008-03-31
INFLAZYME PHARMACEUTICALS LTD.	2008-03-31
INSCAPE CORPORATION	2008-04-30
MIGENIX INC.	2008-04-30
MITEC TELECOM INC.	2008-04-30

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
MKS INC.	2008-04-30
MOMENTUM ADVANCED SOLUTIONS INC.	2008-04-30
PRESTIGE TELECOM INC.	2008-03-31
Q2 GOLD RESOURCES INC.	2008-03-31
REG. D'EPARGNE-ETUDES FAMILIAL AVEC DR. ACQUIS PR PLUS. ETUDIANTS USC (#25996)	2008-04-30
REG. D'EPARGNE-ETUDES FAMILIAL AVEC DR. ACQUIS PR UN SEUL ETUDIANT USC (#25996)	2008-04-30
REGIME CLASSIQUE D'EPARGNE-ETUDES USC (#25996)	2008-04-30
REGIME FAMILIAL D'EPARGNE-ETUDES COLLECTIF USC (#25996)	2008-04-30
REGIME FAMILIAL D'EPARGNE-ETUDES POUR PLUSIEURS ETUDIANTS USC (#25996)	2008-04-30
REGIME FAMILIAL D'EPARGNE-ETUDES POUR UN SEUL ETUDIANT USC (#25996)	2008-04-30
RESSOURCES PERSHIMCO INC.	2008-03-31
RESVERLOGIX CORP.	2008-04-30
REX DIAMOND MINING CORPORATION	2008-03-31
SPEQ GES INC.	2008-03-31
TECSYS INC.	2008-04-30
TRIO GOLD CORP.	2008-03-31
TUNDRA SEMICONDUCTOR CORPORATION	2008-04-30

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
CATEGORIE D'ACTIONS CANADIENNES MANUVIE (#6814)	2008-04-30
CATEGORIE D'ACTIONS MONDIALES TOTALES SEAMARK MANUVIE (#6814)	2008-04-30
CATEGORIE D'APPRECIATION AMERICAINE A GRANDE CAPITALISATION MANUVIE (#6814)	2008-04-30
CATEGORIE D'APPRECIATION AMERICAINE A MOYENNE CAPITALISATION MANUVIE (#6814)	2008-04-30
CATEGORIE D'APPRECIATION CANADIENNE MANUVIE (#6814)	2008-04-30
CATEGORIE D'APPRECIATION CANADIENNE A GRANDE CAPITALISATION MANUVIE (#6814)	2008-04-30
CATEGORIE D'APPRECIATION INTERNATIONALE MANUVIE (#6814)	2008-04-30
CATEGORIE D'APPRECIATION MONDIALE MANUVIE (#6814)	2008-04-30
CATEGORIE D'OBLIGATIONS STRUCTUREES MANUVIE (#6814)	2008-04-30
CATEGORIE D'OCCASIONS CHINE MANUVIE (#6814)	2008-04-30
CATEGORIE D'OCCASIONS DE CROISSANCE MANUVIE (#6814)	2008-04-30
CATEGORIE D'OCCASIONS JAPON MANUVIE (#6814)	2008-04-30
CATEGORIE D'OCCASIONS MONDIALES MANUVIE (#6814)	2008-04-30
CATEGORIE DE BASE CANADIENNE MANUVIE (#6814)	2008-04-30
CATEGORIE DE BASE MONDIALE MANUVIE (#6814)	2008-04-30
CATEGORIE DE CROISSANCE AMERICAINE A GRANDE CAPITALISATION MANUVIE (#6814)	2008-04-30
CATEGORIE DE PLACEMENT INTERNATIONAL MAWER MANUVIE (#6814)	2008-04-30
CATEGORIE DE RENDEMENT A COURT TERME MANUVIE (#6814)	2008-04-30
CATEGORIE DISTINCTION CANADIENNE AIM MANUVIE (#6814)	2008-04-30
CATEGORIE F.I. DISCIPLINE ACTIONS CANADA MANUVIE (#6814)	2008-04-30
CATEGORIE LEADERS MONDIAUX MANUVIE (#6814)	2008-04-30
CATEGORIE MONDIALE TRIMARK MANUVIE (#6814)	2008-04-30
CERTICOM CORP.	2008-04-30
CHARIOT RESOURCES LIMITED	2008-04-30
CORPORATION HELICOPTERE CHC	2008-04-30
CORPORATION KOMUNIK	2008-04-30
CYMAT TECHNOLOGIES LTD.	2008-04-30
DACHA CAPITAL INC.	2008-03-31
DUMONT NICKEL INC.	2008-03-31
EXPLORATION LOUNOR INC.	2008-03-31
EXPLORATION SULLIDEN INC.	2008-04-30
GES TECHNOLOGIES INC.	2008-03-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
INFLAZYME PHARMACEUTICALS LTD.	2008-03-31
INSCAPE CORPORATION	2008-04-30
MIGENIX INC.	2008-04-30
MITEC TELECOM INC.	2008-04-30
MKS INC.	2008-04-30
MOMENTUM ADVANCED SOLUTIONS INC.	2008-04-30
PRESTIGE TELECOM INC.	2008-03-31
Q2 GOLD RESOURCES INC.	2008-03-31
REG. D'EPARGNE-ETUDES FAMILIAL AVEC DR. ACQUIS PR PLUS. ETUDIANTS USC (#25996)	2008-04-30
REG. D'EPARGNE-ETUDES FAMILIAL AVEC DR. ACQUIS PR UN SEUL ETUDIANT USC (#25996)	2008-04-30
REGIME CLASSIQUE D'EPARGNE-ETUDES USC (#25996)	2008-04-30
REGIME FAMILIAL D'EPARGNE-ETUDES COLLECTIF USC (#25996)	2008-04-30
REGIME FAMILIAL D'EPARGNE-ETUDES POUR PLUSIEURS ETUDIANTS USC (#25996)	2008-04-30
REGIME FAMILIAL D'EPARGNE-ETUDES POUR UN SEUL ETUDIANT USC (#25996)	2008-04-30
RESSOURCES PERSHIMCO INC.	2008-03-31
RESVERLOGIX CORP.	2008-04-30
REX DIAMOND MINING CORPORATION	2008-03-31
SPEQ GES INC.	2008-03-31
TECSYS INC.	2008-04-30
TRIO GOLD CORP.	2008-03-31
TUNDRA SEMICONDUCTOR CORPORATION	2008-04-30

CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION

	Date du document
CAPITAL PRO-EGAUX INC.	
ESI ENTERTAINMENT SYSTEMS INC.	
INFLAZYME PHARMACEUTICALS LTD.	
LIONS GATE ENTERTAINMENT CORP.	
RESSOURCES DIANOR INC.	
TECHNOLOGIES D-BOX INC.	
TUNDRA SEMICONDUCTOR CORPORATION	

NOTICE ANNUELLE

	Date du document
CARIBBEAN UTILITIES COMPANY, LTD.	2008-04-30
CATEGORIE DE CROISSANCE AMERICAINE A GRANDE CAPITALISATION MANUVIE (#6814)	2008-04-30
CERTICOM CORP.	2008-04-30
CHARIOT RESOURCES LIMITED	2008-04-30
CORPORATION HELICOPTERE CHC	2008-04-30
CORPORATION KOMUNIK	2008-04-30
CYMAT TECHNOLOGIES LTD.	2008-04-30
EVERTZ TECHNOLOGIES LIMITED	2008-04-30
EXPLORATION AZIMUT INC.	2007-08-31
EXPLORATION SULLIDEN INC.	2008-04-30
INSCAPE CORPORATION	2008-04-30
MIGENIX INC.	2008-04-30
MITEC TELECOM INC.	2008-04-30
MKS INC.	2008-04-30
MOMENTUM ADVANCED SOLUTIONS INC.	2008-04-30
RESVERLOGIX CORP.	2008-04-30

NOTICE ANNUELLE

	Date du document
STORNOWAY DIAMOND CORPORATION	2008-04-30
TECSYS INC.	2008-04-30
TUNDRA SEMICONDUCTOR CORPORATION	2008-04-30

Liste des symboles SEDI

RELATIONS AVEC L'ÉMETTEUR ASSUJETTI	
1 : Émetteur assujetti ayant acquis ses propres titres	45 : Contrepartie d'un bien
2 : Filiale de l'émetteur assujetti	46 : Contrepartie de services
3 : Porteur de titres qui détient en propriété véritable ou contrôle plus de % des titres d'un émetteur assujetti (Loi sur les valeurs mobilières du Québec – 10 % d'une catégorie d'actions) comportant le droit de vote ou droit de participer, sans limite, au bénéfice et au partage en cas de liquidation.	47 : Acquisition ou aliénation par don
4 : Administrateur d'un émetteur assujetti	48 : Acquisition par héritage ou aliénation par legs
5 : Dirigeant d'un émetteur assujetti	Dérivés émis par l'émetteur
6 : Administrateur ou dirigeant d'un porteur de titres visé en 3	50 : Attribution d'options
7 : Administrateur ou dirigeant d'un initié à l'égard de l'émetteur assujetti ou d'une filiale de l'émetteur assujetti, autre que 4, 5 et 6	51 : Levée d'options
8 : Initié présumé – six mois avant de devenir initié	52 : Expiration d'options
	53 : Attribution de bons de souscription
	54 : Exercice de bons de souscription
	55 : Expiration de bons de souscription
	56 : Attribution de droits de souscription
	57 : Exercice de droits de souscription
	58 : Expiration de droits de souscription
	59 : Exercice au comptant
	Dérivés émis par un tiers
	70 : Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers
	71 : Exercice d'un dérivé émis par un tiers
	72 : Autre règlement d'un dérivé émis par un tiers
	73 : Expiration d'un dérivé émis par un tiers
	Divers
	90 : Changements relatifs à la propriété
	97 : Autres
	99 : Correction d'information
	NATURE DE L'OPÉRATION
	D : Propriété directe
	I : Propriété indirecte
	C : Contrôle
	AUTRES MENTIONS
	O : Opération originale
	M : Première modification
	M' : Deuxième modification
	M'' : Troisième modification, etc.
	R : Opération déclarée hors délai (en retard).
NATURE DE L'OPÉRATION	
Généralités	
00 : Solde d'ouverture – Déclaration initiale format SEDI	
10 : Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	
11 : Acquisition ou aliénation effectuée privément	
15 : Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	
16 : Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	
22 : Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, un regroupement ou une acquisition	
30 : Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	
35 : Dividende en actions	
36 : Conversion ou échange	
37 : Division ou regroupement d'actions	
38 : Rachat – annulation	
40 : Vente à découvert	

* : L'astérisque en regard d'un solde de clôture signifie que l'initié ou son agent déposant a aussi indiqué un solde calculé par lui-même lorsque l'opération a été déposée.

AVIS

L'information publiée dans cette annexe est tirée du rapport hebdomadaire produit par le Système électronique de déclaration des initiés (SEDI).

Les initiés ou leurs agents autorisés sont responsables des informations entrées dans le système et, par conséquent, de celles contenues dans le présent rapport. L'information entrée directement dans SEDI prévaut toutefois sur celle présentée cidessous. Certaines informations entrées par les initiés ou leurs agents, qui ne sont pas automatiquement traduites par le système, peuvent être publiées en français ou en anglais. Le personnel de l'Autorité rappelle aux initiés qu'ils doivent, en vertu de la Loi sur les valeurs mobilières, déclarer leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujetti au Québec dans un délai de 10 jours, sauf dans certains cas précis. Ces opérations doivent être rapportées de façon exacte et claire. Pour informations, veuillez communiquer avec l'Autorité des marchés financiers.

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Absolute Software Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Wiebe, Trevor John	5		O	2008-07-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	337	8.9200	941
			O	2008-01-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	302	19.8400	302
ACTIVEnergy Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Activenergy Income Fund	1		O	2008-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	2 600	10.3800	14 843 984
			O	2008-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	10.1200	14 845 384
			O	2008-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	1 800	10.3300	14 847 184
Advitech Inc.									
<i>Options</i>									
Clouâtre, Luc	5		O	2008-03-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-28	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.1500	100 000
Ainsworth Lumber Co. Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
TRICAP Partners II L.P.	3								
Tricap Partners Ltd.	PI		O	2008-07-29	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-29	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	23 705 597		23 705 597
Akita Drilling Ltd.									
<i>Actions sans droit de vote</i>									
Britton, William L.	4		O	2008-07-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	191	13.0802	4 067
Charlton, Loraine	4		O	2008-07-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	191	13.0802	2 994
Eastly, Arthur	4		O	2008-07-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	191	13.0802	1 444
Heathcott, Linda A.	4, 6		O	2008-07-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	191	13.0802	1 659
Hensel, Fred	5		O	2008-07-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	191	13.0802	1 608
Hlavka, John	4, 5		O	2008-07-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	191	13.0802	17 735
Klaver, Louis	5		O	2008-07-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	191	13.0802	2 559
Kushner, Craig	5		O	2008-07-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	191	13.0802	2 359
Pahl, John	5		O	2008-07-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	191	13.0802	2 745
RICHARDSON, DALE	4		O	2008-07-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	191	13.0802	15 203
Roth, Murray	5		O	2008-07-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	191	13.0802	42 365
Ruud, Karl	5		O	2008-07-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	191	13.0802	22 575
Southern, Nancy C.	4, 6		O	2008-07-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	191	13.0802	1 559
Southern, Ronald D.	4, 6, 5, 3		O	2008-07-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	191	13.0802	11 559

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Alberta Clipper Energy Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
ARC Energy Fund 5	4		O	2008-07-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
ARC Energy Venture Fund 4	3		O	2008-07-29	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	5 288 235		5 288 235
Amalgamated Income Limited Partnership									
<i>Parts de société en commandite</i>									
Amalgamated Income LP	1								
Amalgamated Income Limited Partnership	PI		O	2008-07-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 100	4.8000	5 500
Foscolos, Elias	4								
1108632 Alberta Ltd	PI		O	2008-06-11	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	42	4.5900	
			M	2008-07-11	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	42	4.5900	6 901
Accretive Financial Corp	PI		O	2008-06-11	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	12 974	4.5900	
			M	2008-07-11	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	12 974	4.5900	30 465
Elias Foscolos	PI		O	2008-06-11	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	9 706	4.5900	
			M	2008-07-11	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	9 706	4.5900	146 729
			O	2008-07-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	4.8000	147 329
			O	2008-07-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 600	4.6200	150 329
Simlie Foscolos	PI		O	2008-06-11	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	10 780	4.5900	
			M	2008-07-11	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	10 780	4.5900	99 578
			O	2008-07-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 500	4.5700	105 078
Anatolia Minerals Development Limited									
<i>Options</i>									
Graff, Richard P	4		O	2008-07-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			150 000
Aurelian Resources Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
OBRADOVICH, THOMAS JOHN	4								
Kirnova Corp	PI		O	2006-09-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 667)	29.7500	
			M	2006-09-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 667)	29.7500	63 999
			O	2006-09-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	29.8900	
			M	2006-09-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	29.8900	62 999
			O	2006-09-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 600)	29.9900	
			M	2006-09-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 600)	29.9900	61 399
			O	2006-09-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	30.0000	
			M	2006-09-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	30.0000	60 399
Warman, Timothy Andrew	5		O	2006-05-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			M	2006-05-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			8 000
<i>Options</i>									
Benner, Colin Keith	4	R	O	2008-06-16	D	50 - Attribution d'options	150 000	4.6000	250 000
Axia NetMedia Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Blake, Mark	5								
Mark Blake	PI		O	2008-07-25	C	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionariat	2 029	4.0700	25 911
David, Ehman	5								
David Ehman	PI		O	2007-11-23	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			99 318
			O	2008-07-29	C	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionariat	1 192	6.0000	100 510
			O	2008-07-29	C	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionariat	1 931	4.0600	102 441
David, Mullins	5								
David Mullins	PI		O	2007-11-19	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-28	C	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionariat	921	3.3500	921
Hua, Corinne	5								
Corinne Hua	PI		O	2007-07-04	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 841
Jean-Michel, Soulier	5								
Jean-Michel Soulier	PI		O	2007-11-01	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-28	C	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionariat	1 293	3.3500	1 293
Lindberg, James	5								
James Lindberg	PI		O	2008-07-25	C	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionariat	1 208	6.0000	53 996
			O	2008-07-25	C	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionariat	1 968	4.0700	55 964
McKeown, Peter L.	5								
Peter McKeown	PI		O	2008-07-25	C	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionariat	2 147	4.0800	340 300
McNaughton, Andrew	5								
Andrew McNaughton	PI		O	2008-07-25	C	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionariat	2 454	4.0800	235 045
Springer, Nicole	5								
Nicole Springer	PI		O	2007-11-23	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-28	C	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionariat	1 041	6.0000	1 041
			O	2008-07-28	C	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionariat	1 722	4.0700	2 763
Tinling, Dawn	5								
Dawn Tinling	PI		O	2008-07-25	C	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionariat	1 841	4.0700	24 680
Banque de Montréal									
<i>Actions ordinaires</i>									
Southern, Nancy C.	4		O	2008-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	2 000	46.2500	4 476
			O	2008-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	1 700	46.3500	6 176
			O	2008-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	100	46.3300	6 276

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2008-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	46.2800	7 776
			O	2008-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	46.3300	9 776
			O	2008-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	46.3400	9 976
Baymount Incorporated (formerly Academy Capital Corp.)									
<i>Actions ordinaires</i>									
Biemann, Frank Helmut	4								
Martha Biemann RRSP	PI		O	2008-07-22	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000		256 250
BCE Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
HOWE, STEPHEN GUY	7	R	O	2008-07-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			12 869
ESP	PI		O	2008-07-18	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			789
<i>Options</i>									
HOWE, STEPHEN GUY	7		O	2008-07-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			35 000
<i>Share Units</i>									
HOWE, STEPHEN GUY	7		O	2008-07-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 382
BELLUS Santé inc. (auparavant Neurochem Inc.)									
<i>Actions ordinaires</i>									
Power Technology Investment Corporation	3		O	2008-07-17	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	6 038	1.0800	1 172 704
Boardwalk Real Estate Investment Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Chidley, William Glenn	5	R	O	2007-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	41.4000	
			M	2008-05-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	41.4000	36 251
Bombardier Inc.									
<i>Actions à droit de vote subalterne Classe B/ Class B Shares (Subordinate Voting)</i>									
L'Italien, Carroll	5		O	2008-06-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	50 800		
			M	2008-06-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	50 800	7.9100	74 211
Simoneau, Marie-Claire	5		O	2008-06-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	25 400		
			M	2008-06-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	25 400	7.9100	458 882
<i>Performance Share Units/Unites d'actions liées au rendement</i>									
Antonopoulos, Christos	5		O	2008-06-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	20 000		
			M	2008-06-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	30 000		
			M'	2008-06-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	20 000		55 000
Christians, Sharon Jane	5		O	2008-06-10	D	97 - Autre	12 000		
			M	2008-06-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	12 000		30 000
L'Italien, Carroll	5		O	2008-06-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(40 000)		
			M	2008-06-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(40 000)		40 000
Simoneau, Marie-Claire	5		O	2008-06-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(20 000)		

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			M	2008-06-10	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(20 000)		40 000
Britannica Resources Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
David, Michel	4		O	2008-07-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 211 166
Russell, Kelly Kiamanawanui	4		O	2008-06-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Bons de souscription</i>									
David, Michel	4		O	2008-07-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			360 933
Brompton Equity Split Corp.									
<i>Actions privilégiées</i>									
Brompton Equity Split Corp.	1		O	2008-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(200)	10.0000	0
Brownstone Ventures Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Sweatman, Michael	4		O	2008-07-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	1.2200	31 000
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 100)	1.2200	28 900
			O	2008-07-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 900)	1.2200	23 000
Cadence Energy Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
ROMANZIN, GERALD A.	4		O	2008-07-22	D	54 - Exercice de bons de souscription	3 399	3.1200	51 514
<i>Bons de souscription</i>									
ROMANZIN, GERALD A.	4		O	2008-07-22	D	54 - Exercice de bons de souscription	(3 399)	3.1200	0
Calian Technologies Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Calian Technology Ltd	1		O	2008-07-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	11.6800	1 000
			O	2008-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		0
			O	2008-07-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	11.7000	1 000
			O	2008-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		0
			O	2008-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	11.7000	1 000
			O	2008-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		0
			O	2008-07-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	11.7000	1 000
			O	2008-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		0
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	11.7000	1 000
			O	2008-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		0
			O	2008-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	11.7000	1 000
			O	2008-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		0
Canadian Hydro Developers, Inc.									
<i>Options</i>									
O'Regan, Keith J.	5		O	2008-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-23	D	50 - Attribution d'options	300 000	5.4500	300 000
Canadian Oil Recovery & Remediation Enterprises Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Lorenzo, John Michael	4								
LORCAR INVESTMENTS LTD.	PI		O	2008-06-23	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2008-06-23	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-25	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.4125	20 000
Canadian Superior Energy Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Whelan, John Roger	5		O	2008-05-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Canadian Western Bank									
<i>Actions ordinaires</i>									
Ball, Tracey Colleen	5		O	2008-07-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 500)	24.0000	27 187
			O	2008-07-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 500)	24.5000	22 687
Golick, Ricki	5		O	2008-07-23	D	51 - Exercice d'options	9 173	24.1600	41 945
Morrison, Peter Kenneth	5		O	2008-07-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	25.0000	6 683*
Pogue, David Robert	5		O	2008-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	13.7790	8 889
			O	2008-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	24.5000	7 889
			O	2008-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	24.5100	6 889
			O	2008-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	24.5200	5 889
			O	2008-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	24.5300	4 889
			O	2008-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	24.5400	3 889
<i>Options</i>									
Golick, Ricki	5		O	2008-07-23	D	51 - Exercice d'options	(14 000)	8.3300	91 000
Pogue, David Robert	5		O	2008-07-30	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	13.7790	46 000
Canexus Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Leith Wheeler Investment Counsel Ltd	3								
Leith Wheeler Investment Counsel Ltd.	PI		O	2008-07-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 700)	4.7500	3 605 500
Canfor Pulp Income Fund									
<i>Fund Units</i>									
Hodgins, Terry Donald	5								
Heather Hodgins - Spousal RRSP	PI		O	2007-10-24	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	8.9500	1 000
Richards, Paul A.	4, 5		O	2008-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 100	8.8400	27 498
			O	2008-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 900	8.8500	36 398
Capital BLF inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Simard, Linda	6								
Société en commandite immobilière Solim II	PI		O	2008-07-09	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-09	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	9 999 999	0.3000	9 999 999
Cascades inc.									
<i>Options options d'achat d'actions ordinaires</i>									
Bellemare, Jean-Luc	5		O	2008-07-28	D	50 - Attribution d'options	20 973	7.8100	90 198
BOLDUC, HUBERT	5		O	2008-07-29	D	50 - Attribution d'options	5 293	7.8100	11 419
Jobin, Jean	7		O	2007-07-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-24	D	50 - Attribution d'options	2 747	11.8300	2 747
Catalyst Paper Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Third Avenue Management LLC	3								
Separately Managed Accounts	PI		O	2008-07-29	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(351 100)	1.1200	62 289 279
CDG Investments Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Abbott, Shawn	4, 6								
SpringBank TechVentures G.P.	PI		O	2008-07-24	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			4 357 413
Celtic Exploration Ltd.									

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Actions ordinaires									
McIntyre, Eldon Angus	4		O	2008-07-28	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	300	15.9900	990 300
			O	2008-07-28	D	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	1 600	16.0000	991 900
Stock Options									
Franks, Alan G.	5		O	2008-07-21	D	50 - Attribution d'options	20 778	17.0400	103 892
Guinan, William Charles	4, 5		O	2008-07-21	D	50 - Attribution d'options	12 500	17.0400	50 000
Lalani, Sadiq	5		O	2008-07-21	D	50 - Attribution d'options	50 750	17.0400	253 750
Morgenstern, David Charles	5		O	2008-07-21	D	50 - Attribution d'options	30 750	17.0400	153 750
Shea, Michael	5		O	2008-07-21	D	50 - Attribution d'options	46 583	17.0400	232 916
Wilson, David John	4, 5, 3		O	2008-07-21	D	50 - Attribution d'options	68 750	17.0400	253 750
Citadel HYTES Fund									
Parts de fiducie									
Duncan, Darren Kelly	5								
766421 Alberta Ltd.	PI		O	2008-07-23	I	46 - Contrepartie de services	623	13.2700	47 854
MacIntyre, Kent	4								
Canadian Income Fund Group	PI		O	2008-07-23	I	46 - Contrepartie de services	4 358	13.2700	378 305
Citadel Premium Income Fund									
Droits									
MacDonald, Joseph Francis	5		O	2008-07-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(740)		0
Parts de fiducie									
Duncan, Darren Kelly	5								
766421 Alberta Ltd.	PI		O	2008-07-23	I	46 - Contrepartie de services	191	9.9800	459
MacDonald, Joseph Francis	5		O	2007-12-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2007-07-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	247		247
Monticello Capital Partner	PI		O	2008-07-28	I	46 - Contrepartie de services	74	9.9800	814
MacIntyre, Kent	4								
Canadian Income Fund Group	PI		O	2008-07-23	I	46 - Contrepartie de services	12 287	9.9800	564 561
Clarke Inc.									
Actions ordinaires									
Armoyan, George	4, 5		O	2008-07-09	D	30 - Acquisition ou aliéation en vertu d'un régime d'actionariat	344	6.2552	62 246*
Cline Mining Corporation									
Actions ordinaires									
Pinetree Capital Ltd.	3								
Pinetree Resource Partnership	PI		O	2008-07-16	I	10 - Acquisition ou aliéation effectuée sur le marché	150 000	1.1600	12 850 000
Options									
Cleave, Ernest Michael	5		O	2008-06-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-22	D	50 - Attribution d'options	400 000	2.4400	400 000
McKnight, William Hunter	4		O	2008-07-22	D	50 - Attribution d'options	400 000	2.3500	900 000
Tkachuk, David George	4		O	2008-07-22	D	50 - Attribution d'options	400 000		400 000
Compagnie D'Assurance Générale Co-operators									
Actions privilégiées Class A Series B									
Daniel, Kevin	7		O	2008-07-31	D	30 - Acquisition ou aliéation en vertu d'un régime d'actionariat	1	100.0000	701
Feeney, Mark	5		O	2008-07-31	D	30 - Acquisition ou aliéation en vertu d'un régime d'actionariat	3	100.0000	40
Gaudette, Brian	5		O	2008-07-31	D	30 - Acquisition ou aliéation en vertu d'un régime d'actionariat	9	100.0000	522

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hardy, George	7		O	2008-07-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1	100.0000	253
Lowery, Frank Warren	7		O	2008-07-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1	100.0000	294
MacDonald, James	7		O	2008-07-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1	100.0000	933
Mitchell, Bernadette	5		O	2008-07-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	3	100.0000	380
Compagnie D'Immobilier Revenue Limitee									
<i>Actions ordinaires</i>									
Dalzell, John	5		O	2008-07-24	D	51 - Exercice d'options	3 000	20.4233	15 076
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	53.7500	12 076
<i>Options</i>									
Dalzell, John	5		O	2008-07-24	D	51 - Exercice d'options	(3 000)	20.4233	45 400
Compagnie D'Immobilier Revenue Limitee									
<i>Actions ordinaires</i>									
King, David	4		O	2008-07-16	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(7 142)		0
Miatello, Paul	5								
TD WATERHOUSE	PI		O	2008-07-21	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(4 285)		0
Sahi, Kuldip (Rai)	4, 6, 5		O	2007-03-08	D	51 - Exercice d'options	3 571	10.9900	7 142
			O	2008-07-16	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(7 142)		0
Simmonds, Bruce S.	4								
Bruce Simmonds in Trust for Simmonds' Children	PI		O	2008-07-21	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(1 200)	12.0000	0
Deerfield Investments Limited	PI		O	2008-07-21	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(54 900)	12.0000	3 200*
Tamara Simmonds RRSP	PI		O	2008-07-21	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(600)	12.0000	0
<i>Options</i>									
Sahi, Kuldip (Rai)	4, 6, 5	R	O	2007-03-08	D	51 - Exercice d'options	(3 571)		0
COMPASS Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
COMPASS Income Fund	1		O	2008-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	900	12.4000	13 408 921
			O	2008-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	700	12.3000	13 409 621
Consolidated Thompson Iron Mines Limited (formerly Consolidated Thompson-Lundmark Gold Mines Limited)									
<i>Actions ordinaires</i>									
Wilson, Bernard	4								
Louise Wilson	PI		O	2006-06-14	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 100	6.9200	4 100
			O	2008-07-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	6.9500	4 500
			O	2008-07-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 600	7.0200	9 100
			O	2008-07-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	7.0400	10 000
Copernican International Financial Split Corp.									
<i>Class A</i>									
Lowe, Chris	7		O	2008-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	2.0000	13 200

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Copernican International Premium Dividend Fund									
<i>Bons de souscription May 2009</i>									
Lowe, Chris	7		O	2007-05-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-21	D	53 - Attribution de bons de souscription	2 000		2 000
<i>Bons de souscription May 2010</i>									
Lowe, Chris	7		O	2007-05-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-21	D	53 - Attribution de bons de souscription	2 000		2 000
COPERNICAN WORLD BANKS INCOME AND GROWTH TRUST									
<i>Parts de fiducie</i>									
Lowe, Chris	7		O	2008-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	350	5.3800	1 550
Copper Mesa Mining Corporation (formerly Ascendant Copper Corporation)									
<i>Actions ordinaires</i>									
GILL, RANA	5		O	2008-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.0700	232 840
Coretec Inc.									
<i>Options</i>									
Barrett, Craig	5		O	2008-07-22	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.3100	110 000
Kern, Andre	5		O	2008-07-22	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.3100	190 000
Langston, Paul Colin	4, 5, 3		O	2008-07-22	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.3100	106 000
Owen, Robert	5		O	2008-07-22	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.3100	110 000
Parry, Gareth John	5		O	2008-07-22	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.3100	350 000
Rallis, Nick	5		O	2008-07-22	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.3100	160 000
Schumacher, Michael	5		O	2008-07-22	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.3100	110 000
Wetselaar, Adriaan Peter	5		O	2008-07-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-23	D	50 - Attribution d'options	50 000	0.3100	50 000
Corporation Cameco									
<i>Actions ordinaires</i>									
Mosimann, Rudolf	7		O	1999-09-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2006-03-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	38.2500	1 000
Corporation Nortel Networks									
<i>Options Nortel Networks Corporation 1986 Stock Option Plan</i>									
Lowe, Richard Stephen	7, 5		O	2008-07-30	D	52 - Expiration d'options	(1 600)		105 465
Corporation Wanted Technologies									
<i>Actions ordinaires catégorie "A"</i>									
Oosterwaal, Jan	4								
Gestion Hexago Inc.	PI		O	2008-07-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.3500	485 000
CryoCath Technologies Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Christofilis, Constantinos	3								
Strategos Fund L.P.	PI		O	2007-06-04	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 700	3.9699	
			M	2008-06-04	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 700	3.9699	5 581 800
DANIER LEATHER INC.									
<i>Options</i>									
Copeland, Clare Robert	4		O	2008-07-28	D	52 - Expiration d'options	(4 000)	11.2500	16 000
Hawken, Edwin F.	4		O	2008-07-28	D	52 - Expiration d'options	(4 000)	11.2500	20 000
Kahn, Stephen	4		O	2008-07-28	D	52 - Expiration d'options	(4 000)	11.2500	20 000
Wortsman, Irving	4		O	2008-07-28	D	52 - Expiration d'options	(4 000)	11.2500	20 000

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
DELPHI ENERGY CORP.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Lehodey, Robert Alexander	4		O	2008-07-21	D	51 - Exercice d'options	40 000	40000.0000	146 455*
<i>Options</i>									
Lehodey, Robert Alexander	4		O	2008-07-21	D	51 - Exercice d'options	(40 000)	1.4500	150 000*
DiagnoCure Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Gauthier, Richard	5		O	2008-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	2.8500	10 000
Dundee Corporation									
<i>Actions à droit de vote subalterne Class A</i>									
STEELE, HARRY RAYMOND	4		O	2008-07-25	D	51 - Exercice d'options	30 000	4.9500	90 000*
<i>Options</i>									
STEELE, HARRY RAYMOND	4		O	2008-07-25	D	51 - Exercice d'options	(30 000)	4.9500	60 000*
DundeeWealth Inc. (formerly Dundee Wealth Management Inc.)									
<i>Actions ordinaires</i>									
Anderson, Francis Bushe Blain	4		O	2008-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	971	13.4400	7 266
EGL Financial Holdings Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Roy, Reginald	7								
CIBC Wood Gundy	PI		O	2008-07-18	I	57 - Exercice de droits de souscription	100		200
			O	2008-07-18	I	59 - Exercice au comptant	(100)		100
Endev Energy Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bonli, Scott Thomas	5		O	2008-02-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 603	0.7700	63 624
			O	2008-03-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 419	0.8300	66 043
			O	2008-04-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 405	0.8300	68 448
			O	2008-05-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 993	1.0100	70 441
			O	2008-06-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 556	1.2900	71 997
			O	2008-07-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 431	1.4000	73 428
			O	2008-07-22	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(73 428)		0
Case, Paul Joseph	5		O	2008-02-05	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 392	0.7700	63 822
			O	2008-03-04	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 223	0.8300	66 045
			O	2008-04-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 210	0.8300	68 255
			O	2008-05-01	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 831	1.0100	70 086
			O	2008-06-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 429	1.2900	71 515
			O	2008-07-02	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 315	1.4000	72 830

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2008-07-22	D	d'actionariat			
			O	2008-07-22	D	22 - Acquisition ou aliénéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(72 830)		0
Cronin, Noel Francis	5		O	2008-02-05	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionariat	2 814	0.7700	32 307
			O	2008-03-04	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionariat	2 615	0.8300	34 922
			O	2008-04-02	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionariat	2 600	0.8300	37 522
			O	2008-05-01	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionariat	2 154	1.0100	39 676
			O	2008-06-03	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionariat	1 682	1.2900	41 358
			O	2008-07-02	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionariat	1 547	1.4000	42 905
			O	2008-07-22	D	22 - Acquisition ou aliénéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(42 905)		0
MacGillivray, Cameron	5		O	2008-02-01	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionariat	3 517	0.7700	292 232
			O	2008-03-04	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionariat	3 269	0.8300	295 501
			O	2008-04-02	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionariat	3 249	0.8300	298 750
			O	2008-05-01	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionariat	2 693	1.0100	301 443
			O	2008-06-03	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionariat	2 102	1.2900	303 545
			O	2008-07-02	D	30 - Acquisition ou aliénéation en vertu d'un régime d'actionariat	1 934	1.4000	305 479
			O	2008-07-22	D	22 - Acquisition ou aliénéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(305 479)		0
Robertson, William David	4		O	2008-07-22	D	22 - Acquisition ou aliénéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(150 000)		0
Zarzeczny, Richard Joseph	4		O	2008-07-22	D	22 - Acquisition ou aliénéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(65 000)		0
3-ZED Enterprises Inc	PI		O	2008-07-22	I	22 - Acquisition ou aliénéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(30 000)		0
Melodie Zarzeczny	PI		O	2008-07-22	I	22 - Acquisition ou aliénéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(8 000)		0
<i>Options</i>									
Bonli, Scott Thomas	5		O	2008-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	(550 000)		330 000
			O	2008-07-22	D	59 - Exercice au comptant	(330 000)		0
Case, Paul Joseph	5		O	2008-07-22	D	59 - Exercice au comptant	(192 000)		165 000
			O	2008-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	(165 000)		0
Cronin, Noel Francis	5		O	2008-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	(400 000)		345 000
			O	2008-07-22	D	59 - Exercice au comptant	(165 000)		180 000
			O	2008-07-22	D	59 - Exercice au comptant	(180 000)		0
MacGillivray, Cameron	5		O	2008-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	(225 000)		1 500 000
			O	2008-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	(125 000)		1 375 000
			O	2008-07-22	D	59 - Exercice au comptant	(250 000)		1 125 000

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Emdev Energy Inc. (formerly Flock Resources Ltd.)									
<i>Options</i>									
Zarzeczny, Richard Joseph	4		O	2002-08-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			25 000
			M	2002-08-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Enghouse Systems Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
Sadler, Stephen	4, 5, 3		O	2008-07-19	D	51 - Exercice d'options	368 000	2.9250	4 800 000*
<i>Options Employee Stock Option</i>									
Sadler, Stephen	4, 5, 3		O	2000-04-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 020 000
			O	2008-07-19	D	51 - Exercice d'options	(368 000)	2.9250	652 000*
Enterra Energy Trust									
<i>Restricted Units</i>									
Boerchers, Blaine Evan	5		O	2008-07-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	95 599	3.8800	99 702
Carpenter, Peter Richmond	4		O	2008-07-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 000	3.8800	16 861
Doyle, Michael Edmond	4		O	2008-07-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 000	3.8800	15 000
Dusik, Victor Stanley	4		O	2008-07-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 000	3.8800	15 000
Giovanetto, Roger H	4		O	2008-07-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 000	3.8800	16 897
Reader, John Frederick	5		O	2008-07-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	135 422	3.8800	207 845
Tyndall, James Henry	5		O	2008-07-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	145 831	3.8800	235 927
Equal Weight Plus Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Duncan, Darren Kelly	5								
766421 Alberta Ltd.	PI		O	2008-07-23	I	46 - Contrepartie de services	25	7.6900	924
MacDonald, Joseph Francis	5								
Monticello Capital Partners	PI		O	2008-07-24	I	46 - Contrepartie de services	22	7.6900	826
MacIntyre, Kent	4								
Canadian Income Fund Group	PI		O	2008-07-23	I	46 - Contrepartie de services	658	7.6900	18 240
Esperanza Silver Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bartos, Paul	5		O	2008-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 000	0.8400USD	91 500
Everton Resources Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Audet, André	4	R	O	2008-07-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(17 000)	0.3150	925 200
Financial Preferred Securities Corporation									
<i>Actions privilégiées</i>									
MacIntyre, Kent	4								

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Canadian Income Fund Group	PI		O	2008-07-23	I	46 - Contrepartie de services	456	15.8400	8 769
Finning International Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Kalra, Sandeep Kumar	5	R	O	2007-12-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	17	29.2600	5 217
		R	O	2008-03-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	19	26.7000	5 236
		R	O	2008-06-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20	28.1200	5 256
Penn, Michael Houghton	5	R	O	2007-11-01	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	18 450		19 704
Firan Technology Group Corporation									
<i>Options stock option plan</i>									
Ricci, Joseph Raymond	5		O	2008-07-31	D	52 - Expiration d'options	(60 000)	1.7000	180 000
First Capital Realty Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
alony-hetz properties and investments ltd.	3								
a.h. canada holdings ltd.	PI		O	2008-07-21	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	176 375	22.4160	12 631 598
Fonds de Placement Immobilier InnVest									
<i>Parts de fiducie</i>									
Anderson, Francis Bushe Blain	4		O	2008-07-21	D	46 - Contrepartie de services	744	9.6600	13 849
Fonds Enerplus Resources									
<i>Parts</i>									
Roane, Glen Dawson	4		O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	40.2900	8 525*
Foremost Income Fund									
<i>Options</i>									
Maclennan, Bruce	4		O	2008-07-23	D	51 - Exercice d'options	(15 000)		15 000
Swail, Glen Emerson	7		O	2008-07-23	D	51 - Exercice d'options	(15 000)		75 000
<i>Parts de fiducie</i>									
Maclennan, Bruce	4		O	2008-07-23	D	51 - Exercice d'options	15 000		21 702
Swail, Glen Emerson	7		O	2008-07-23	D	51 - Exercice d'options	15 000		738 510
Fortress Energy Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Grafton, Richard Alfred	4								
Grafton Capital Corporation	PI		O	2008-07-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	1.3900	150 400
			O	2008-07-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	24 600	1.4000	175 000
			O	2008-07-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	1.3500	225 000
			O	2008-07-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	1.3000	250 000
Richard Grafton RRSP	PI		O	2008-07-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	40 000	1.4500	92 000
<i>Options</i>									
Grafton, Richard Alfred	4		O	2008-07-07	D	50 - Attribution d'options	136 567		
			M	2008-07-08	D	50 - Attribution d'options	136 567		136 567
Fortsum solutions d'affaires inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Financière GMSL S.A.	3		O	2008-04-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			9 330 600
Front Street Resource Performance Fund Ltd.									
<i>Equity Shares</i>									
Front Street Resource Performance Fund Ltd.	1		O	2008-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	7.2900	67 500
Gale Force Petroleum Inc.									
<i>Options</i>									

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emprise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Bourgeois, Ronald Patrick	4	R	O	2008-07-11	D	50 - Attribution d'options	48 104		177 984
Jones, Robert	4	R	O	2008-07-11	D	50 - Attribution d'options	48 104	0.5000	113 044
Galleon Energy Inc.									
<i>Actions ordinaires Class A</i>									
Carley, Glenn Robert	4, 5, 3		O	2008-07-28	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(2 000)		0
Gerdau Ameristeel Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Longhi, Mario	4, 5								
Wells Fargo Bank, N.A., Trustee	PI		O	2008-07-22	I	97 - Autre	174 952		649 265
			O	2008-07-22	I	97 - Autre	41 270		690 535
<i>Restricted Share Awards</i>									
Longhi, Mario	4, 5		O	2008-07-22	D	97 - Autre	(174 952)		1 224 664
Gestion de fonds Mavrix inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Di Vito, Sergio	5		O	2008-07-28	D	36 - Conversion ou échange	5 000		143 500
<i>Restricted Stock Units</i>									
Di Vito, Sergio	5		O	2008-07-28	D	36 - Conversion ou échange	(5 000)		15 000
Gold Reserve Inc.									
<i>Actions ordinaires Class A Common Shares</i>									
Potvin, Jean-Charles	4		O	2008-07-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 000)		116 604
			O	2008-07-30	D	46 - Contrepartie de services	4 000	1.4300USD	120 604
<i>Droits Restricted Share Awards</i>									
COLEMAN, James Hayward	4		O	2008-07-30	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 000)		8 000
			O	2008-07-30	D	46 - Contrepartie de services	4 000	1.4300	12 000
Goldcorp Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Reifel, P. Randy	4		O	2008-07-30	D	51 - Exercice d'options	50 700	10.1800	1 354 057*
<i>Options</i>									
Reifel, P. Randy	4		O	2008-07-30	D	51 - Exercice d'options	(50 700)	10.1800	76 050*
Great Plains Exploration Inc.									
<i>Options</i>									
Connolly, Daryl	4		O	2008-07-25	D	50 - Attribution d'options	75 000	0.8600	125 000
Leitch, Donald Rodney	4		O	2008-07-25	D	50 - Attribution d'options	50 000		250 000
Groupe Aeroplan Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bourget, Sylvie	5		O	2008-07-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	23		3 443
Diem, Sandra	5		O	2008-07-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	29		5 053
Duchesne, Rupert	4, 5		O	2008-07-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	450		133 960
Graham, Elizabeth	5		O	2008-07-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	103		31 480
Hagan, Caroline	5		O	2008-07-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	22		4 136
Hébert, André	5		O	2008-07-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	58		17 983
Landry, Craig	5		O	2008-07-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	35		9 689

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
						d'actionariat			
Moran, Patricia K.	5		O	2008-07-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	10		2 762
SONBERG, Melissa	5		O	2008-07-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	63		17 282
TRUDEAU, Marc	5		O	2008-07-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	78		22 082
Van der Wee, Gregory	5		O	2008-07-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	21		3 462
			O	2008-07-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25)	14.9700	3 437
Groupe CGI inc.									
<i>Actions à droit de vote subalterne Classe A</i>									
Groupe CGI inc.	1		O	2008-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	256 584	10.1592	256 584
			O	2008-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	256 584	10.0861	513 168
			O	2008-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	15 400	10.2265	528 568
			O	2008-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	256 584	9.8210	785 152
			O	2008-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	41 300	9.8913	826 452
			O	2008-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	145 900	9.6417	972 352
			O	2008-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	256 584	9.2221	1 228 936
			O	2008-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	195 000	9.7340	1 423 936
			O	2008-07-17	D	38 - Rachat ou annulation	1 700	9.9794	1 425 636
			O	2008-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	152 500	10.1759	1 578 136
			O	2008-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	191 300	10.0613	1 769 436
			O	2008-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	(1 769 436)		
			M	2008-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	(1 769 436)		0
Holland, Jamie L.	5								
Plan - RRSP	PI		O	2008-07-16	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			321
TD Waterhouse - REER	PI		O	2008-07-16	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 438
Labelle, Bernard	5								
Plan	PI		O	2008-07-16	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			468
Plan - REER	PI		O	2008-07-16	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			3 850
Leech, Craig	5								
Plan	PI		O	2008-07-16	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 165
Maglis, Eva	5		O	2008-07-16	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			6 771
<i>Options</i>									
Holland, Jamie L.	5		O	2008-07-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			8 000
Labelle, Bernard	5		O	2008-07-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			48 650
Leech, Craig	5		O	2008-07-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			79 050
Maglis, Eva	5		O	2008-07-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			149 996
Groupe Odésia Inc									
<i>Actions ordinaires</i>									
Lepage, Simon	5		O	2008-07-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Options (actions ordinaires)</i>									
Lepage, Simon	5		O	2008-07-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-21	D	50 - Attribution d'options	100 000		100 000
Groupe Opmedic Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
St-Michel, Pierre	5, 3		O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 600	1.0000	195 700

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Groupe SNC-Lavalin Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
PRICE, Calvin	5		O	2008-07-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Options</i>									
PRICE, Calvin	5		O	2008-07-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			5 000
Groupe TMX Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
BUTLER, STEPHEN	7								
RRSP	PI		O	2004-09-10	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-05-01	I	36 - Conversion ou échange	181		181
TMX Group Inc.	1		O	2008-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	94 000	40.3854	94 000
			O	2008-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	(94 000)	40.3854	0
			O	2008-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	37 200	39.0223	37 200
			O	2008-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	(37 200)	39.0223	0
			O	2008-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	72 200	39.0702	72 200
			O	2008-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	(72 200)	39.0702	0
			O	2008-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	94 000	38.1012	94 000
			O	2008-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	(94 000)	38.1012	0
			O	2008-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	77 100	37.0077	77 100
			O	2008-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	(77 100)	37.0077	0
			O	2008-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	88 900	36.4693	88 900
			O	2008-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	(88 900)	36.4693	0
			O	2008-07-10	D	38 - Rachat ou annulation	63 900	34.3231	63 900
			O	2008-07-10	D	38 - Rachat ou annulation	(63 900)	34.3231	0
			O	2008-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	78 100	32.5684	78 100
			O	2008-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	(78 100)	32.5684	0
			O	2008-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	77 200	32.4941	77 200
			O	2008-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	(77 200)	32.4941	0
			O	2008-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	94 009	31.2837	94 009
			O	2008-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	(94 009)	31.2837	0
			O	2008-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	94 009	31.1705	94 009
			O	2008-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	(94 009)	31.1705	0
			O	2008-07-17	D	38 - Rachat ou annulation	94 009	33.8056	94 009
			O	2008-07-17	D	38 - Rachat ou annulation	(94 009)	33.8056	0
			O	2008-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	94 009	35.2905	94 009
			O	2008-07-18	D	38 - Rachat ou annulation	(94 009)	35.2905	0
			O	2008-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	94 009	35.9827	94 009
			O	2008-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	(94 009)	35.9827	0
			O	2008-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	18 768	36.6033	18 768
			O	2008-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	(18 768)	36.6033	0
GSI Group Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Black, Richard	4		O	2008-07-28	D	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime d'actionariat	9 328	5.3600USD	32 710
Garrettson, Garrett A.	4		O	2008-07-28	D	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime d'actionariat	9 328	5.3600USD	19 185
Griffiths, Philip	4		O	2008-07-28	D	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime d'actionariat	9 328	5.3600USD	25 065

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Hatsopoulos, Marina									
	4		O	2008-07-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9 328	5.3600USD	19 185
Pond, Byron									
	4		O	2008-07-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9 328	5.3600USD	25 527
Virgilio, Benjamin									
	4		O	2008-07-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9 328	5.3600USD	38 185
Hanfeng Evergreen Inc.									
<i>Options</i>									
Beutel, Robert Jonathan									
	4		M	2005-02-02	D	50 - Attribution d'options	100 000		100 000
			O	2005-01-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
	PI		O	2005-02-02	C	50 - Attribution d'options	100 000		
Hawker Resources Inc.									
<i>Options</i>									
Ariss, Mark Colin									
	5		O	2005-03-21	D	50 - Attribution d'options	474 772	2.9000	
			M	2005-03-21	D	50 - Attribution d'options	462 440	2.9000	462 440
GRENON, ANTHONY FRANCIS WILLIAM									
	5		O	2005-03-21	D	50 - Attribution d'options	962 632	2.9000	
			M	2005-03-21	D	50 - Attribution d'options	937 625	2.9000	937 625
Grenon, James Terrence									
	5		O	2005-03-21	D	50 - Attribution d'options	962 632	2.9000	
			M	2005-03-21	D	50 - Attribution d'options	937 625	2.9000	937 625
Illing, Brian Leslie									
	4, 5		O	2005-03-21	D	50 - Attribution d'options	962 632	2.9000	
			M	2005-03-21	D	50 - Attribution d'options	937 625	2.9000	937 625
Mactaggart, Jane									
	5		O	2005-03-21	D	50 - Attribution d'options	474 772	2.9000	
			M	2005-03-21	D	50 - Attribution d'options	462 440	2.9000	462 440
McKay-Illing, Carmen									
	5		O	2005-03-21	D	50 - Attribution d'options	307 788	2.9000	
			M	2005-03-21	D	50 - Attribution d'options	299 794	2.9000	299 794
Stromquist, John Kevin									
	5		O	2005-03-21	D	50 - Attribution d'options	474 772	2.9000	
			M	2005-03-21	D	50 - Attribution d'options	462 440	2.9000	462 440
Hemisphere GPS Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Heiniger, Richard Wayne									
	4								
	PI		O	2008-07-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 000)	4.5000	5 254 528
			O	2008-07-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	4.5000	5 251 528
Hillsborough Resources Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bushell, Craig Gordon									
	4		O	2008-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.0000	10 000
<i>Options</i>									
Bushell, Craig Gordon									
	4		O	2008-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			50 000
Home Capital Group Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Kyprianou, Nicolaos K.									
	5		O	2008-07-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	74	33.1500	23 532
Soloway, Gerald M.									
	4, 5		O	2008-07-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	78	33.1500	439 970
Sutherland, Cathy A.									
	5		O	2008-07-14	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	35	33.1500	41 280
HUMBOLDT CAPITAL CORPORATION									
<i>Actions ordinaires</i>									

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Twa, Allan Russell	4		O	2008-07-30	D	99 - Correction d'information	135		82 287
Imperial Metals Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Imperial Metals Corporation	1		O	2008-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	7.9400	46 200
			O	2008-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	3 700	7.9940	29 500
			O	2008-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	7.9800	30 500
			O	2008-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	11 700	8.0000	42 200
			O	2008-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	11 700	7.9890	53 900
INDEXPLUS INCOME FUND									
<i>Parts de fiducie</i>									
IndexPlus Income Fund	1		O	2008-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	700	12.3000	21 975 680
			O	2008-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	2 100	12.1500	21 977 780
			O	2008-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	2 200	12.2500	21 979 980
ING Canada Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
ING Canada Inc.	1		O	2008-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	38 007	35.8493	126 690
			O	2008-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	14 003	36.6668	140 693
			O	2008-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	96 018	37.4861	236 711
			O	2008-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	55 344	37.7005	292 055
			O	2008-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	78 682	35.1041	370 737
			O	2008-07-10	D	38 - Rachat ou annulation	62 345	35.2316	433 082
			O	2008-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	53 677	35.5936	382 476
			O	2008-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	41 008	35.4721	423 484
			O	2008-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	104 353	35.6128	527 837
			O	2008-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	66 679	36.7540	594 516
			O	2008-07-17	D	38 - Rachat ou annulation	1 334	37.6281	595 850
			O	2008-07-10	D	38 - Rachat ou annulation	(104 283)		328 799
ING Groep N.V.	3								
ING Insurance International B.V.	PI		O	2008-07-02	C	38 - Rachat ou annulation	(62 083)	35.9500	85 659 857
			O	2008-07-03	C	38 - Rachat ou annulation	(26 607)	35.8000	85 633 250
			O	2008-07-04	C	38 - Rachat ou annulation	(9 803)	36.8700	85 623 447
			O	2008-07-07	C	38 - Rachat ou annulation	(67 218)	37.6100	85 556 229
			O	2008-07-08	C	38 - Rachat ou annulation	(38 744)	37.7000	85 517 485
			O	2008-07-09	C	38 - Rachat ou annulation	(55 082)	34.4500	85 462 403
			O	2008-07-10	C	38 - Rachat ou annulation	(43 645)	35.1500	85 418 758
			O	2008-07-11	C	38 - Rachat ou annulation	(37 577)	35.6500	85 381 181
			O	2008-07-14	C	38 - Rachat ou annulation	(28 708)	35.2700	85 352 473
			O	2008-07-15	C	38 - Rachat ou annulation	(73 053)	35.5200	85 279 420
			O	2008-07-16	C	38 - Rachat ou annulation	(46 679)	36.9900	85 232 741
			O	2008-07-17	C	38 - Rachat ou annulation	(934)	37.8500	85 231 807
ING Insurance International B.V.	3		O	2008-07-02	D	38 - Rachat ou annulation	(62 083)	35.9500	85 659 857
			O	2008-07-03	D	38 - Rachat ou annulation	(26 607)	35.8000	85 633 250
			O	2008-07-04	D	38 - Rachat ou annulation	(9 803)	36.8700	85 623 447
			O	2008-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	(67 218)	37.6100	85 556 229
			O	2008-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	(38 744)	37.7000	85 517 485
			O	2008-07-09	D	38 - Rachat ou annulation	(55 082)	34.4500	85 462 403
			O	2008-07-10	D	38 - Rachat ou annulation	(43 645)	35.1500	85 418 758

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2008-07-11	D	38 - Rachat ou annulation	(37 577)	35.6500	85 381 181
			O	2008-07-14	D	38 - Rachat ou annulation	(28 708)	35.2700	85 352 473
			O	2008-07-15	D	38 - Rachat ou annulation	(73 053)	35.5200	85 279 420
			O	2008-07-16	D	38 - Rachat ou annulation	(46 679)	36.9900	85 232 741
			O	2008-07-17	D	38 - Rachat ou annulation	(934)	37.8500	85 231 807
International Forest Products Limited									
<i>Actions à droit de vote subalterne Class A</i>									
Horning, John Allen		5							
Lorraine Larkin	PI		O	2008-07-30	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	4.9500	5 000
Isotechnika Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Walker, M. Douglas	4		O	2008-07-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.3200	35 000*
Iteration Energy Ltd.									
<i>Options</i>									
Grenon, James Terrence	5		O	2008-06-12	D	59 - Exercice au comptant	(893 832)		
			M	2008-06-12	D	59 - Exercice au comptant	(868 825)		0
Ivanhoe Energy Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Blake, Oscar	7		O	2008-07-31	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	400	2.5300USD	126 424
Daniel, Leon	4, 5								
LAMLS Investment LC LLC	PI		O	2003-03-03	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-28	I	51 - Exercice d'options	166 667	0.5000	166 667
Martin, David	4, 5		O	2008-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	2.6120USD	2 277 650
			O	2008-07-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(55 000)	2.4405USD	2 222 650
			O	2008-07-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	2.4590USD	2 172 650
			O	2008-07-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	2.4605USD	2 157 650
			O	2008-07-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	2.4690USD	2 107 650
			O	2008-07-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(26 300)	2.4705USD	2 081 350
			O	2008-07-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 700)	2.4800USD	2 077 650
Moench, Gerald	5		O	2008-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	2.5000	47 200
<i>Options</i>									
Daniel, Leon	4, 5		O	2008-07-28	D	51 - Exercice d'options	(166 667)	0.5000	500 000
Keystone North America Inc.									
<i>Deferred Share Units</i>									
Byrne, Robert Henry	4		O	2008-07-24	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(22 840)		4 568
			O	2008-07-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 418	6.4940	5 986
Cerrone, Frank	4		O	2008-07-24	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(13 324)		2 664
			O	2008-07-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	818	6.4940	3 482
Heen, John Henry	7		O	2008-07-24	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(18 583)		3 716
			O	2008-07-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	569	6.4940	4 285
Pierce, Robert Leon	7		O	2008-07-24	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(32 717)		6 543
			O	2008-07-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 304	6.4940	8 847
Waisberg, Lorie	4		O	2008-07-24	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(12 555)		2 510

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2008-07-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	702	6.4940	3 212
La Banque de Nouvelle - Ecosse									
<i>Actions ordinaires</i>									
Brenneman, Ron A.	4		O	2008-01-29	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	185	46.6400	59 606
La Banque Toronto-Dominion									
<i>Actions ordinaires CUSIP 891160 50 9</i>									
Faucher, Francois	5								
deferred share units	PI		O	2008-06-12	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			898
McConvey, Margo Marie	5		O	2008-04-02	D	51 - Exercice d'options	16 800	30.6000	57 617
Schouten, Bruce	5								
RESP	PI		O	2008-07-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	150	58.8700	560*
RRSP	PI		O	2008-07-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	150	58.8700	2 150*
<i>Options</i>									
Faucher, Francois	5		O	2008-06-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			29 972
McConvey, Margo Marie	5	R	O	2008-04-02	D	51 - Exercice d'options	(16 800)	30.6000	128 528
LA SOCIÉTÉ CALDWELL INTERNATIONALE									
<i>Actions sans droit de vote Class A</i>									
The Caldwell Partners International Inc.	1		O	2008-07-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	1.0500	1 000
			O	2008-07-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	522 060	1.0500	523 060
			O	2008-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	(523 060)		0
La Societe Canadian Tire Limitee									
<i>Actions sans droit de vote Class A</i>									
Pasternak, Stanley William	7, 5, 3								
Trustees of Deferred Profit Sharing Plan	PI		O	2008-07-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(59)	49.3300	1 062 192
			O	2008-07-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	49.3500	1 061 892
			O	2008-07-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	49.3500	1 061 692
			O	2008-07-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	49.2600	1 061 492
			O	2008-07-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	49.2600	1 061 292
			O	2008-07-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	49.2500	1 061 092
			O	2008-07-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	49.2500	1 060 992
			O	2008-07-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	49.2600	1 060 892
			O	2008-07-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	49.2500	1 060 692
			O	2008-07-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	48.2300	1 060 592
			O	2008-07-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	48.2300	1 060 392
			O	2008-07-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	48.2400	1 060 192
			O	2008-07-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	49.0200	1 060 092
			O	2008-07-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	49.0200	1 059 892
			O	2008-07-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	49.0000	1 059 692
			O	2008-07-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	49.0000	1 059 392
			O	2008-07-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	49.0100	1 059 192
			O	2008-07-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(62)	50.4800	1 059 130
			O	2008-07-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	50.4800	1 058 930
			O	2008-07-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	50.4800	1 056 930
			O	2008-07-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	50.4800	1 056 830
			O	2008-07-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	50.4800	1 056 730

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2008-07-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	50.4800	1 055 830
			O	2008-07-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	50.4800	1 055 630
			O	2008-07-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	50.4800	1 055 530
			O	2008-07-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	50.4800	1 055 330
			O	2008-07-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	50.4800	1 055 230
Sinnott, Patrick Ronan	5								
NBCN	PI		O	2003-03-21	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-24	I	90 - Changements relatifs à la propriété	10 700		10 700
Sun Life Financial	PI		O	2008-07-24	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(10 700)		33
Stewart, Cameron Douglas	5, 3								
Trustees of Deferred Profit Sharing Plan	PI		O	2008-07-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	50.4800	1 058 930
			O	2008-07-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	50.4800	1 056 930
			O	2008-07-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	50.4800	1 056 830
			O	2008-07-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	50.4800	1 056 730
			O	2008-07-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	50.4800	1 055 830
			O	2008-07-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	50.4800	1 055 630
			O	2008-07-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	50.4800	1 055 430
			O	2008-07-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	50.4800	1 055 330
			O	2008-07-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	50.4800	1 055 230
La Societe de Gestioin AGF Limitee									
<i>Options Stock Option Plan</i>									
Tuck, Carolyn	5		O	2008-07-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			14 249
Lake Shore Gold Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Stewart, Christopher Alexander	5		O	2008-07-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.4200	330 000
Lanesborough Real Estate Investment Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Lanesborough Real Estate Investment Trust	1		O	2008-07-29	D	38 - Rachat ou annulation	(7 300)		4 400
			O	2008-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	7 300	5.1000	11 700
Thorsteinson, Arni Clayton	4, 5, 8								
2668921 Manitoba Ltd.	PI		O	2008-07-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	4.3500	1 903 000
Jory Capital Inc	PI		O	2003-04-01	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	5.0100	3 000
			O	2008-07-22	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	5.0200	4 000
			O	2008-07-22	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	5.1700	7 000
			O	2008-07-22	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	4.5200	7 100
			O	2008-07-22	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	4.5800	7 300
			O	2008-07-22	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	19 700	4.6000	27 000
			O	2008-07-22	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	4.9300	27 300
			O	2008-07-22	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	4.9500	29 300
			O	2008-07-22	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 700	4.9700	32 000
			O	2008-07-22	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	4.9500	37 000
			O	2008-07-22	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	4.7800	37 100
			O	2008-07-22	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	4.7900	38 100
			O	2008-07-22	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 100	4.8000	39 200
			O	2008-07-22	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	4.8400	39 400
			O	2008-07-22	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 700	4.8500	50 100

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2008-07-22	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	4.9500	60 100
Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc.									
<i>Actions à droit de vote subalterne Catégorie A</i>									
Forget, Nicole	4		O	2008-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	7.8400	6 500
Péladeau, Érik	4	R							
Cie de Publications Alpha inc.	PI		O	2008-02-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	11.1700	
			M	2008-02-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	11.1700	30 500
		R	O	2008-02-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	11.1900	
			M	2008-02-12	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	11.1900	33 000
Les Industries Amisco Ltée									
<i>Actions ordinaires</i>									
Clarke Inc.	3		O	2008-07-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	1.5000	504 500*
			O	2008-07-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	1.5000	505 200*
			O	2008-07-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 100	1.5700	510 300*
			O	2008-07-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	1.5100	511 000*
Les Industries Avcorp Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Scholz, Michael Curt	4, 5, 3								
Carolyn Scholz	PI		O	2008-07-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 500	0.9900	314 067
Les mines d'argent ÉCU inc.									
<i>Options</i>									
CHEHAB, TALAL	4		O	2008-07-26	D	50 - Attribution d'options	225 000	1.7000	495 000
Les Petroles Calvalley Inc.									
<i>Actions ordinaires Class A</i>									
Kont, Memet	5		O	2008-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	3.4000	60 000*
Liquidation World Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Clarke Inc.	3		O	2008-07-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 600	1.4000	1 146 200*
			O	2008-07-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	1.4000	1 146 400*
			O	2008-07-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	53 800	1.4400	1 200 200*
			O	2008-07-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	29 300	1.4600	1 229 500*
Lockerbie & Hole Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Brown, Ronald	7		O	2008-07-23	D	51 - Exercice d'options	7 500	2.6400	77 500
Coleman, Lionel	7		O	2008-07-17	D	51 - Exercice d'options	7 500	2.6400	
			M	2008-07-18	D	51 - Exercice d'options	7 500	2.6400	63 100
<i>Options</i>									
Brown, Ronald	7		O	2008-07-23	D	51 - Exercice d'options	(7 500)		37 500
Coleman, Lionel	7		O	2008-07-18	D	51 - Exercice d'options	(7 500)		40 500
Luxell Technologies Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
DANN, Simon	5		O	2008-07-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	0.1100	86 500
Magasins Hart Inc.									
<i>Options</i>									
Lussier, Michel	5	R	O	2008-07-09	D	50 - Attribution d'options	5 000	2.2100	36 000
Medicago Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Mega Silver Inc. (formerly Treat Systems Inc.)									
<i>Actions ordinaires</i>									
Porteur inscrit									
Labbé, Pierre	5		O	2008-07-21	D	54 - Exercice de bons de souscription	12 500	0.2500	68 500
<i>Bons de souscription</i>									
Labbé, Pierre	5		O	2008-07-21	D	54 - Exercice de bons de souscription	(12 500)	0.2500	30 000
Pinetree Capital Ltd.									
Pinetree Resource Partnership	PI		O	2008-07-14	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	21 500	0.8491	812 100
			O	2008-07-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	65 500	0.8500	877 600
			O	2008-07-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	0.8500	912 100
			O	2008-07-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 500	0.8500	908 100
Methanex Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Arendt, Philippe	7		O	2008-07-24	D	51 - Exercice d'options	2 000	25.2100USD	8 134
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	28.5000USD	6 134
Floren, John	5		O	2008-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(310)	28.0000	8 574
<i>Options</i>									
Arendt, Philippe	7		O	2008-07-24	D	51 - Exercice d'options	(2 000)		28 000
Microbix Biosystems Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cassidy, Kevin James	5		O	2008-07-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	0.7000	326 295
			O	2008-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(19 000)	0.7000	307 295
Minéraux Maudore Ltée									
<i>Actions ordinaires</i>									
Galena Special Situations Master Limited	3		O	2008-07-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 200	2.3890	1 537 700
			O	2008-07-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	2.6700	1 539 700
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 500	2.2250	1 533 500
			O	2008-07-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 500	2.4300	1 530 000
			O	2008-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	2.5200	1 519 500
			O	2008-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	2.4800	1 518 500
Watkins, David	4		O	2008-07-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 500)	2.5000	15 000
			O	2008-07-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	2.4500	10 000
Minéraux Sierra Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Davies, Philip Crispin	5		O	2008-07-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Farrant, Michael Hugh	4, 5		O	2008-07-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	0.2700	12 500
			O	2008-07-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.2500	22 500
			O	2008-07-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	0.2900	23 000
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	0.2500	29 000
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	0.2850	30 500
Goldman, Donald	4	R	O	2008-06-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 500	0.3340	214 000
		R	O	2008-06-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 500	0.3670	223 500
		R	O	2008-06-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	0.3450	238 500
		R	O	2008-07-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.2500	240 500
Walter, Martin	4		O	2008-07-30	D	97 - Autre	(1 861 500)		0
<i>Bons de souscription</i>									
Goldman, Donald	4		O	2008-03-15	D	55 - Expiration de bons de souscription	(100 000)		0
Walter, Martin	4		O	2008-03-15	D	55 - Expiration de bons de souscription	(51 000)		0

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
<i>Options</i>									
Cavalluzzo, Bill	4		O	2003-12-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2004-02-04	D	50 - Attribution d'options	125 000	0.3100	125 000
		R	O	2006-08-24	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.4000	325 000
Davies, Philip Crispin	5		O	2008-07-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Ramsden, Bruce	4	R	O	2006-08-24	D	97 - Autre	(254 825)		0
Walter, Martin	4		O	2006-10-16	D	50 - Attribution d'options	1 000 000	0.4000	
			M	2006-10-16	D	50 - Attribution d'options	1 075 000	0.4000	1 075 000
Mines Agnico-Eagle Limitee									
<i>Actions ordinaires</i>									
Haga, Ingmar Erik Johan	5		O	2008-06-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	168	70.4800	1 257
Nasso, James D.	4		O	2008-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	55.4300	23 189
Mines Cancor, Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Crevier, David	4		O	2008-07-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.1500	969 203
Mines Virginia Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Gaumont, André	4, 5		O	2008-07-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	5.0000	562 657
91639971 Québec Inc.	PI		O	2008-07-25	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	5.1000	236 410
Momentum Advanced Solutions Inc.									
<i>Options</i>									
Selfe, Daren	5		O	2008-07-22	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.1800	400 000*
Morguard Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
King, David	4		O	2008-07-16	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	2 380		93 380
Miatello, Paul	5								
TD WATERHOUSE	PI		O	2008-07-21	I	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	1 414		1 614*
Sahi, Kuldip (Rai)	4, 6, 5, 3		O	2004-02-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-16	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	2 380		2 380
MOSAID Technologies Incorporated									
<i>Actions ordinaires</i>									
MOSAID Technologies Incorporate	1		O	2008-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	15.2000	4 400
			O	2008-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)		1 400
			O	2008-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	7 456	15.3900	(9 844)
			O	2008-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	(7 456)		(17 300)
			O	2008-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	18 700	15.1000	1 400
			O	2008-07-20	D	38 - Rachat ou annulation	(18 700)		(17 300)
			O	2008-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	800	14.9900	2 200
			O	2008-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	(800)		1 400
			O	2008-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	9 656	15.1400	11 056
			O	2008-07-22	D	38 - Rachat ou annulation	(9 656)		1 400
		R	O	2003-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	15.2100	1 400
			O	2008-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	(1 400)		0

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2008-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	9 056	15.3500	9 056
			O	2008-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	(9 056)		0
			O	2008-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	10 456	14.9600	10 456
			O	2008-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	(10 456)		0
			O	2008-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	10 456	15.1596	10 456
			O	2008-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	(10 456)		0
			O	2008-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	10 456	14.6000	10 456
			O	2008-07-28	D	38 - Rachat ou annulation	(10 456)		0
			O	2008-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	14.8350	10 000
			O	2008-07-30	D	38 - Rachat ou annulation	(10 000)		0
MSP Maxxm Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
MSP Maxxm Trust	1		O	2008-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	6.7491	1 100
			O	2008-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	(1 100)	6.7491	0
Nevada Exploration Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Buskard, James Livingston	5		O	2008-07-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.4500	231 000
			O	2008-07-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.4800	236 000
Nexen Inc.									
<i>Billets à moyen terme Unsecured Redeemable 6.30 , due June 2008</i>									
Jackson, Steven Barry	4		O	2008-06-02	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 250 000.00)		\$ 0.00
North West Company Fund									
<i>Droits</i>									
Broadhurst, David George	4								
David Broadhurst	PI		O	2008-07-24	I	56 - Attribution de droits de souscription	728		6 325
Coleman, Frank Joseph	7								
Frank Coleman	PI		O	2008-07-24	I	56 - Attribution de droits de souscription	237		1 649
Evans, Frances Wendy	4								
Frances Wendy Evans	PI		O	2008-07-24	I	56 - Attribution de droits de souscription	869		6 309
Kennedy, Robert	7								
Robert Kennedy	PI		O	2008-07-24	I	56 - Attribution de droits de souscription	871		6 419
Lukassen, Gary J.	7								
Gary Lukassen	PI		O	2008-07-24	I	56 - Attribution de droits de souscription	699		5 578
Martell, Keith	7								
Keith Martell	PI		O	2008-07-24	I	56 - Attribution de droits de souscription	471		3 106
Osborne, James Gove	7								
James Osborne	PI		O	2008-07-24	I	56 - Attribution de droits de souscription	241		1 849
Riley, Sanford	7								
Sanford Riley	PI		O	2008-07-24	I	56 - Attribution de droits de souscription	1 660		8 248
Sutherland, Ian	4, 7								
Ian Sutherland	PI		O	2008-07-24	I	56 - Attribution de droits de souscription	1 304		15 649
<i>Parts de fiducie</i>									
Coleman, Frank Joseph	7								
RRIF - Mother	PI		O	2008-07-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	15.8470	6 000
RRSP - Yvonne Coleman	PI		O	2008-07-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	15.9300	5 000
Kennedy, Robert	7	R							

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Robert RRSP	PI		O	2008-07-08	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	15.3200	3 000
McKay, Scott	7								
Alison McKay	PI		O	2008-07-22	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	14.5100	53 287
Northern Property Real Estate Investment Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Lavery, Barbara	5								
Barbara Lavery	PI		O	2008-07-29	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	100		275*
Northern Star Mining Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Awde, Jonathan Charles Timothy	5		O	2008-07-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	0.7100	5 400
			O	2008-07-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	0.7200	7 900
			O	2008-07-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 500	0.7100	12 400
			O	2008-07-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.7200	17 400
			O	2008-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	0.7300	18 900
			O	2008-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	0.7000	20 400
			O	2008-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	0.6700	22 900
			O	2008-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	0.6300	25 400
			O	2008-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.5500	35 400
			O	2008-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	0.5600	36 900
			O	2008-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	0.6000	39 400
			O	2008-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	0.6500	41 900
Silas, Richard	4								
Universal Solutions Inc.	PI		O	2008-07-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.8500	27 000
			O	2008-07-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.8000	29 000
NovaGold Resources Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Piekenbrock, Joseph Robert	5		O	2008-07-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	8.5200USD	25 556*
Noveko International inc.									
<i>Actions ordinaires Class A</i>									
Chen, Chien-Yeh	7		O	2008-07-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		R	O	2008-07-10	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privéement	500 000		500 000
Dorosz, Wanda Mary	4								
Quorum Investment Pool Limited Patnership	PI		O	2008-07-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(14 762)	3.7448	921 125
			O	2008-07-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 333)	3.6367	911 792
			O	2008-07-25	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(32 000)	3.4588	879 792
			O	2008-07-25	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(32 000)	3.4588	847 792
			O	2008-07-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 700)	3.4029	832 092
		R	O	2008-06-29	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(17 100)	3.3059	535 887
Quorum Secured Equity Trust	PI		O	2008-07-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 438)	3.7448	347 964
		R	O	2008-06-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 967)	3.6367	357 402
lavallee, gaston	5								
REER	PI		O	2008-07-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	3.9000	29 600
			O	2008-07-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	3.4900	30 400
Leroux, André	4, 5, 3		O	2008-07-25	D	99 - Correction d'information	(361 514)		0
			O	2004-01-27	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-25	I	99 - Correction d'information	361 514		361 514

Émetteur Titre	Relation	Retard	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
			O	2008-07-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	3.4000	367 514
Ramdane, Mourad	7		O	2008-07-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-17	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	120 000		120 000
Tessier, Jacques	5		O	2008-07-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			398 400
<i>Bons de souscription</i>									
Tessier, Jacques	5		O	2008-07-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			40 000
<i>Options</i>									
Chen, Chien-Yeh	7	R	O	2008-07-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			100 000
		R	O	2008-07-10	D	50 - Attribution d'options	200 000	3.9800	300 000
Falardeau, Alain	5		O	2008-07-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-25	D	50 - Attribution d'options	200 000	3.5200	200 000
Ramdane, Mourad	7		O	2008-07-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-17	D	50 - Attribution d'options	200 000	3.8200	200 000
Tessier, Jacques	5		O	2008-07-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			200 000
ONEX CORPORATION									
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>									
Thorsteinson, Arni Clayton	4	R	O	2008-07-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	26.6000	44 600
		R	O	2008-07-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	26.5800	45 100
Open Text Corporation									
<i>Actions ordinaires OTEX Common</i>									
Slaunwhite, Michael	4		O	2008-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 600)	33.9300	
			M	2008-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	33.9300	26 000
			O	2008-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 200)	34.0000	
			M	2008-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 200)	34.0000	13 800
			O	2008-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 600)	34.0300	
			M	2008-02-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 500)	34.0300	6 100
<i>Options All OTEX Option Plans</i>									
Forquer, Bill	5	R	O	2006-09-05	D	50 - Attribution d'options	25 000		100 000
Roberts, Kirk	5	R	O	2006-09-05	D	50 - Attribution d'options	10 000		103 100
Opta Minerals Inc.									
<i>Options 2005 Plan</i>									
Beutel, Austin Cecil	4, 6		M	2006-07-28	D	50 - Attribution d'options	10 000		10 000
			M	2007-09-05	D	50 - Attribution d'options	12 500		22 500
			O	2006-03-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-18	D	50 - Attribution d'options	15 000		37 500
Austin C. Beutel	PI	R	O	2006-07-28	C	50 - Attribution d'options	10 000		
		R	O	2007-09-05	I	50 - Attribution d'options	12 500		
Loeb, Donald	4	R	O	2008-07-16	D	50 - Attribution d'options	15 000	4.0000	62 500
OPTI Canada Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Dunlap, Charles Lee	4		O	2008-07-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	19.4000	4 200
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	18.7500	6 200
Waterman, Bruce G.	4								
RSSP	PI		O	2008-07-16	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			6 370
Orbit Garant Drilling Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Laliberté, Jean-Yves	4		O	2008-06-26	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	5 000	4.0000	5 000

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Pacific Northern Gas Ltd.									
<i>Actions ordinaires (Voting)</i>									
The Jerry Zucker Revocable Trust	3		O	2008-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	1 000	16.6400USD	461 000
Paramount Resources Ltd.									
<i>Actions ordinaires Class A</i>									
Morin, Charles E.	5		O	2008-07-24	D	51 - Exercice d'options	10 000	13.5400	109 639
<i>Options</i>									
Morin, Charles E.	5		O	2008-07-24	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	13.5400	120 000
Peak Gold Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Goldcorp Inc.	3								
3099952 Nova Scotia Company	PI		O	2008-07-08	I	22 - Acquisition ou aliénéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(155 000 000)		0
Penn West Energy Trust									
<i>Droits</i>									
ANDREW, WILLIAM E.	7	R	O	2008-07-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	(15 000)		735 000
Thomson, Anne	7	R	O	2008-07-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	(20 000)		178 200
<i>Parts de fiducie</i>									
ANDREW, WILLIAM E.	7		O	2008-07-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	15 000	16.5200	133 975
		R	O	2008-07-07	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(15 000)	30.6100	118 975
Thomson, Anne	7		O	2008-07-07	D	57 - Exercice de droits de souscription	20 000	16.5200	41 825
		R	O	2008-07-07	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(20 000)	30.6100	21 825
Platinum Group Metals Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Jones, R. Michael	4, 5		O	2008-07-21	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	1 500	3.0000	344 665
			O	2008-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	200	3.0000	344 865
			O	2008-07-23	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	800	3.0000	345 665
			O	2008-07-23	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	1 500	2.9900	347 165
			O	2008-07-23	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	2 500	2.9600	349 665
			O	2008-07-23	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	2 000	2.9000	351 665
			O	2008-07-23	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	1 000	2.8700	352 665
			O	2008-07-23	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	2 100	2.8500	354 765
			O	2008-07-23	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	2 000	2.9200	356 765
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	1 000	2.9200	357 765
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	500	2.9300	358 265
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	2 000	2.9000	360 265
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	500	2.8900	360 765
			O	2008-07-25	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	500	2.9700	364 165
			O	2008-07-25	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	500	2.9400	364 665
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	2 900	2.8500	363 665
Polaris Minerals Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Edsel, Robert Morse	4		O	2008-07-23	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	17 900	4.9500USD	142 900
Shklanka, Roman	5								
Shklanka Holdings Ltd.	PI		O	2008-07-23	I	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	20 000	5.0000	847 000*
Potash Corporation of Saskatchewan Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Preo Software Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Coates, Randy Keith	5		O	2008-07-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 355 172
Edmonds, David Brent	4, 5		O	2008-07-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			200 000
Jillsar Inc.	PI		O	2008-07-24	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			1 155 172
<i>Options</i>									
Coates, Randy Keith	5		O	2008-07-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			602 676
Edmonds, David Brent	4, 5		O	2008-07-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			602 676
Glubish, Nathanael James	4		O	2008-07-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			60 000
Profound Energy Inc. (formerly known as Cork Exploration Inc.)									
<i>Actions ordinaires</i>									
Burnett, Evelyn Irene	5		O	2008-07-16	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	100	4.2400	107 479
			O	2008-07-16	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	500	4.2500	107 979
Quincaillerie Richelieu Ltée									
<i>Actions ordinaires</i>									
Ladouceur, Christian	5		O	2008-07-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			34
<i>Options</i>									
Ladouceur, Christian	5		O	2008-07-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Red Back Mining Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Clark, Richard Peter	4, 5		O	2008-07-15	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(30 000)	8.7764	321 355
Redcliffe Exploration Inc.									
<i>Actions ordinaires Class A</i>									
Andersen, John	5		O	2008-07-25	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	10 000	0.6500	677 351
Research In Motion Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
Conlee, Larry	5		O	2008-07-24	D	51 - Exercice d'options	3 500	3.9283	3 500
			O	2008-07-24	D	51 - Exercice d'options	17 500	29.7333	21 000
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(200)	117.1200	20 800
			O	2008-07-24	D	22 - Acquisition ou aliénéation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(200)	117.2000	20 600
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(500)	117.2100	20 100
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(200)	117.2200	19 900
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(300)	117.2500	19 600
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(100)	117.2700	19 500
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(100)	117.2900	19 400
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(100)	117.3000	19 300

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	117.3300	19 100
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	117.3400	18 900
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	117.3500	18 800
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	117.3600	18 500
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	117.3700	18 300
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	117.3800	18 000
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	117.4400	17 800
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	117.4800	17 600
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	117.5100	17 000
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	117.5200	16 800
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	117.5400	16 300
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	117.5500	16 100
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	117.5700	15 800
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	117.6200	15 500
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	117.6400	14 900
Lazaridis, Michael	4, 7, 6, 5								
1258701 Ontario Limited	PI		O	2008-07-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(22 600)	110.0000	34 664 376
LINGENTHAL, CHRISTOPH	5		O	2008-06-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI	(20 900)	119.0000	34 643 476
Morrison, Donald	5		O	2008-07-22	D	51 - Exercice d'options	10 000	3.9767	81 170
			O	2008-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	111.8500	80 970
			O	2008-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	112.0800	80 770
			O	2008-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	112.2300	80 570
			O	2008-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	112.2600	80 370
			O	2008-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	112.3100	80 070
			O	2008-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	112.3600	79 870
			O	2008-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	112.3900	79 770
			O	2008-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	112.5200	79 570
			O	2008-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	112.5500	79 270
			O	2008-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	112.7100	78 870
			O	2008-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	112.7200	78 470
			O	2008-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	112.7400	78 370
			O	2008-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	112.7500	77 770
			O	2008-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	112.7600	77 570
			O	2008-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	112.7700	77 270
			O	2008-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	112.7800	77 070
			O	2008-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	112.8000	76 870
			O	2008-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	112.8100	76 770
			O	2008-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	112.8200	76 470
			O	2008-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	112.8300	76 370
			O	2008-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	112.8400	76 270
			O	2008-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	112.8500	76 070
			O	2008-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	112.8600	75 870
			O	2008-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	112.9800	75 670
			O	2008-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	113.0300	75 570
			O	2008-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	113.0400	75 470

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2008-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	113.0900	75 170
			O	2008-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	113.1000	74 870
			O	2008-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	113.1200	74 770
			O	2008-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	113.1400	74 470
			O	2008-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	113.1900	74 370
			O	2008-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	113.2400	74 070
			O	2008-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	113.2800	73 870
			O	2008-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	113.2900	73 770
			O	2008-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	113.3200	73 670
			O	2008-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	113.3900	73 270
			O	2008-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	113.4000	73 170
			O	2008-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	113.6200	72 670
			O	2008-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	113.8200	72 470
			O	2008-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	113.8400	72 270
			O	2008-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	113.9300	72 070
			O	2008-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	113.9500	71 770
			O	2008-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	114.5100	71 570
			O	2008-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	114.6300	71 270
			O	2008-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	114.9100	71 170
<i>Options</i>									
Conlee, Larry	5		O	2008-07-24	D	51 - Exercice d'options	(3 500)	3.9283	216 500
			O	2008-07-24	D	51 - Exercice d'options	(17 500)	29.7333	199 000
LINGENTHAL, CHRISTOPH	5		O	2008-06-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Morrison, Donald	5		O	2008-07-22	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	3.9767	275 000
Yach, David	5		O	2008-07-23	D	97 - Autre	(180 000)		45 000
			O	2008-07-23	D	97 - Autre	180 000		225 000
Ressources Altai Inc.									
<i>Options</i>									
Pomerleau, Didier	4		O	2008-06-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2008-06-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			100 000
Ressources Gold Hawk inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bub, Gordon	4, 5		O	2008-07-16	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	2 680 000	0.0600	6 982 993*
Yoko Enterprises Ltd.	PI		O	2003-11-03	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-16	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	1 320 000	0.0600	1 320 000*
Galipeau, René Réal	6, 8		O	2008-07-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2005-12-22	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	10 000	0.2100	10 000
<i>Bons de souscription</i>									
Lewis, David Mark	6, 8								
Global Resource Fund	PI		O	2008-07-17	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-12	C	53 - Attribution de bons de souscription	373 333	0.2100	373 333
Ressources Métanor Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Roy, Marie-Louis	4, 5, 3		O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 000)	0.6900	1 021 022
Ressources Sirios Inc.									

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
<i>Initié</i>									
<i>Porteur inscrit</i>									
<i>Actions ordinaires</i>									
Doucet, Dominique	4, 5		O	2008-07-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.1700	502 872
Ressources Strateco inc.									
<i>Actions ordinaires 114898867 en circulation au 24 mars 2008</i>									
Terreault, Pierre H.	5		O	2008-03-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	1.6200	1 500
Ressources Temoris inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Labrecque, Jean-Charles	4, 5		O	2008-07-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	17 000	0.1100	555 000
			O	2008-07-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.1200	556 000
			O	2008-07-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	0.1050	558 500
			O	2008-07-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	0.1100	588 500
			O	2008-07-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 000	0.1150	599 500
			O	2008-07-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16 000	0.1200	615 500
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.1100	618 500
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 500	0.1150	623 000
RIOCAN REAL ESTATE INVESTMENT TRUST									
<i>Parts de fiducie</i>									
Davloor, Raghunath	5		O	2008-07-08	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	60	19.0200	10 281
Joint Account	PI		O	2008-07-08	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	120	19.0200	20 480
Rusoro Mining Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Salamis, George	4, 5		O	2008-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000		60 882
Rutter Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Campbell, Donald W.	4		O	2006-01-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2007-06-07	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	100 000	0.6500	100 000
<i>Bons de souscription</i>									
Campbell, Donald W.	4		O	2006-01-12	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2007-06-07	D	53 - Attribution de bons de souscription	50 000	0.8000	50 000
Samuel Manu-Tech Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Harris, Neil H.	4	R	O	2008-05-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	8.0000	
			M	2008-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	8.0000	
			M'	2008-05-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	8.0000	300*
		R	O	2008-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 400	8.0000	
			M	2008-05-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 400	8.0000	
			M'	2008-05-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 400	8.0000	2 700*
		R	O	2008-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	7.8600	
			M	2008-06-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	7.8600	
			M'	2008-05-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	7.8600	3 000
SAND TECHNOLOGY INC.									
<i>Actions ordinaires Class A</i>									
Ritchie, Arthur	4, 5, 3		O	2008-07-30	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(951 201)		2 647 187
Jerart Financial Services Limited	PI		O	2008-04-15	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			O	2008-07-30	I	90 - Changements relatifs à la propriété	951 201		951 201
Sandvine Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Compagnoni, Angelo	5		O	2008-07-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.9100	50 000
			O	2008-07-31	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.9200	100 000
Score Media Inc.									
<i>Options to acquire Class A Subordinate Voting Shares</i>									
Daniere, Asha	5		O	2008-07-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Selkirk Metals Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
YURKOWSKI, EDWARD ALFRED	4								
Prairie Enterprises	PI		O	2008-07-29	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			250 000
Sherritt International Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bentinck, Guy	5		O	2008-07-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 850	11.4023	24 234
Chalkley, Michael	5		O	2008-07-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 000	11.4023	13 400
Delaney, Ian William	4								
Brant Investments	PI		O	2008-07-22	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	11 290	11.4023	1 098 999
Fuhr, Greg L.	5		O	2008-07-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 270	11.4023	9 152
Kharkanis, Subhash	5		O	2008-07-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	2 045	11.4023	32 582
Lee Harris, Julie	5		O	2008-07-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 605	11.4023	4 299
Tiessen, Brian	5		O	2008-07-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	1 110	11.4023	2 380
Shore Gold Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Cline, Eric Howard	5		O	2008-07-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 000	1.6900	13 000
Société immobilière Investus inc. (Anciennement Capital Wapiti Inc.)									
<i>Actions ordinaires</i>									
Berger, Robert	5		O	2008-02-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 000	13.5000	7 000
			O	2008-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	23 000	14.0000	30 000
SOLITARIO EXPLORATION & ROYALTY CORP.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Harris, Leonard	4		O	2008-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	4.0116	105 000*
			O	2008-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 700)	4.0000	103 300*
			O	2008-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	4.0600	102 900*
Specialty Foods Group Income Fund									
<i>Débiteures Exchangeable Subordinated (Specialty Foods Group, Inc.)</i>									
Abramson, Randall	3								
Trapeze Asset Management Inc.	PI		O	2008-07-17	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(\$ 24 000.00)	77.0000USD	\$ 10 777 000.00
			O	2008-07-17	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	\$ 24 000.00	77.0000USD	\$ 10 801

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									000.00
			O	2008-07-22	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	\$ 15 000.00	77.0000USD	\$ 10 799 000.00
Trapeze Capital Corp.	PI		O	2008-07-22	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(\$ 15 000.00)	77.0000USD	\$ 3 740 000.00
<i>Débiteures Exchgble. Sub. (Specialty Foods Group Canada Holdings, Inc.)</i>									
Abramson, Randall	3								
Trapeze Asset Management Inc.	PI		O	2008-07-23	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	\$ 66 000.00	77.0000USD	\$ 3 508 000.00
Trapeze Capital Corp.	PI		O	2008-07-23	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(\$ 67 000.00)	77.0000USD	\$ 2 753 000.00
			O	2008-07-23	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	\$ 1 000.00	77.0000USD	\$ 2 754 000.00
Sprylogics International Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Frank, Michael	4, 5		O	2008-07-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	0.1600	433 142
			O	2008-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	0.1490	435 642
Stantec Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Pool, Randal Lee	5	R	O	2003-05-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 450)	29.6300USD	
			M	2003-05-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 550	29.6300USD	1 550*
Computershare	PI		O	2007-09-13	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-03-27	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	29	35.6300USD	29
Stella-Jones Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Eichenbaum, Marla	5		O	2008-06-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	33.1400	
			M	2008-07-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	33.1400	800*
STRATA Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Brasseur, Murray	4, 5								
RRSP	PI		O	2008-07-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	7.2500	10 000
			O	2008-07-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	7.2400	11 000
<i>Preferred Securities</i>									
Brasseur, Murray	4, 5								
Middlefield Financial Services Limited	PI		O	2008-07-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 20 000.00	10.1000	\$ 820 000.00
			O	2008-07-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 20 000.00	10.0600	\$ 840 000.00
			O	2008-07-22	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 17 000.00	10.0600	\$ 857 000.00
			O	2008-07-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 11 000.00	10.0745	\$ 868 000.00
			O	2008-07-25	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 40 000.00	10.0813	\$ 908 000.00
			O	2008-07-25	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 15 000.00	10.0900	\$ 923 000.00
Suncor Energie Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
White, Brian Mac	5		O	2008-07-28	D	51 - Exercice d'options	1 900	11.9600	1 900
			O	2008-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(1 900)	55.8700	0
<i>Options Granted: January 25, 2002 @ strike price \$11.96</i>									
White, Brian Mac	5		O	2008-07-28	D	51 - Exercice d'options	(1 900)	11.9600	2 020
Sure Energy Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Boyce, Jeff	4								
Julia Boyce	PI		O	2008-07-23	C	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	4 600	1.0800	3 371 360
			O	2008-07-23	C	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	4 200	1.0200	3 375 560
			O	2008-07-24	C	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	3 200	0.9800	3 378 760
			O	2008-07-24	C	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	10 000	1.0000	3 388 760
			O	2008-07-24	C	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	10 800	1.0200	3 399 560
			O	2008-07-24	C	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	400	1.0400	3 399 960
Sustainable Production Energy Trust									
<i>Parts de fiducie</i>									
Duncan, Darren Kelly	5								
534729 Alberta Ltd.	PI		O	2008-07-23	I	46 - Contrepartie de services	125	7.0700	5 638
MacDonald, Joseph Francis	5								
Monticello Capital Partners	PI		O	2008-07-24	I	46 - Contrepartie de services	113	7.0700	5 073
MacIntyre, Kent	4								
Canadian Income Fund Group	PI		O	2008-07-23	I	46 - Contrepartie de services	3 337	7.0700	96 617
Taseko Mines Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
Battison, Brian	5		O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	2 000	3.8300	23 000
Hallbauer, Russell Edward	4, 5		O	2008-07-23	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	21 000	3.9000USD	242 300
			O	2008-07-23	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	19 000	3.9300	261 300
			O	2008-07-23	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	10 000	3.9400	271 300
026-4502-5 Tom	PI		O	2008-07-24	I	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	10 000	3.8900USD	50 000
Teck Cominco Limited									
<i>Class B Subordinate Voting Shares</i>									
Caisse de dépôt et placement du Québec	3		O	2008-07-23	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	1 500	39.5000	7 784 203
			O	2008-07-23	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	50 000	39.3700	7 834 203
			O	2008-07-23	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	58 500	39.5000	7 892 703
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	50 000	38.4000	7 942 703
TECSYS Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Brereton, Mark	5		O	2008-07-11	D	51 - Exercice d'options	12 500	1.6100	55 000
<i>Options Stock Options</i>									
Brereton, Mark	5		O	2008-07-11	D	51 - Exercice d'options	12 500	1.6100	
			M	2008-07-11	D	97 - Autre	(12 500)	1.6100	
			M'	2008-07-11	D	51 - Exercice d'options	(12 500)	1.6100	500
Thomson Reuters Corporation									
<i>Restricted Share Units</i>									
Sonander, Al	7		O	2008-07-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			2 499
Toptent inc.									
<i>Options PAPE</i>									
Boivin, Pierre	4		O	2008-07-04	D	50 - Attribution d'options	252 332		

Émetteur	Relation	Re-tard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
			M	2008-07-04	D	50 - Attribution d'options	246 903		246 903
Boivin, Valier	4, 5		O	2008-07-04	D	50 - Attribution d'options	252 332		
			M	2008-07-04	D	50 - Attribution d'options	246 903		246 903
Perrino, Pietro	4, 5		O	2008-07-04	D	50 - Attribution d'options	252 332		
			M	2008-07-04	D	50 - Attribution d'options	246 903		246 903
Talon, Jean-Denis	4		O	2008-07-04	D	50 - Attribution d'options	252 332		
			M	2008-07-04	D	50 - Attribution d'options	246 903		246 903
Toromont Industries Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Knowlton, Richard Kent	7		O	2008-07-25	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(2 000)	30.8000	42 000
Transat A.T. inc.									
<i>Action à droit de vote de catégorie B</i>									
Leith Wheeler Investment Counsel Ltd	3								
Leith Wheeler Investment Counsel Ltd.	PI		O	2008-07-17	C	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	2 100	19.7270	3 164 390
			O	2008-07-21	C	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	1 600	18.2940	3 165 990
			O	2008-07-21	C	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	4 400	18.2820	3 170 390
			O	2008-07-22	C	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	1 000	18.6770	3 171 390
			O	2008-07-23	C	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	2 400	20.1210	3 173 790
			O	2008-07-29	C	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(1 300)	19.6500	3 172 490
			O	2008-07-29	C	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	7 500	19.6790	3 179 990
Nakhleh, Tawfiq	7		O	2008-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(500)	19.8700	4 304
			O	2008-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(100)	19.8800	4 204
			O	2008-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(203)	19.7500	4 001
			O	2008-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(200)	19.7700	3 801
			O	2008-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(500)	19.8500	3 301
			O	2008-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(400)	19.7800	2 901
Transcontinental inc.									
<i>Actions à droit de vote multiple Catégorie B</i>									
Carder, Christopher	7		O	2008-07-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Actions à droit de vote subalterne Catégorie A</i>									
Carder, Christopher	7		O	2008-07-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
TriStar Oil & Gas Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Colborne, Paul	4		O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	5 000	17.3500	10 000
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	10 000	16.9500	20 000
True Energy Trust									
<i>Options Trust Unit Incentive Plan</i>									
Brown, Edward John	5		O	2008-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	(200 000)	13.7400	250 000
			O	2008-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	(25 000)	10.7800	225 000
Caulfield, David	5		O	2008-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	(150 000)	18.2500	250 000
			O	2008-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)	10.7800	200 000
Cobbe, Murray Lynn	4		O	2008-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)		0
Cuthbertson, John	4		O	2008-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)	18.2500	10 000
			O	2008-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	(10 000)	10.7800	0
Dunn, William Carmichael	4		O	2008-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)	18.2500	10 000
			O	2008-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	(10 000)	10.7800	0
Ross, Ian	5		O	2008-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	(150 000)	18.2500	250 000

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Smith, Raymond George	4		O	2008-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)	10.7800	200 000
			O	2008-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)	18.2500	10 000
			O	2008-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	(10 000)	10.7800	0
Todd, Murray B.	4		O	2008-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)	18.2500	10 000
			O	2008-07-21	D	38 - Rachat ou annulation	(10 000)	10.7800	0
<i>Parts de fiducie</i>									
Brown, Edward John	5		O	2008-07-28	D	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime d'actionariat	853	4.1400	33 160
Kathy Brown - RRSP	PI		O	2008-07-28	C	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime d'actionariat	213	4.1400	4 834
Caulfield, David	5		O	2008-07-28	D	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime d'actionariat	253	4.1400	28 464
Christine Caulfield - RRSP	PI		O	2008-07-28	C	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime d'actionariat	591	4.1400	14 185
Chorney, Wayne Michael	5		O	2008-07-28	D	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime d'actionariat	1 203	4.1400	193 320
Ross, Ian	5		O	2008-07-28	D	30 - Acquisition ou alié- nation en vertu d'un régime d'actionariat	845	4.1400	10 178
TUNDRA SEMICONDUCTOR CORPORATION									
<i>Actions ordinaires</i>									
Tundra Semiconductor Corporation	1	R	O	2008-06-26	D	38 - Rachat ou annulation	12 000	3.9800	66 695
			O	2008-07-07	D	38 - Rachat ou annulation	10 000	3.7600	76 695
			O	2008-07-08	D	38 - Rachat ou annulation	13 365	3.6800	90 060
			O	2008-07-17	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	3.7000	92 060
Twin Butte Energy Ltd.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Steele, Alan	5		O	2008-07-28	D	10 - Acquisition ou alié- nation effectuée sur le marché	2 100	3.2900	283 764*
Unique Broadband Systems, Inc.									
<i>Options</i>									
Dolgonos, Alex	5		O	2008-03-27	D	52 - Expiration d'options	(1 000 000)		3 000 000
DOL Technologies Inc.	PI		O	2003-07-16	C	00 - Solde d'ouverture-Dé- claration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-24	C	50 - Attribution d'options	1 000 000		1 000 000
Minaki, Peter	4		O	2008-07-24	D	52 - Expiration d'options	(86 000)		561 000
			O	2008-07-24	D	50 - Attribution d'options	86 000		647 000
Mitrovich, Lou	4		O	2008-07-24	D	52 - Expiration d'options	(86 000)		561 000
			O	2008-07-24	D	50 - Attribution d'options	86 000		647 000
Reeson, Douglas	4		O	2008-07-24	D	52 - Expiration d'options	(86 000)		561 000
			O	2008-07-24	D	50 - Attribution d'options	86 000		647 000
United Corporations Limited									
<i>Actions ordinaires</i>									
E-L Financial Corporation Limited	3		O	2008-07-22	D	10 - Acquisition ou alié- nation effectuée sur le marché	1 400	58.6430	5 428 548
			O	2008-07-23	D	10 - Acquisition ou alié- nation effectuée sur le marché	300	58.9170	5 428 848
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou alié- nation effectuée sur le marché	1 000	58.0000	5 429 848
			O	2008-07-25	D	10 - Acquisition ou alié- nation effectuée sur le marché	1 000	57.8000	5 430 848
			O	2008-07-25	D	10 - Acquisition ou alié- nation effectuée sur le marché	15 800	58.2680	5 446 648
Urbana Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
CALDWELL, BRENDAN T.N.	6, 8								

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
Viterra Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Lokash, Katherine Julia	5		O	2008-07-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			M	2008-07-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			700
Rurak, Gene	5		O	2007-06-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	10.9300	300
Smith, Kelley Jo	5		O	2008-07-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			19
Vitran Corporation Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Kimack, Dave	7		O	2004-01-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
			O	2008-07-28	D	51 - Exercice d'options	15 000	7.6000	15 000
			O	2008-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	16.8100USD	0
<i>Options</i>									
Kimack, Dave	7		O	2008-07-28	D	51 - Exercice d'options	(15 000)	7.6000	108 000
Volta Resources Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Bullock, Kevin	4, 5								
Lindsay Mine Services Ltd	PI		O	2008-07-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.4100	276 277
Wecast Industries Inc.									
<i>Actions ordinaires Class A Voting Shares</i>									
Kernaghan, Edward James	3								
Alice G. Kernaghan	PI		O	2008-07-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	4.8600	98 700
			O	2008-07-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	5.0200	98 900
			O	2008-07-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 500	5.0300	105 400
Wesdome Gold Mines Ltd. (formerly River Gold Mines Ltd.)									
<i>Actions ordinaires</i>									
Wesdome Gold Mines Ltd	1		O	2008-07-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 300	1.0800	30 000
			O	2008-07-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 600	1.0800	34 600
West Timmins Mining Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Eaton, Thor	4								
THOR EATON	PI		O	2008-07-24	I	51 - Exercice d'options	18 000	0.4444	1 163 250
<i>Options</i>									
Eaton, Thor	4								
THOR EATON	PI		O	2008-07-24	I	51 - Exercice d'options	(18 000)	0.4444	500 000
Western Copper Corporation									
<i>Options</i>									

Émetteur	Relation	Retard	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Zeitler, Klaus M	4	R	O	2008-06-24	D	50 - Attribution d'options	25 000	1.2500	215 000
Westport Innovations Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Hodgins, Kenneth Bruce	5		O	2008-07-21	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(30 462)		12 184
TD Waterhouse RRSP	PI		O	2008-07-21	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(18 620)		7 447
Ouellette, Patric	5		O	2008-07-21	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(1 748)		698*
CIBC Wood Gundy	PI		O	2008-07-21	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(5 000)		2 000*
Raymond James	PI	R	O	2008-01-11	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(334)	2.2900	2 246*
			O	2008-07-21	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(1 605)		641*
<i>Options</i>									
Hodgins, Kenneth Bruce	5		O	2008-07-21	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(7 143)		177 487
			O	2008-07-21	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(2 205)		175 282
			O	2008-07-21	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(2 679)		172 603
			O	2008-07-21	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(19 715)		152 888
			O	2008-07-21	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(17 818)		135 070
			O	2008-07-21	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(82 320)		52 750
Ouellette, Patric	5		O	2008-07-21	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(132 695)		53 075*
<i>Performance Share Units</i>									
Hodgins, Kenneth Bruce	5		O	2008-07-21	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(28 572)		443 425
			O	2008-07-21	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(11 083)		432 342
			O	2008-07-21	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(76 863)		355 479
			O	2008-07-21	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(42 768)		312 711
			O	2008-07-21	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(16 527)		296 184
			O	2008-07-21	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(24 490)		271 694
			O	2008-07-21	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(48 864)		222 830
			O	2008-07-21	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(5 920)		216 910
			O	2008-07-21	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(46 343)		170 567
			O	2008-07-21	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(35 715)		134 852
Ouellette, Patric	5		O	2008-07-21	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(226 438)		90 570*
Whiterock Real Estate Investment Trust									
<i>Options</i>									
Guido, Gregory	4		O	2008-07-16	D	50 - Attribution d'options	15 000		46 250
Hughes, Emerson	4		O	2008-07-16	D	50 - Attribution d'options	15 000		46 250
Kanji, Nizar Esmail	4		O	2008-07-16	D	50 - Attribution d'options	25 000		37 500
Pedde, Oswald	4		O	2008-07-16	D	50 - Attribution d'options	25 000		62 500
<i>Parts de fiducie</i>									
Bucys, Frank	5		O	2008-07-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	292	9.8100	32 954
Pedde, Oswald	4		O	2008-07-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	459	9.8100	48 365
YIELDPLUS Income Fund									
<i>Parts de fiducie</i>									
Yieldplus Income Fund	1		O	2008-07-23	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	10.3700	14 385 300
			O	2008-07-24	D	38 - Rachat ou annulation	3 300	10.3100	14 388 600
			O	2008-07-25	D	38 - Rachat ou annulation	2 900	10.2600	14 391 500
ZCL Composites Inc.									
<i>Options</i>									

Émetteur	Relation	Retard	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Solde courant
<i>Titre</i>									
Initié									
Porteur inscrit									
Fink, Ronald James	5		O	2008-07-18	D	50 - Attribution d'options	1 600	7.6700	61 100

ANNEXE 3 LISTE DES OPÉRATIONS D'INITIÉS DÉCLARÉES HORS DÉLAI (FORMAT ÉLECTRONIQUE - SEDI)

Vous trouverez, sous la présente annexe, une liste des opérations d'initiés déclarées hors délai dans le Système électronique de déclaration des initiés (SEDI). Il s'agit de la liste des initiés qui n'ont pas déclaré leur emprise ou une modification à leur emprise à l'intérieur des délais prescrits par la Loi. Cette liste est publiée chaque semaine, mais les opérations déclarées hors délai n'y apparaissent qu'une seule fois.

Le détail des opérations déposées en retard est publié à l'Annexe B1 (Déclarations d'initiés SEDI). Ces opérations sont codifiées « R ».

L'information publiée dans cette annexe est tirée du rapport hebdomadaire produit par le Système électronique de déclaration des initiés (SEDI).

Les initiés ou leurs agents autorisés sont responsables des informations entrées dans le système et, par conséquent, de celles contenues dans le présent rapport. L'information entrée directement dans SEDI prévaut toutefois sur celle présentée ci-dessous. Certaines informations entrées par les initiés ou leurs agents, qui ne sont pas automatiquement traduites par le système, peuvent être publiées en français ou en anglais.

Le personnel rappelle aux initiés qu'ils doivent, en vertu de la Loi sur les valeurs mobilières (LVM), déclarer leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujetti au Québec de façon exacte et claire et ce, dans un délai de dix jours, sauf dans certains cas précis.

L'initié qui ne déclare pas, dans les délais requis, toute modification à son emprise sur les titres de l'émetteur à l'égard duquel il est initié peut être tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire ou être passible d'une amende à la suite d'une poursuite pénale.

La sanction administrative pécuniaire est prévue à l'article 274.1 LVM et à l'article 271.14 du Règlement sur les valeurs mobilières (RVM). Cette sanction administrative pécuniaire est imposée aux initiés des émetteurs assujettis pour lesquels le Québec agit à titre d'autorité principale. Afin de bien les identifier, les opérations de ces initiés apparaissent en caractère gras dans la présente Annexe. Cette sanction administrative pécuniaire est de 100 \$ par omission de déclarer pour chaque jour au cours duquel il est en défaut, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 5 000 \$.

L'infraction pouvant faire l'objet d'une poursuite pénale est prévue à l'article 202 LVM, avec référence à l'article 97 LVM et à l'article 174 RVM. Une telle infraction rend l'initié passible d'une amende de 1 000 \$ à 20 000 \$ dans le cas d'une personne physique et d'une amende de 1 000 \$ à 50 000 \$ dans les autres cas. Pour informations, veuillez communiquer avec l'Autorité des marchés financiers.

Opérations d'initiés déclarées hors délai

Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
ANDREW, WILLIAM E.	Penn West Energy Trust	2008-07-07	2008-07-28	AB
	Penn West Energy Trust	2008-07-07	2008-07-28	AB
Audet, André	Everton Resources Inc.	2008-07-16	2008-07-28	QC
Benner, Colin Keith	Aurelian Resources Inc.	2008-06-16	2008-07-30	ON
Bourgeois, Ronald Patrick	Gale Force Petroleum Inc.	2008-07-11	2008-07-29	QC
Cavalluzzo, Bill	Mineraux Sierra Inc.	2004-02-04	2008-07-30	ON
	Mineraux Sierra Inc.	2006-08-24	2008-07-30	ON
Chen, Chien-Yeh	Noveko International inc.	2008-07-10	2008-07-30	QC
	Noveko International inc.	2008-07-10	2008-07-30	QC
	Noveko International inc.	2008-07-10	2008-07-30	QC
Dorosz, Wanda Mary	Noveko International inc.	2008-06-24	2008-07-25	QC
	Noveko International inc.	2008-06-29	2008-07-29	QC
Forquer, Bill	Open Text Corporation	2006-09-05	2008-07-31	ON
Goldman, Donald	Mineraux Sierra Inc.	2008-06-10	2008-07-30	ON
	Mineraux Sierra Inc.	2008-06-16	2008-07-30	ON
	Mineraux Sierra Inc.	2008-06-30	2008-07-30	ON
	Mineraux Sierra Inc.	2008-07-10	2008-07-30	ON
HOWE, STEPHEN GUY	BCE Inc.	2008-07-18	2008-07-29	QC
Jones, Robert	Gale Force Petroleum Inc.	2008-07-11	2008-07-29	QC
Kalra, Sandeep Kumar	Finning International Inc.	2007-12-12	2008-07-25	BC
	Finning International Inc.	2008-03-18	2008-07-25	BC
	Finning International Inc.	2008-06-06	2008-07-25	BC
Kennedy, Robert	North West Company Fund	2008-07-08	2008-07-25	MB
Loeb, Donald				

Opérations d'initiés déclarées hors délai

Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale
	Opta Minerals Inc.	2008-07-16	2008-07-31	ON
Lussier, Michel	Magasins Hart Inc.	2008-07-09	2008-07-28	QC
MacDonald, Joseph Francis	Citadel Premium Income Fund	2007-07-28	2008-07-28	AB
McConvey, Margo Marie	La Banque Toronto-Dominion	2008-04-02	2008-07-31	ON
MOSAID Technologies Incorpore	MOSAID Technologies Incorporated	2003-07-23	2008-07-25	ON
Mosimann, Rudolf	Corporation Cameco	2006-03-21	2008-07-28	SK
Ouellette, Patric	Westport Innovations Inc.	2008-01-11	2008-07-31	BC
Penn, Michael Houghton	Finning International Inc.	2007-11-01	2008-07-29	BC
Ramsden, Bruce	Mineraux Sierra Inc.	2006-08-24	2008-07-29	ON
Roberts, Kirk	Open Text Corporation	2006-09-05	2008-07-31	ON
Sahi, Kuldip (Rai)	Compagnie D'Immobilier Revenue Limitee	2007-03-08	2008-07-24	ON
Thomson, Anne	Penn West Energy Trust	2008-07-07	2008-07-28	AB
	Penn West Energy Trust	2008-07-07	2008-07-28	AB
Thorsteinson, Arni Clayton	ONEX CORPORATION	2008-07-15	2008-07-29	ON
	ONEX CORPORATION	2008-07-15	2008-07-29	ON
Tundra Semiconductor Corporation	TUNDRA SEMICONDUCTOR CORPORATION	2008-06-26	2008-07-24	ON
Zeitler, Klaus M	Western Copper Corporation	2008-06-24	2008-07-31	BC

ANNEXE 4 - LISTE DES SOCIÉTÉS ADMISSIBLES AU RÉGIME « ACTIONS-CROISSANCE PME »

Dénomination	Mode de placement	Date du placement ou de la décision anticipée	Titres	Taux de déduction %	Date maximale d'admissibilité
2937077 Canada Inc. (anc. ART Recherches et Technologies Avancées Inc.)	Prospectus	2006-05-10	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Advitech Inc.	Actions inscrites	2005-08-01	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Alphinat inc.	Actions inscrites	2006-06-02	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Amadeus International Inc.	Actions inscrites	2005-05-26	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Ambrilia Biopharma Inc. (anc. Procyon Biopharma inc.)	Actions inscrites	2005-12-21	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Art Recherches et Technologies Avancées inc.	Actions inscrites	2007-05-07	Actions ordinaires	100	2010-12-31
Arura Pharma Inc.	Actions inscrites	2007-09-14	Actions ordinaires	100	2010-12-31
Aptilon Corporation	Actions inscrites	2005-12-08	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Biophage Pharma inc.	Actions inscrites	2005-11-01	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Bioxel Pharma inc.	Actions inscrites	2005-09-21	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Capital DCB	Actions inscrites	2006-09-26	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Conporec inc.	Actions inscrites	2005-11-29	Actions ordinaires	100	2008-12-31
CO2 Solution inc.	Actions inscrites	2005-06-13	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Corporation Groupe Mercator Transport	Actions inscrites	2008-05-05	Actions ordinaires	100	2011-12-31
Corporation Datacom Wireless	Prospectus	2007-05-30	Actions ordinaires	100	2010-12-31
Corporation d'investissement Pontiac Castle	Actions inscrites	2006-12-29	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Corporation Pourvoyeurs Mondiaux Safari Nordik	Prospectus	2007-07-17	Actions ordinaires	100	2010-12-31
Corporation Power Tech inc.	Actions inscrites	2006-04-05	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Corporation Technologies BioEnvelop	Actions inscrites	2005-08-11	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Corporation Technologies Wanted	Prospectus	2005-07-29	Actions ordinaires	100	2008-12-31
CPL Technologies inc.	Actions inscrites	2005-11-02	Actions ordinaires	100	2008-12-31
DEQ Systèmes Corp.	Actions inscrites	2005-11-15	Actions ordinaires	100	2008-12-31

Dénomination	Mode de placement	Date du placement ou de la décision anticipée	Titres	Taux de déduction %	Date maximale d'admissibilité
DiagnoCure inc.	Actions inscrites	2005-08-22	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Éclairage Divcom Inc.	Actions inscrites	2005-12-20	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Écopia BioSciences Inc.	Actions inscrites	2005-06-17	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Engenuity Technologies Inc.	Actions inscrites	2005-11-18	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Ergorecherche ltée	Actions inscrites	2006-02-28	Actions ordinaires	100	2009-12-31
ExelTech Aérospatiale Inc.	Actions inscrites	2005-11-29	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Fortsum Solutions d'affaires inc.	Actions inscrites	2006-03-14	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Goupe ADF Inc.	Actions inscrites	2006-08-02	Actions à droit de vote subalterne	100	2009-12-31
Groupe Bikini Village inc.	Actions inscrites	2007-05-11	Actions ordinaires	100	2010-12-31
Groupe Conseil Omnitech inc.	Actions inscrites	2005-11-29	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Groupe CVTech inc.	Actions inscrites	2005-11-23	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Groupe d'Alimentation MTY Inc.	Actions inscrites	2006-08-04	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Groupe iWeb inc.	Actions inscrites	2007-06-19	Actions ordinaires	100	2010-12-31
Groupe Odésia inc.	Actions inscrites	2005-11-18	Actions ordinaires	100	2008-12-31
H2O Innovation (2000) inc.	Actions inscrites	2005-10-18	Actions ordinaires	100	2008-12-31
IMS Experts-conseils Inc.	Actions inscrites	2006-11-20	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Industries Malette Inc.	Prospectus	2005-08-26	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Isacsoft inc.	Actions inscrites	2005-12-20	Actions cat. A	100	2008-12-31
Junex inc.	Actions inscrites	2005-07-13	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Kangourou Média Inc.	Actions inscrites	2007-06-19	Actions ordinaires	100	2010-12-31
Kolombo Technologies Ltee	Prospectus	2006-10-31	Actions ordinaires	100	2009-12-31
LAB International inc.	Actions inscrites	2005-12-21	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Logibec Groupe Informatique Ltée	Actions inscrites	2005-06-13	Actions ordinaires	100	2008-12-31
LYRtech inc.	Actions inscrites	2005-12-20	Actions cat. A	100	2008-12-31
Médicago inc.	Prospectus	2006-08-30	Actions ordinaires	100	2009-12-31
MethylGene Inc.	Actions inscrites	2005-11-10	Actions ordinaires	100	2008-12-31

Dénomination	Mode de placement	Date du placement ou de la décision anticipée	Titres	Taux de déduction %	Date maximale d'admissibilité
Mines Richmont Inc.	Prospectus	2006-05-24	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Mistral Pharma inc.	Actions inscrites	2005-08-09	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Neptune Technologies & Bioressources Inc.	Actions inscrites	2006-08-31	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Noveko International inc.	Actions inscrites	2006-03-22	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Novik inc.	Actions inscrites	2006-08-24	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Nstein Technologies inc.	Actions inscrites	2005-06-17	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Opsens Inc.	Actions inscrites	2006-09-26	Actions ordinaires	100	2009-12-31
ORTHOsoft inc.	Actions inscrites	2006-06-13	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Paladin Labs inc.	Actions inscrites	2006-12-06	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Prestige Telecom inc.	Placement privé	2007-09-26	Actions ordinaires	100	2010-12-31
Priva inc.	Actions inscrites	2005-11-29	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Ranaz Corporation	Prospectus	2006-12-29	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Roctest Ltée	Actions inscrites	2005-07-28	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Savaria Corporation	Actions inscrites	2005-09-29	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Section Rouge Media Inc.	Actions inscrites	2006-10-23	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Sonomax Hearing Healthcare Inc.	Actions inscrites	2005-12-15	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Spinologic Technologies inc.	Actions inscrites	2007-05-17	Actions ordinaires	100	2010-12-31
Systèmes de Business Virtuelles Rolland Ltée	Actions inscrites	2006-04-27	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Systèmes Médicaux LMS	Actions inscrites	2006-08-03	Actions ordinaires	100	2009-12-31
Technologies 20-20 Inc.	Actions inscrites	2005-08-30	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Technologies Clémex inc. (Les)	Actions inscrites	2005-11-10	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Technologies D-Box inc.	Actions inscrites	2005-09-21	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Technologies Miranda Inc.	Prospectus	2005-11-30	Actions ordinaires	100	2008-12-31
Technologies SENSIO inc.	Prospectus	2006-04-28	Actions ordinaires	100	2009-12-31
TECSYS Inc.	Actions inscrites	2007-02-13	Actions ordinaires	100	2010-12-31
Theratechnologies Inc.	Actions inscrites	2005-11-11	Actions ordinaires	100	2008-12-31
TSO3 inc.	Actions inscrites	2005-10-20	Actions ordinaires	100	2008-12-31

Dénomination	Mode de placement	Date du placement ou de la décision anticipée	Titres	Taux de déduction %	Date maximale d'admissibilité
Victhom Bionique Humaine inc.	Actions inscrites	2007-03-08	Actions ordinaires	100	2010-12-31
Warnex Inc.	Prospectus	2005-11-10	Actions ordinaires	100	2009-12-31
ZoomMed inc.	Prospectus	2005-12-20	Actions ordinaires	100	2008-12-31

7.

Bourses, chambres de compensation et organismes d'autorégulation

- 7.1 Avis et communiqués
 - 7.2 Réglementation de l'Autorité
 - 7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation et des OAR
 - 7.4 Autres consultations
 - 7.5 Autres décisions
-

7.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Protocole d'entente sur la surveillance de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières

L'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») a publié, respectivement dans les sections 7.1 et 7.5 du bulletin du 30 mai 2008, un avis d'approbation et la décision n° 2008-PDG-0126 du 2 mai 2008 reconnaissant l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières à titre d'organisme d'autoréglementation en vertu de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2.

À la suite de l'approbation par le gouvernement du *Protocole d'entente sur la surveillance de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières* et conformément à l'avis d'approbation, l'Autorité le publie, ci-après. Au Québec, le protocole d'entente est entré en vigueur le 23 juillet 2008.

Le 1^{er} août 2008.

Protocole d'entente sur la surveillance de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières entre

**la British Columbia Securities Commission
 l'Alberta Securities Commission
 la Saskatchewan Financial Services Commission
 la Commission des valeurs mobilières du Manitoba
 la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario
 l'Autorité des marchés financiers
 la Securities Division du Department of Government Services and Lands
 de Terre-Neuve-et-Labrador
 la Nova Scotia Securities Commission
 la Commission des valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick**

(individuellement, une « autorité de reconnaissance » et collectivement, les « parties »)

Les parties conviennent de ce qui suit :

1. Principes fondamentaux

a. Reconnaissance

L'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (« OCRCVM ») est reconnu à titre d'organisme d'autorégulation en vertu des lois applicables par chacune des autorités de reconnaissance et est fournisseur de services de réglementation en vertu du *Règlement 23-101 sur les règles de négociation*.

b. Programme de surveillance

Pour assurer une surveillance efficace de l'exercice, par l'OCRCVM, de ses activités d'autorégulation et de la prestation de ses services de réglementation, les parties au présent protocole d'entente (le « protocole d'entente ») ont élaboré un programme de surveillance (le « programme de surveillance ») qui comprend ce qui suit :

- i. l'examen de l'information déposée par l'OCRCVM, tel que prévu à la section 4;
- ii. l'examen et l'approbation des projets ou des modifications de règles, de politiques, d'autres textes similaires (les « règles ») et du règlement intérieur de l'OCRCVM, tel que prévu à l'Annexe A;
- iii. l'inspection périodique des activités d'autorégulation exercées par l'OCRCVM ainsi que des services de réglementation fournis par celui-ci.

Le programme de surveillance vise à garantir que l'OCRCVM exerce ses fonctions conformément à son mandat d'intérêt public, notamment en respectant les conditions de sa reconnaissance.

c. Protocoles d'ententes antérieurs

Le présent protocole d'entente remplace la lettre d'entente du 5 juin 2001 entre l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières (« ACCOVAM ») et les autorités de reconnaissance de l'ACCOVAM, relative à la coordination de la surveillance de l'ACCOVAM par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières, et le protocole d'entente sur la surveillance de Services de réglementation du marché inc. (« RS ») intervenu le 1^{er} mai 2002 entre les autorités de reconnaissance de RS.

2. Définitions

« autorité principale » s'entend de l'autorité de reconnaissance qui est désignée à ce titre par consensus des autorités de reconnaissance.

« membre » a le sens qui est attribué à ce terme dans le règlement n° 1 de l'OCRCVM, ainsi que ses modifications.

« personne autorisée » a le sens qui est attribué à ce terme dans les règles de l'OCRCVM, ainsi que ses modifications.

3. Dispositions générales

a. Comité de surveillance

Un comité de surveillance (le « comité de surveillance ») est mis sur pied. Il sert de tribune pour traiter les questions soulevées par la surveillance de l'OCRCVM et les propositions formulées à cet égard.

Le comité de surveillance comprend des représentants de chacune des autorités de reconnaissance.

Le comité de surveillance remet aux présidents des Autorités canadiennes en valeurs mobilières un rapport écrit annuel comprenant un résumé de toutes les activités de surveillance exercées durant l'année écoulée.

b. Personnes-ressources

L'autorité principale fournit à l'OCRCVM une liste des principales personnes-ressources de chaque territoire à qui l'OCRCVM peut adresser les questions soulevées par le présent protocole d'entente ou liées à la surveillance en général.

c. Réunions sur l'état d'avancement

L'autorité principale organise des conférences téléphoniques trimestrielles et une réunion annuelle du comité de surveillance et du personnel de l'OCRCVM, qui permettent de traiter des questions liées à la surveillance de l'OCRCVM et à la

réglementation de ses membres ainsi que d'autres questions présentant un intérêt pour les autorités de reconnaissance et l'OCRCVM. De plus, l'autorité principale est chargée de rédiger le procès-verbal des conférences et des réunions.

4. Examen de l'information déposée

Toute observation du personnel des autorités de reconnaissance au sujet de l'information déposée par l'OCRCVM est envoyée à l'autorité principale. Celle-ci demande à l'OCRCVM de répondre aux observations formulées par les autorités de reconnaissance, à qui elle transmet la réponse de l'OCRCVM.

5. Examen du règlement intérieur et des règles

Les autorités de reconnaissance ont élaboré un protocole d'examen conjoint des règles (le « protocole d'examen ») régissant la coordination de l'examen et de l'approbation du règlement intérieur et des règles de l'OCRCVM, tel que prévu à l'annexe A.

6. Inspections

a. Coordination des inspections

- i. Dans la mesure du possible, les autorités de reconnaissance procèdent à l'inspection des bureaux de l'OCRCVM au moins tous les trois ans. Une autorité de reconnaissance peut choisir de participer à l'inspection d'un bureau de l'OCRCVM selon les fonctions qui y sont exercées ou de s'en remettre à cette fin à une autre autorité de reconnaissance. Lorsqu'une autorité de reconnaissance choisit de ne pas participer à l'inspection du bureau de l'OCRCVM qui est situé sur son territoire, les autres autorités de reconnaissance peuvent s'en charger. Les autorités de reconnaissance qui participent à l'inspection sont considérées comme des « autorités inspectrices » pour les besoins de l'inspection.
- ii. Les autorités inspectrices conviennent de coordonner leur inspection des bureaux de l'OCRCVM en procédant simultanément à leur inspection et en utilisant un programme d'inspection uniforme ainsi que les mêmes critères d'évaluation du rendement.
- iii. L'autorité principale élabore un programme d'inspection en consultation avec les autorités inspectrices.
- iv. À l'égard de chaque bureau de l'OCRCVM, une autorité inspectrice est désignée à titre d'autorité responsable pour assumer la responsabilité globale de l'inspection du bureau. En particulier, elle veille à ce que le personnel nécessaire soit affecté à l'inspection, rédige le rapport d'inspection du bureau en tenant compte des constatations et des observations des autorités inspectrices qui participent à l'inspection de ce bureau et rend compte de l'état d'avancement et des résultats de cette inspection.
- v. En outre, au cours d'une inspection, l'autorité principale organise des conférences téléphoniques périodiques des autorités inspectrices afin de discuter des constatations qui se dégagent dans divers bureaux de

l'OCRCVM et de veiller à ce que des constatations similaires donnent lieu à des recommandations cohérentes.

b. Étude des rapports préliminaires et publication des rapports finaux et des plans de suivi

À la conclusion d'une inspection, le personnel de l'autorité principale et des autorités inspectrices suit dans la mesure du possible la procédure exposée ci-après, compte tenu des délais de traduction, le cas échéant :

- i. Chaque autorité responsable fournit à chacune des autorités inspectrices un rapport préliminaire sur les résultats de l'inspection du bureau de l'OCRCVM dont elle est responsable. Les autorités inspectrices conviennent au préalable de la date de remise des rapports préliminaires.
- ii. L'autorité principale étudie les rapports préliminaires afin d'assurer la cohérence des constatations et des recommandations et, au besoin, de formuler des observations aux autorités responsables dans les 10 jours ouvrables de la réception de tous les rapports préliminaires.
- iii. Les autorités responsables prennent connaissance des observations et apportent à leurs rapports les modifications appropriées, compte tenu des observations faites par les autorités inspectrices compétentes, puis elles transmettent leurs rapports préliminaires révisés à l'autorité principale dans les 10 jours ouvrables de la réception des observations de celle-ci.
- iv. Dans les 10 jours ouvrables de la réception de tous les rapports préliminaires révisés, l'autorité principale envoie les rapports préliminaires sur chaque bureau à l'OCRCVM pour qu'il confirme l'exactitude des faits y figurant.
- v. L'OCRCVM étudie les rapports préliminaires pour vérifier l'exactitude des faits y figurant et envoie ses observations à chacune des autorités inspectrices dans les 15 jours ouvrables de la réception des rapports préliminaires.
- vi. Les autorités responsables prennent connaissance des observations de l'OCRCVM et révisent leurs rapports au besoin, puis elles transmettent une copie de leurs rapports finaux à l'autorité principale dans les 20 jours ouvrables de la réception des observations de l'OCRCVM.
- vii. L'autorité principale réunit les rapports finaux sur chaque bureau de l'OCRCVM en un rapport global, et elle établit un résumé. L'autorité principale transmet le rapport global aux autorités inspectrices aux fins d'étude dans les 20 jours ouvrables de la réception de tous les rapports finaux.
- viii. Les autorités inspectrices soumettent toute observation sur le rapport global à l'autorité principale dans les 10 jours ouvrables de la réception de celui-ci.
- ix. L'autorité principale prend connaissance des observations et apporte les modifications appropriées au rapport global. Dans les 10 jours ouvrables de

la réception des observations des autorités inspectrices, elle fait parvenir le rapport global à l'OCRCVM pour réponse officielle et des copies de celui-ci aux autorités inspectrices.

- x. Dans la mesure du possible, l'OCRCVM répond au rapport global dans les 20 jours ouvrables de sa réception. Une copie de sa réponse est envoyée à toutes les autorités inspectrices.
- xi. L'autorité responsable prend connaissance de la réponse de l'OCRCVM, élabore un plan de suivi pour le bureau visé de l'OCRCVM et le transmet à l'autorité principale dans les 20 jours ouvrables de la réception de la réponse de l'OCRCVM.
- xii. L'autorité principale remet le rapport global final, accompagné de la réponse de l'OCRCVM et du plan de suivi pour chaque bureau de l'OCRCVM, aux présidents des ACVM et à l'OCRCVM après que chaque autorité inspectrice a obtenu l'approbation interne requise.

c. Inspection intermédiaire

Même si l'autorité principale coordonne l'inspection périodique dont il est fait état ci-dessus, chaque autorité de reconnaissance conserve le pouvoir d'effectuer une inspection de l'OCRCVM pour résoudre des questions importantes ou des questions propres à un territoire, ou les deux, qui exigent une attention immédiate et qu'il convient mieux de régler au moyen de l'inspection d'un bureau donné de l'OCRCVM. L'autorité de reconnaissance qui désire effectuer une inspection intermédiaire de l'OCRCVM donne un préavis en ce sens au comité de surveillance.

7. Annexe

L'Annexe A fait partie intégrante du présent protocole d'entente.

8. Modification et retrait du protocole d'entente

Le protocole d'entente peut être modifié par l'accord unanime des autorités de reconnaissance. À cet effet, la modification doit être consignée par écrit et approuvée par les représentants dûment autorisés de chaque autorité de reconnaissance.

Chaque autorité de reconnaissance peut, en tout temps, se retirer du protocole d'entente au moyen d'un avis écrit expédié à l'autorité principale et à chaque autorité de reconnaissance au moins quatre-vingt-dix (90) jours avant la date prévue de son retrait.

9. Date d'entrée en vigueur

Le présent protocole d'entente entre en vigueur le 1^{er} juin 2008 en Alberta, en Colombie-Britannique, au Manitoba, au Nouveau-Brunswick, à Terre-Neuve-et-Labrador, en Nouvelle-Écosse et en Saskatchewan, et le 1^{er} septembre 2008 en Ontario. Au Québec, le présent protocole d'entente entre en vigueur à la date à laquelle il est signé par l'Autorité des marchés financiers et par le ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes ou son représentant.

British Columbia Securities Commission

Alberta Securities Commission

Par: _____

Par : _____

Titre: _____

Titre: _____

Saskatchewan Financial Services
CommissionCommission des valeurs mobilières du
Manitoba

Par: _____

Par : _____

Titre: _____

Titre: _____

Commission des valeurs mobilières de
l'Ontario

Autorité des marchés financiers

Par: _____

Par : _____

Titre: _____

Titre: _____

Ministre responsable des Affaires
intergouvernementales canadiennesSecurities Division du Department of
Government Services and Lands
de Terre-Neuve-et-Labrador

Par: _____

Par : _____

Titre: _____

Titre: _____

Nova Scotia Securities Commission

Commission des valeurs mobilières du
Nouveau-Brunswick

Par: _____

Par : _____

Titre: _____

Titre: _____

ANNEXE A

PROTOCOLE D'EXAMEN CONJOINT DES RÈGLES APPLICABLE À L'OCRCVM

1. Portée et objet

- a. Le terme « règles » comprend toute nouvelle règle, toute nouvelle politique et tout autre nouveau texte similaire, ou toute modification à ceux-ci.
- b. Le processus d'examen et d'approbation des règles présenté dans le présent protocole s'applique à toute nouvelle disposition du règlement intérieur et à toute modification à celui-ci.
- c. Les autorités de reconnaissance ont conclu le présent protocole afin d'établir des procédures uniformes d'examen et d'approbation des règles proposées par l'OCRCVM.

2. Classification des règles

a. Classification des règles par l'OCRCVM

L'OCRCVM détermine si chaque projet de règle est d'ordre administratif ou d'intérêt public et indique cette qualification dans les documents déposés auprès de chacune des autorités de reconnaissance.

b. Critères de classification des règles

- I. Une règle d'ordre administratif est un projet de règle qui n'a pas d'incidence importante sur les investisseurs, les émetteurs, les membres, les personnes inscrites ou les marchés des capitaux de toute province ou de tout territoire du Canada et qui :
 1. corrige des erreurs orthographiques, typographiques ou grammaticales, des erreurs de ponctuation ou des renvois erronés;
 2. modifie l'apparence ou la mise en forme des en-têtes ou de la numérotation des paragraphes;
 3. apporte d'autres modifications nécessaires à la forme uniquement (par exemple, l'uniformisation de la terminologie);
 4. établit ou modifie des droits ou des frais imposés par l'OCRCVM en vertu d'une règle ou d'un barème de droits ayant été déjà approuvé par les autorités de reconnaissance;
 5. modifie les processus ou les pratiques internes courants ou l'administration de l'OCRCVM;
 6. ou est raisonnablement nécessaire pour rendre les règles de l'OCRCVM conformes à la législation en valeurs mobilières applicable ainsi qu'aux obligations prévues par la législation;

II. Une règle d'intérêt public est un projet de règle qui n'est pas une règle d'ordre administratif.

c. *Désaccords sur la classification*

I. Si le personnel d'une autorité de reconnaissance estime qu'un projet de règle est incorrectement qualifié de règle d'ordre administratif, il en informe le personnel de l'autorité principale, dans les 10 jours du dépôt de la règle par l'OCRCVM, et lui fournit une analyse des motifs pour lesquels il entend rejeter la classification. Dans les 5 jours de la réception d'un avis de désaccord du personnel d'une autorité de reconnaissance, le personnel de l'autorité principale organise une conférence téléphonique avec le personnel des autorités de reconnaissance afin de discuter de ce désaccord sur la classification. Si le désaccord persiste après la conférence téléphonique, le personnel de l'autorité principale en informe rapidement l'OCRCVM.

II. Si l'autorité principale envoie un avis de désaccord à l'OCRCVM conformément à l'alinéa 2c)(I), l'OCRCVM qualifie le projet de règle d'intérêt public.

3. Documents exigés

a. L'OCRCVM dépose les renseignements exigés conformément au présent article en français et en anglais simultanément, accompagnés d'une attestation de traduction, auprès des autorités de reconnaissance concernées.

b. L'OCRCVM dépose les renseignements suivants avec chaque règle d'ordre administratif :

I. une lettre d'accompagnement qui présente la classification de la règle et les raisons de cette classification;

II. le texte du projet de règle et, s'il y a lieu, une version soulignée de la règle indiquant les changements apportés à une règle existante;

III. un avis de publication comprenant les renseignements suivants :

1. une courte description de la règle,

2. les raisons de la classification à titre de règle d'ordre administratif,

3. la date d'approbation de la règle par le conseil d'administration de l'OCRCVM et la résolution du conseil,

4. la date d'entrée en vigueur prévue de la règle.

c. L'OCRCVM dépose les renseignements suivants avec chaque règle d'intérêt public :

I. une lettre d'accompagnement qui présente la classification de la règle, la manière dont l'OCRCVM a tenu compte de l'intérêt public en élaborant la règle et les raisons pour lesquelles elle est d'intérêt public;

- II. le texte du projet de règle et, s'il y a lieu, une version soulignée de la règle montrant les changements par rapport à une règle existante;
- III. un avis de publication comprenant les renseignements suivants :
 - 1. une mention concise, accompagnée d'une analyse à l'appui, de la nature, de l'objet et des effets du projet de règle;
 - 2. les effets possibles du projet de règle sur la structure des marchés, les membres, les non-membres, la concurrence et le coût de la conformité;
 - 3. une description de la règle et du processus d'établissement de la règle, y compris une description du contexte dans lequel la règle a été élaborée, une mention de la date à laquelle le conseil d'administration de l'OCRCVM a approuvé la règle et la résolution adoptée par le conseil, de la procédure suivie, des questions abordées, du processus de consultation entrepris et des solutions de rechange envisagées et rejetées ainsi que des motifs du rejet de ces dernières;
 - 4. si le projet de règle oblige l'OCRCVM, les membres ou les autres participants du marché à apporter des modifications à leurs systèmes informatiques, une description de l'incidence du projet de règle et, si possible, un exposé des questions et des plans importants de mise en vigueur;
 - 5. si cela est pertinent, la mention d'autres territoires, y compris la mention du fait, s'il y a lieu, qu'une autre autorité de réglementation du Canada, des États-Unis ou d'un autre territoire a établi une règle équivalente, a une règle équivalente ou projette d'établir une règle équivalente et, le cas échéant, une comparaison entre le projet de règle de l'OCRCVM et la règle de l'autre territoire;
 - 6. la date d'entrée en vigueur prévue du projet de règle proposée par l'OCRCVM;
 - 7. une déclaration selon laquelle le conseil d'administration de l'OCRCVM estime que le projet de règle n'est pas contraire à l'intérêt public;
 - 8. un avis de consultation publique accompagné d'instructions concernant la transmission des observations et la date limite de la période de consultation, ainsi qu'une déclaration selon laquelle l'OCRCVM publiera toutes les observations reçues durant la période de consultation.

4. Critères d'examen

Sans que soit limité leur pouvoir discrétionnaire, les autorités de reconnaissance conviennent qu'elles doivent tenir compte des facteurs suivants dans l'examen des projets de règle de l'OCRCVM :

- a. le fait que l'OCRCVM a suivi ou non ses pratiques de gouvernance internes établies dans l'approbation du projet de règle;
- b. le fait que l'OCRCVM a rempli ou non les exigences du présent protocole et qu'il a fourni ou non une analyse suffisante de la nature, de l'objet et des effets du projet de règle;
- c. le fait que l'OCRCVM a tenu compte ou non des modifications législatives corrélatives;
- d. le fait que le projet de règle entre en conflit ou non avec la législation applicable ou avec les conditions de la décision de reconnaissance d'une autorité de reconnaissance.

5. Procédure d'examen et d'approbation des règles – Règles d'ordre administratif

- a. L'OCRCVM dépose chaque projet de règle d'ordre administratif ainsi que les documents visés au paragraphe 3b) du présent protocole auprès de chaque autorité de reconnaissance.
- b. Dès réception de l'avis de publication de l'OCRCVM, le personnel de l'autorité principale envoie un accusé de réception du projet de règle d'ordre administratif à l'OCRCVM, avec copie conforme aux autres autorités de reconnaissance.
- c. Si aucune des autorités de reconnaissance ne conteste la qualification du projet de règle à titre de règle d'ordre administratif dans le délai visé à l'alinéa 2c)(I), le projet de règle est réputé approuvé et entre en vigueur à la date indiquée par l'OCRCVM dans les documents déposés.

6. Procédure d'examen et d'approbation des règles – Règles d'intérêt public

- a. L'OCRCVM dépose chaque projet de règle d'intérêt public ainsi que les documents visés au paragraphe 3c) du présent protocole auprès de chaque autorité de reconnaissance.
- b. Dès réception de l'avis de publication de l'OCRCVM, le personnel de l'autorité principale envoie un accusé de réception du projet de règle d'intérêt public à l'OCRCVM, avec copie conforme aux autres autorités de reconnaissance.
- c. Dès que possible et au plus tard 14 jours après la réception de l'avis de publication de l'OCRCVM, l'autorité principale publie dans son bulletin ou sur son site Web le projet de règle d'intérêt public et l'avis de publication déposés par l'OCRCVM, pour une période de consultation de 30 jours commençant à la parution du projet dans le bulletin ou sur le site Web, les autres autorités de reconnaissance pouvant publier

ces documents de la même manière. L'autorité principale fixe la date de publication en concertation avec les autres autorités de reconnaissance qui publient la règle.

- d. Durant la période de consultation, le personnel de chacune des autorités de reconnaissance adresse par écrit ses observations importantes au personnel de l'autorité principale, avec copie conforme aux autres autorités de reconnaissance. Si le personnel de l'autorité principale ne reçoit aucune observation dans ce délai, les autres autorités de reconnaissance sont réputées n'avoir aucune observation à faire.
- e. Sans délai après la période de consultation de 30 jours, l'OCRCVM signale au personnel de l'autorité principale si il a reçu ou non des observations du public et, le cas échéant, les transmet à chacune des autorités de reconnaissance.
- f. Si les observations du personnel des autorités de reconnaissance et du public ne soulèvent pas de problèmes importants, les autorités de reconnaissance enclenchent immédiatement la procédure d'approbation prévue aux paragraphes j) à n) ci-dessous.
- g. Si les observations du personnel des autorités de reconnaissance ou du public soulèvent des problèmes importants, le personnel de l'autorité principale envoie à l'OCRCVM un avis écrit, dans les sept jours suivant la fin de la période de consultation, signalant que la règle d'intérêt public sera soumise à l'examen complet expliqué au paragraphe 6h) ci-après.
- h. Si un examen complet d'une règle d'intérêt public est nécessaire, les autorités de reconnaissance appliquent dans la mesure du possible la procédure qui suit :
 - I. dans les sept jours de la réception de la confirmation de l'OCRCVM selon laquelle aucune observation du public n'a été reçue ou d'un résumé des observations reçues du public et de la réponse de l'OCRCVM à ces observations, le personnel de l'autorité principale établit et remet au personnel des autres autorités de reconnaissance un projet de lettre d'observations comprenant les observations soulevées par le personnel des autorités de reconnaissance;
 - II. dans les sept jours de la réception, le personnel de chacune des autorités de reconnaissance soumet ses observations sur le projet de lettre d'observations établie par le personnel de l'autorité principale, avec copie conforme aux autres autorités de reconnaissance; si le personnel de l'autorité principale ne reçoit aucune observation dans ce délai, les autres autorités de reconnaissance sont réputées n'avoir aucune observation à faire;
 - III. le personnel de l'autorité principale réunit toutes les observations reçues, en signalant éventuellement les divers points de vue des autorités de reconnaissance; s'il y a conflit entre les observations, les membres du personnel des autorités de reconnaissance tentent de s'entendre pour le résoudre; s'il est impossible de résoudre le conflit, l'autorité principale organise, dans la mesure du possible et dans les 14 jours du moment où elle apprend qu'il y a conflit, une réunion des présidents ou d'autres membres de la haute direction de chacune des autorités de reconnaissance pour discuter des problèmes et tenter de parvenir à un consensus;

- IV. dans les trois jours de la réponse réelle ou réputée des autres autorités de reconnaissance ou de la résolution des conflits par les présidents ou les membres de la haute direction des autorités de reconnaissance, le personnel de l'autorité principale envoie la lettre d'observations à l'OCRCVM, avec copie conforme aux autres autorités de reconnaissance;
 - V. dans les 14 jours de la réception, l'OCRCVM répond par écrit à la lettre d'observations envoyée par l'autorité principale, avec copie conforme au personnel des autres autorités de reconnaissance;
 - VI. dans les 10 jours de la réponse de l'OCRCVM, chacune des autres autorités de reconnaissance adresse ses observations importantes par écrit à l'autorité principale, et celle-ci transmet ses propres observations aux autres autorités de reconnaissance dans le même délai; si l'autorité principale ne reçoit aucune observation dans ce délai, les autres autorités de reconnaissance sont réputées n'avoir aucune observation à faire.
- i. L'OCRCVM et les autorités de reconnaissance discutent des difficultés soulevées par les autorités de reconnaissance et tentent de les résoudre dans les 30 jours de la réception des observations du personnel des autres autorités de reconnaissance concernant la réponse de l'OCRCVM visée à l'alinéa 6h)(V). Si les difficultés ne sont pas réglées à la satisfaction de toutes les autorités de reconnaissance, l'examen du projet de règle fait l'objet d'une discussion entre les présidents ou d'autres membres de la haute direction des autorités de reconnaissance de la manière décrite ci-après :
 - I. l'autorité principale organise une réunion des présidents ou d'autres membres de la haute direction des autorités de reconnaissance dans la mesure du possible dans les 14 jours de la fin de la période de 30 jours visée au paragraphe 6i);
 - II. les présidents ou les autres membres de la haute direction des autorités de reconnaissance discutent des problèmes que soulève le projet de règle et tentent de parvenir à un consensus; si, après consultation, les présidents ou les autres membres de la haute direction ne s'entendent pas sur une solution, l'OCRCVM ne peut pas établir la règle.
 - j. Le personnel de l'autorité principale établit les documents de décision aux fins d'approbation du projet de règle par l'autorité principale dans les 14 jours du moment où les conflits sont résolus conformément au paragraphe 6i).
 - k. Dès qu'un projet de règle est approuvé par l'autorité principale, le personnel de l'autorité principale remet le document aux autres autorités de reconnaissance.
 - l. Les autres autorités de reconnaissance tentent d'obtenir les approbations nécessaires dans les 30 jours de la réception des documents de l'autorité principale ou dans tout autre délai plus long convenu entre les autorités de reconnaissance.
 - m. Dès qu'une décision a été prise concernant le projet de règle, le personnel de chaque autorité de reconnaissance en informe le personnel de l'autorité principale par écrit.

- n. Le personnel de l'autorité principale avise par écrit l'OCRCVM de l'approbation d'un projet de règle dès réception de l'avis de décision de toutes les autres autorités de reconnaissance.

7. Mise en vigueur immédiate

- a. L'OCRCVM peut mettre le projet de règle en vigueur dès approbation de son conseil d'administration si il a des motifs raisonnables de croire qu'il répond à un besoin urgent en raison de l'existence d'un risque important de préjudice grave pour les investisseurs, les membres, les participants au marché ou le Fonds canadien de protection des épargnants, et aux conditions suivantes :
 - I. L'OCRCVM avise par écrit chaque autorité de reconnaissance de son intention de faire appel à cette procédure au moins 10 jours avant que son conseil n'examine le projet de règle en vue de son approbation;
 - II. l'avis écrit de l'OCRCVM comprend :
 - 1. la date à laquelle l'OCRCVM entend mettre en vigueur le projet de règle,
 - 2. une analyse justifiant la mise en vigueur immédiate du projet de règle.
- b. Si une autorité de reconnaissance juge que la mise en vigueur immédiate n'est pas nécessaire, elle en avise l'autorité principale par écrit, dans les cinq jours suivant la remise de l'avis de l'OCRCVM à l'autorité principale, en indiquant les motifs de son désaccord, avec copie conforme aux autres autorités de reconnaissance. Le personnel de l'autorité principale informe sans délai l'OCRCVM de l'existence du désaccord.
- c. L'OCRCVM et les autorités de reconnaissance discutent sans tarder des difficultés soulevées par les autorités de reconnaissance et tentent de les résoudre rapidement. Si les difficultés ne sont pas réglées à la satisfaction de toutes les autorités de reconnaissance, le projet de règle ne peut pas être mis en vigueur immédiatement.
- d. Si l'OCRCVM n'a pas reçu d'avis dans les 10 jours suivant le jour où il a remis son avis à l'autorité principale, les autorités de reconnaissance sont réputées être d'accord avec la mise en vigueur immédiate du projet de règle.
- e. Les projets de règle réellement ou réputés approuvés avec mise en vigueur immédiate entrent en vigueur à la plus éloignée des dates suivantes :
 - I. la date à laquelle chaque autorité de reconnaissance approuve (ou est réputée avoir approuvé) la mise en vigueur immédiate;
 - II. la date indiquée par l'OCRCVM dans son avis écrit à l'autorité principale.
- f. Même si elle est mise en vigueur immédiatement, la règle d'intérêt public est publiée aux fins de consultation, examinée et approuvée conformément au présent protocole.

- g. Si les autorités de reconnaissance décident de ne pas approuver la règle, l'OCRCVM l'abroge sans délai.

8. Date d'entrée en vigueur des règles

- a. Les règles d'intérêt public (à l'exception des règles mises en vigueur conformément à l'article 7, Mise en vigueur immédiate, du présent protocole) entrent en vigueur à la plus éloignée des dates suivantes :
 - I. la date de publication de l'avis d'approbation,
 - II. la date fixée par l'OCRCVM conformément au sous-alinéa 3c)(III)6) du présent protocole.
- b. Les règles d'ordre administratif entrent en vigueur à la date fixée par l'OCRCVM conformément au sous-alinéa 3b)(III)3) du présent protocole.

9. Révisions et republication

- a. Lorsque l'OCRCVM révisé une règle d'intérêt public après que celle-ci a été publiée aux fins de consultation et que les modifications en changent de manière importante le fond ou l'effet, ou les deux, l'autorité principale détermine, de concert avec l'OCRCVM et le personnel des autres autorités de reconnaissance, s'il convient de publier la version révisée pour une deuxième période de consultation de 30 jours.
- b. Lorsqu'une règle d'intérêt public est republiée conformément au paragraphe a), l'avis comprend une version soulignée montrant les modifications par rapport à la première version publiée, la date de l'approbation par le conseil d'administration (si elle diffère de celle de la première version publiée), le résumé, établi par l'OCRCVM, des observations reçues et des réponses données à l'occasion de la consultation précédente, ainsi qu'une explication des modifications apportées au projet de règle et des motifs à l'appui de ces modifications.

10. Publication de l'avis d'approbation

- a. L'autorité principale établit un avis d'approbation pour chaque règle d'intérêt public et le publie, accompagné d'un résumé du projet de règle établi par l'OCRCVM et d'un résumé, également établi par l'OCRCVM, des observations reçues et des réponses données, s'il y a lieu, en concertation avec le personnel des autres autorités de reconnaissance.
- b. L'autorité principale publie le texte des projets de règle d'ordre administratif accompagné de l'avis de publication dont il est question à l'alinéa 3b)(iii).
- c. Les autres autorités de reconnaissance peuvent publier un avis d'approbation.

11. Examen du protocole

L'OCRCVM et le personnel des autorités de reconnaissance examinent conjointement tous les trois ans l'application du présent protocole afin de dégager les problèmes d'observation du protocole survenus depuis le dernier examen, d'évaluer l'applicabilité des échéanciers et

des autres exigences prévus par le protocole et de déterminer quelles modifications il est nécessaire ou souhaitable d'apporter au protocole afin de régler les problèmes qui ont été cernés.

12. Renonciation ou modification du protocole d'examen des règles

- a. L'OCRCVM peut présenter une demande écrite à l'autorité principale, avec copie conforme aux autres autorités de reconnaissance, pour que l'autorité principale renonce à appliquer ou modifie toute partie du présent protocole.
- b. Dans les sept jours de la réception de la demande de l'OCRCVM, l'autorité de reconnaissance qui conteste la demande de renonciation ou de modification avise l'autorité principale de son opposition et en fournit les motifs. Si l'autorité principale ne reçoit pas d'avis d'opposition, les autres autorités de reconnaissance sont réputées ne pas contester la demande de renonciation ou de modification.
- c. Le huitième jour suivant la réception de la demande de l'OCRCVM, l'autorité principale fournit à l'OCRCVM :
 - I. soit un avis écrit indiquant qu'une autorité de reconnaissance conteste la demande de renonciation ou de modification;
 - II. soit un avis écrit indiquant que l'autorité principale a accordé la renonciation ou la modification au nom de toutes les autorités de reconnaissance.
- d. La renonciation ou la modification peut être d'ordre particulier ou général et peut être valide une seule fois ou en tout temps, comme en conviennent les autorités de reconnaissance.

7.2 RÉGLEMENTATION DE L'AUTORITÉ

Aucune information.

7.3. RÉGLEMENTATION DES BOURSES, DES CHAMBRES DE COMPENSATION ET DES OAR

7.3.1 Consultation

Aucune information

7.3.2 Publication

Bourse de Montréal Inc. - Modifications à la Politique C-3

Vu la demande d'approbation pour des modifications à la Politique C-3 complétée le 3 août 2007 par Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »);

Vu l'adoption des modifications par le Comité spécial de la réglementation de la Bourse;

Vu l'article 74 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c-A-33.2 (la « Loi »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la Loi;

En conséquence, l'Autorité approuve les modifications à la Politique C-3, lesquelles visent à refléter les changements au rôle du Fonds canadien de protection des épargnants.

Fait à Montréal, le 31 juillet 2008.

Pierre Bernier
Vice-président exécutif

Décision n° 2008-OAR-0028

7.4 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

7.5 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

